

PACTE
POUR LA
DÉMOCRATIE
À STRASBOURG

Rapport d'évaluation du budget participatif

Par le groupe évaluation du pacte pour la démocratie à Strasbourg

Date de publication : 30 janvier 2020

Sommaire

Partie I - Présentation de la démarche d'évaluation participative (Slide 5)

1. Du sommet citoyen au pacte pour la démocratie à Strasbourg (s.6)
2. Un groupe d'évaluation tripartite (s.9)
3. Travail réalisé (s.10)

Partie II - Cadre et référentiel de l'évaluation (s.12)

1. Périmètre de l'évaluation - méthodologie d'enquête (outils, méthode) (s.13)
2. Questions évaluatives (s.16)
3. Référentiel d'évaluation (s.18)

Partie III – Conclusions de l'évaluation (s.19)

Questions générales du questionnaire sur la démocratie locale (s.20)

Le budget participatif (s.25)

A. En quoi le budget participatif touche-t-il une diversité des Strasbourgeois sur l'ensemble du territoire ? (publics ayant participé, communication, accessibilité) (s.34)

- I. Diversité des participants (s.35)
- II. Communication (s.48)
- III. Accessibilité du dispositif (s.54)

- B. En quoi le budget participatif participe-t-il à l'émergence d'un débat collectif de manière continue ? (s.62)**
 - I. Thématiques et localisations des projets du budget participatif (s.64)
 - II. Coût des projets lauréats (s.66)
 - III. Diversités des projets (s.69)

- C. Dans quelle mesure les modalités de fonctionnement du budget participatif sont-elles pertinentes et permettent-elles la participation du plus grand nombre ? (critères de recevabilité, modalités de dépôt d'une pétition) (s.71)**
 - I. Le fonctionnement général (s.72)
 - II. Le système de dépôt et de vote (s.92)
 - III. L'accompagnement de la part de la collectivité (s.96)

- D. Dans quelle mesure le budget participatif renforce-t-il le dialogue entre les élus et les habitants ? (s.104)**

Une modernisation de l'administration

- E. En quoi le budget participatif impact-t-il la décision publique? (s.110)**

- F. En quoi le budget participatif permet-il la montée en compétence en termes de participation citoyenne ? (agents, élus, habitants) (s.114)**

- Conclusion (s.118)**

Partie I

Présentation de la démarche d'évaluation participative

1. Du sommet citoyen au pacte pour la démocratie à Strasbourg

Les objectifs du Sommet citoyen :

- Développer une **culture de participation citoyenne** des élus-es, des habitants-es et des agents-es et travailler dans une logique de **co-construction**,
- Permettre une plus grande participation des habitants-es au processus de **décision**,
- Mobiliser plus largement pour **diversifier les publics**, notamment en développant des formats de rencontre mieux adaptés aux contraintes de la vie quotidienne
- Encourager et donner de la visibilité aux **initiatives citoyennes**,
- Favoriser un **dialogue plus transparent** avec la Ville dans un climat de confiance et de respect.

1. Du sommet citoyen au pacte pour la démocratie à Strasbourg

Les grandes étapes du Sommet citoyen



Démarche d'évaluation continue

1. Du sommet citoyen au pacte pour la démocratie à Strasbourg

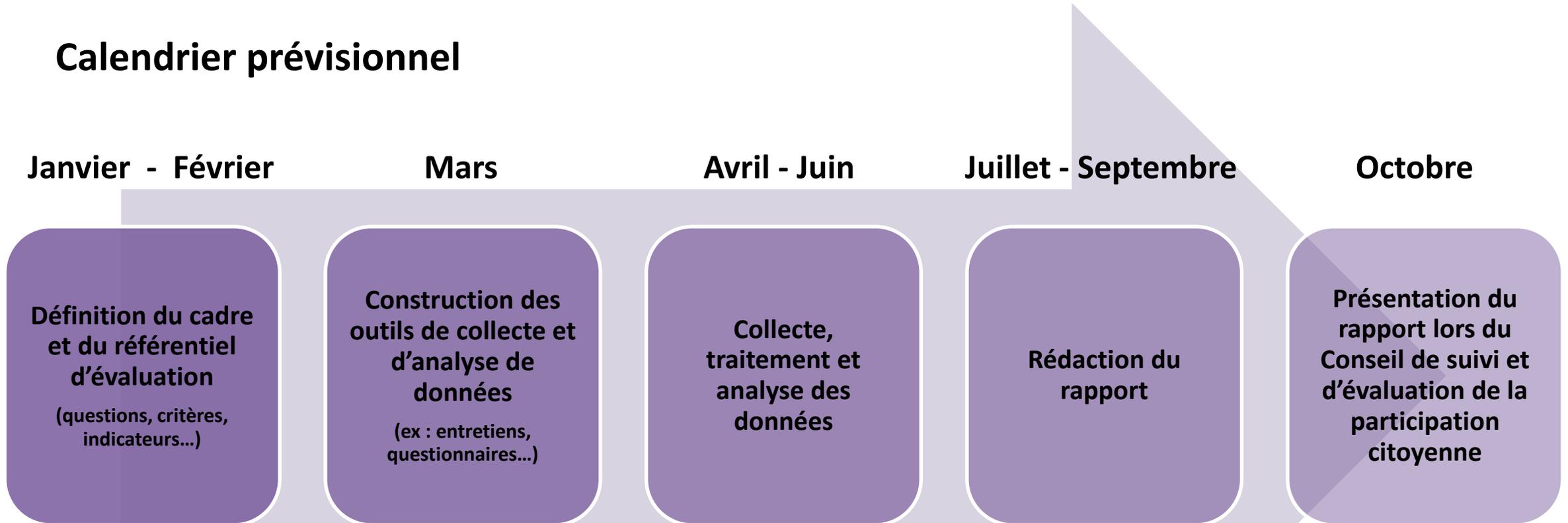
- Aboutissement de la démarche du Sommet citoyen, le pacte pour la démocratie à Strasbourg a été **adopté à la majorité absolue le 16 avril 2018**
- Le pacte repose sur des valeurs, des principes et un engagement mutuel des citoyens-nes, des élus-es et des agents-es
- Il a pour objectif de renforcer la démocratie locale notamment à travers la mise en œuvre de **nouveaux dispositifs et démarches de participation citoyenne**
 - Budget participatif
 - Pétitions citoyennes
 - Ateliers d'initiative citoyenne
 - Cartographie des initiatives citoyennes
 - Plateforme numérique de participation citoyenne
 - Conseil de la participation citoyenne
 - Comité d'éthique
 - Comité des usagers-ères du numérique
 - Pact'mobile

2. Un groupe d'évaluation tripartite

- Dès le début de la démarche une **volonté d'évaluer pour améliorer**
- Un premier groupe évaluation pendant le Sommet Citoyen
- Un principe inscrit dans le pacte
 - « Article 7 : exécution du pacte. Clause de qualité et d'authenticité de la démarche.
Un Conseil de suivi et d'évaluation de la participation citoyenne associant élus-es, citoyens-nes et agents-es est mis en place pour le suivi et l'amélioration continue de la démarche. »
- **Un second groupe évaluation tripartite mis en place en novembre 2018**
 - **25 participants-es volontaires** (2 élues, 6 agents-es, 18 habitants-es titulaires et 13 suppléants-es)
 - Deux sujets d'évaluation entérinés par le Conseil de la participation citoyenne du 25/01/2019 : le **budget participatif** et les **pétitions citoyennes** (et un bilan sur les Ateliers d'initiative citoyenne)
 - Un accompagnement par la **Mission participation citoyenne**
 - Un accompagnement à l'évaluation participative, au recueil, traitement et analyse des données, par la **Mission évaluation des politiques publiques de la Ville (DCPAJ)** et une **stagiaire en Master**. Animation et appui à la méthode d'évaluation participative par un **prestataire externe** Extracité.

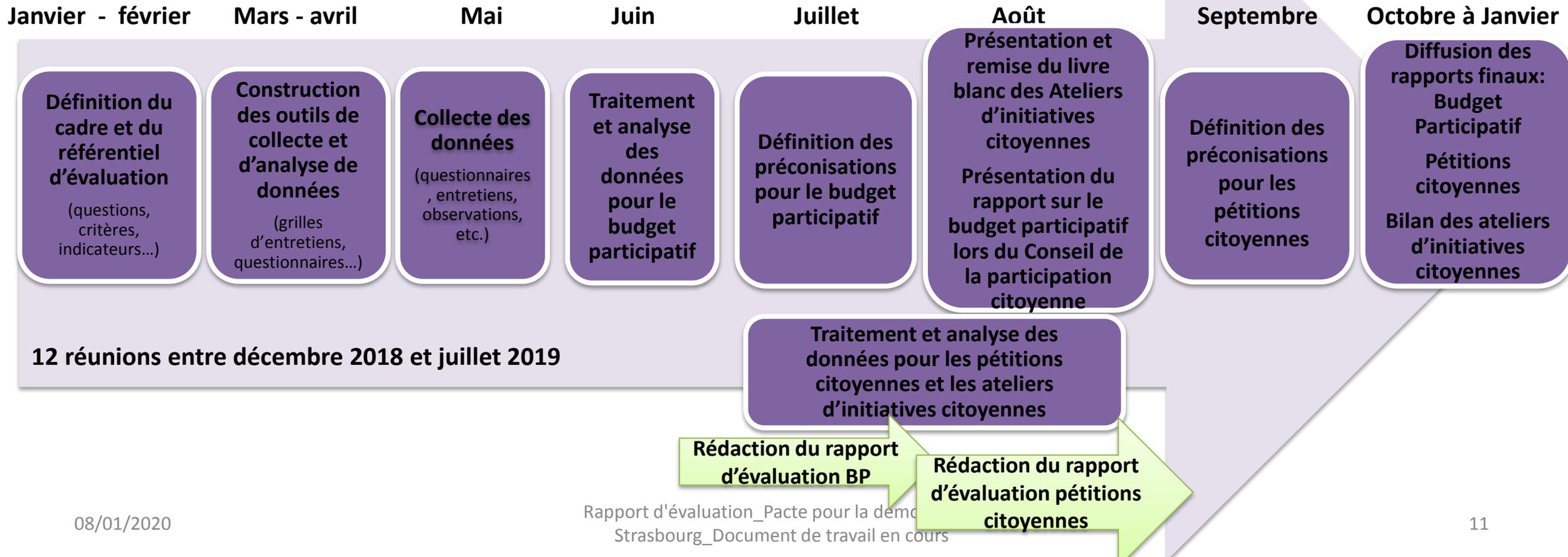
3. Travail réalisé

Calendrier prévisionnel



3. Travail réalisé

Calendrier réalisé *(en raisons de changements liés notamment à la période pré-électorale et au lancement de la saison 2 du budget participatif pour octobre)*



Partie II

Cadre et référentiel de l'évaluation

1. Périmètre de l'évaluation - méthodologie d'enquête (outils, méthode)

- Un questionnaire envoyé par mail à 3278 personnes :
 - aux participants-es du budget participatif et des pétitions citoyennes inscrits sur la plateforme de participation citoyenne
 - aux personnes inscrites dans le listing de la Mission participation citoyenne
 - aux membres des Conseils de quartier et du Conseil des résidents-es étrangers-ères
- Pour une première évaluation, et au vu des moyens disponibles, il a été décidé d'envoyer ce questionnaire à des personnes ayant connaissance des dispositifs, et ceci afin de pouvoir avoir des avis basés sur leurs expériences.
- Au total 1043 réponses dont **683 réponses complètes** (soit un taux de participation de 31 % et un taux de retour de réponses complètes de 21%)

Info

Point d'attention : l'enquête a été réalisée par email, les personnes concernées sont donc principalement des personnes ayant accès au numérique.

Seules les réponses complètes ont été prises en compte pour les analyses. (le secret statistique ne permet pas de faire figurer les chiffres en dessous de 5 dans les graphiques afin de ne pas identifier les personnes).

- Un questionnaire envoyé aux 33 agents-es de la Ville ayant participé à la mise en œuvre du budget participatif : Au total 7 réponses dont 4 réponses complètes.

Point d'attention : le taux de participation pour ce questionnaire ayant été trop faible, les données quantitatives n'ont pu être traitées. Par ailleurs les réponses données aux questions ouvertes ont été intégrées aux données qualitatives récoltées lors des entretiens effectués.

1. Périmètre de l'évaluation - méthodologie d'enquête (outils, périmètre)

L'évaluation participative a été réalisée par le **groupe évaluation composé de citoyens, d'agents et d'élus**.

Ce groupe a identifié les questions évaluatives, choisi la méthode d'évaluation (questionnaires, entretiens), co-construit les outils, fait passer les entretiens et formulé des préconisations.

- Un questionnaire envoyé par mail à 3278 personnes
 - 18 entretiens réalisés sur 22 envisagés
 - 8 citoyens-nes, (porteurs de projets, membres du groupe de suivi...)
 - 4 élus-es,
 - 6 agents-es (Mission participation citoyenne, agents travaillant pour la faisabilité du BP, aux finances, à la Direction générale)

 - Une analyse documentaire à travers l'identification d'indicateurs de pilotage
 - Un benchmark avec d'autres Villes de France
 - 2 observations, en binôme.
 - Un micro-trottoir auprès des habitants-es de Strasbourg, envisagé mais non mis en œuvre au vu des délais et des moyens
- *Une évaluation ciblée principalement **sur la pertinence et l'efficacité des dispositifs**, de leursancements à mai 2019, et sur **les personnes ayant participé aux dispositifs***

Lors des ateliers du Groupe évaluation, il a été décidé en commun que le groupe ne participerait pas à l'analyse des entretiens ni à l'analyse des données brutes issues du questionnaire en ligne: ces analyses ont été réalisées par la Mission participation citoyenne et la Mission évaluation des politiques publiques de la Ville.

1. Périmètre de l'évaluation - méthodologie d'enquête

Point de précision :

Dans cette évaluation **les données quantitatives** proviennent du **questionnaire** envoyé aux personnes ayant déjà participé au dispositif (la légende en-dessous des graphiques indique les effectifs de répondants).

Les données qualitatives, quant à elles, proviennent principalement des **18 entretiens** effectués par le groupe d'évaluation, ainsi qu'aux **réponses données aux questions ouvertes du questionnaire envoyé aux agents ayant participé à la mise en œuvre du dispositif** (elles figurent dans les différents tableaux).

Les **données quantitatives** ont ainsi pu contribuer majoritairement aux **grands constats** de l'évaluation tandis que les **données qualitatives** ont permis de donner **des explications sur des points positifs et points de vigilance** ainsi que des **pistes d'amélioration** à partir desquels des préconisations ordonnées par priorité de manière participative ont pu être mises en place.

2. Questions évaluatives

Le budget participatif

1. En quoi le budget participatif touche-t-il une **diversité des Strasbourgeois sur l'ensemble du territoire** ? (publics ayant participé, communication, accessibilité)
2. En quoi les projets déposés témoignent-ils **d'une diversité (contenu et localisation) et répondent aux besoins des habitants** ?
3. Dans quelle mesure les **modalités de fonctionnement du budget participatif sont-elles pertinentes et connues des habitants** ?
4. Dans quelle mesure le budget participatif **renforce-t-il le dialogue entre la ville (élus, agents) et les habitants** ?
5. En quoi le budget participatif **impacte-t-il la décision publique** ?
6. En quoi le budget participatif permet-il **la montée en compétence en termes de participation citoyenne** ? (agents, élus, habitants)

Les pétitions citoyennes

1. En quoi les pétitions citoyennes touchent-elles une **diversité des Strasbourgeois sur l'ensemble du territoire** ? (publics ayant participé, communication, accessibilité)
2. En quoi les pétitions citoyennes déposées participent-elles à **l'émergence d'un débat collectif de manière continue** ?
3. Dans quelle mesure **les modalités de fonctionnement des pétitions citoyennes sont-elles pertinentes et permettent-elles la participation du plus grand nombre** ? (critères de recevabilité, modalités de dépôt d'une pétition, information sur la recevabilité ou non....)
4. Dans quelle mesure les pétitions citoyennes renforcent-elles le **dialogue entre les élus et les habitants** ?
5. En quoi les pétitions citoyennes permettent-elles la **montée en compétence en termes de participation citoyenne** ?

2. Questions évaluatives

Les ateliers d'initiative citoyenne

Les questions évaluatives ont été identifiées pour les ateliers d'initiatives citoyennes. Cependant, au vu des moyens, il a été décidé d'envisager uniquement les premiers éléments de bilan et de ne pas réaliser une évaluation pour ce dispositif.

Info

1. En quoi le dispositif « ateliers d'initiative citoyenne » touche-t-il une **diversité des Strasbourgeois** ? (publics ayant participé, communication, accessibilité)
2. En quoi les ateliers d'initiative citoyenne participent-ils à **l'émergence d'un débat collectif autour d'un sujet d'intérêt public** ?
3. En quoi la **non-formalisation d'un « cadre » et de modalités d'accompagnement** est pertinente ?
4. En quoi les **ateliers enrichissent-ils la décision publique** ?
5. En quoi les **ateliers d'initiative citoyenne permettent-ils la montée en compétence en termes de participation citoyenne** ? (élus, habitants)

Evaluation transversale du Pacte pour la démocratie à Strasbourg

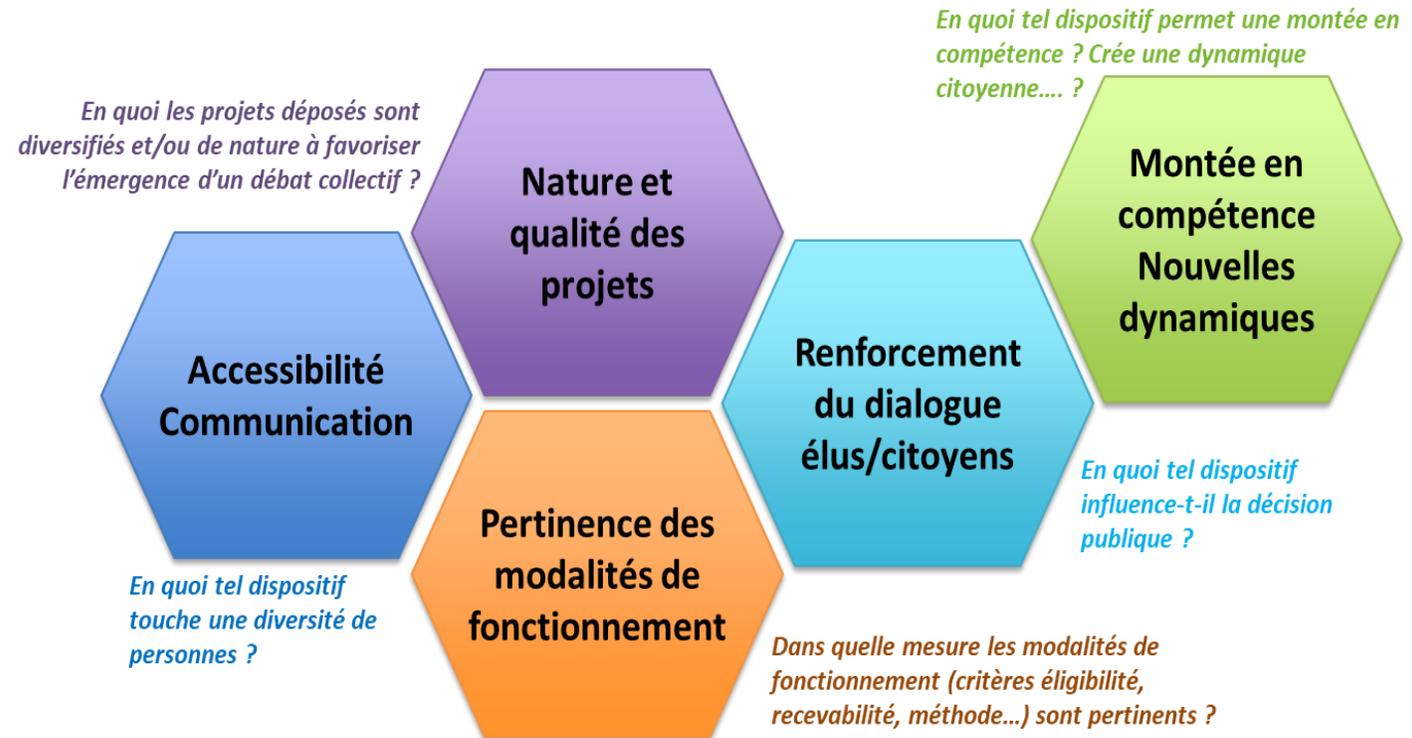
1. **L'accessibilité des dispositifs et la communication autour du Pacte**
2. La **nature et la qualité des projets** portés dans le cadre du Pacte au regard de l'intérêt public
3. La **pertinence des modalités de fonctionnement** des dispositifs
4. **L'effet du Pacte sur le dialogue élus/agents/citoyens**
5. La **montée en compétence et les nouvelles dynamiques résultant du Pacte**

3. Référentiel d'évaluation

Un référentiel d'évaluation construit par le groupe (CF. Annexe 1)

	Budget participatif	Pétitions citoyennes	Ateliers d'initiative citoyenne
Questions évaluatives			
Critères de jugement			
Indicateurs			
Source			
Commentaires			

5 items communs aux 3 référentiels pour les évaluer



Partie III

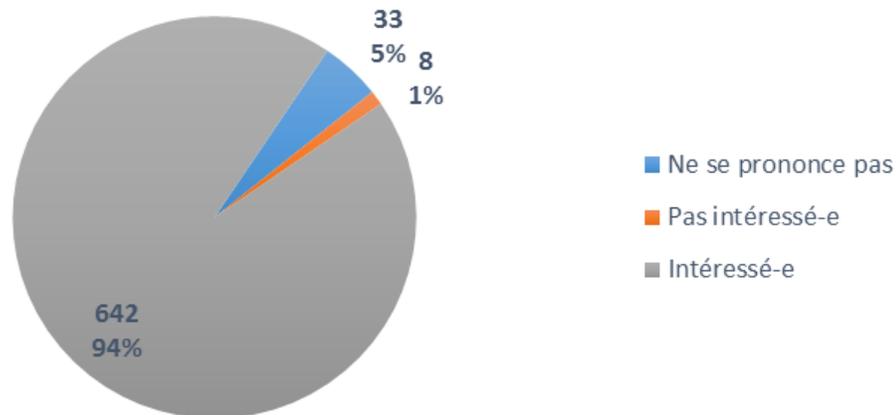
Conclusions de l'évaluation

Source des graphiques : Ville de Strasbourg, Mission participation citoyenne et Mission évaluation des politiques publiques, questionnaire participants-es aux dispositifs budget participatif et pétitions citoyennes, mai 2019

Questions générales sur la démocratie locale

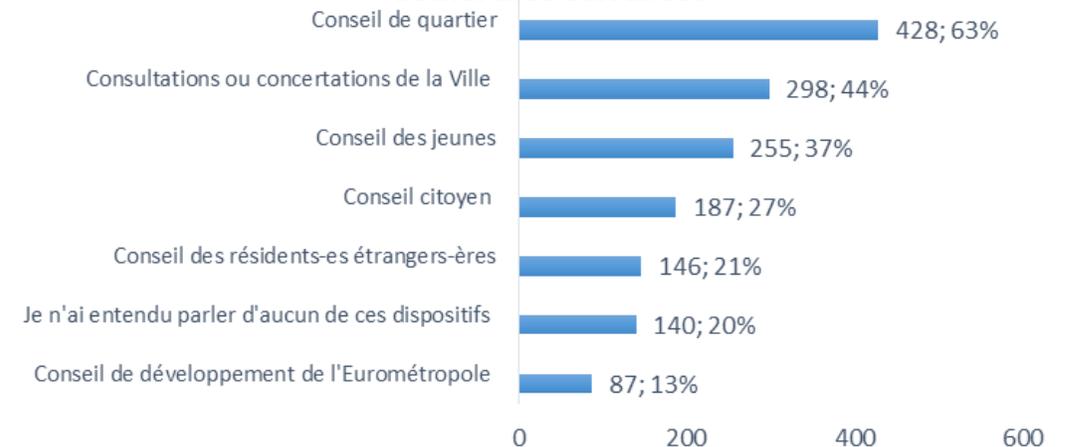
Connaissance et intérêt pour la démocratie locale

L'intérêt des répondants pour la démocratie locale et la participation citoyenne à Strasbourg



Source : Mission Participation Citoyenne, Questionnaire participants, 2019 (683 réponses complètes).

Effectifs de répondants ayant entendu parler des démarches suivantes



Source : Mission Participation Citoyenne, Questionnaire participants, 2019 (683 réponses complètes).

Nb : Une même personne peut avoir coché plusieurs démarches

Note de lecture : 63 % des répondants au questionnaire ont déjà entendu parler des Conseils de quartier.

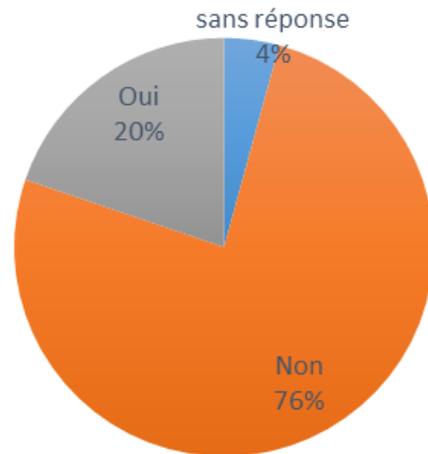
94 % des répondants sont intéressés par la démocratie locale et la participation citoyenne à Strasbourg.

Info

A noter : il a été décidé d'envoyer ce questionnaire aux personnes ayant participé à au moins un des deux dispositifs (budget participatif ou pétitions citoyennes) et ceci afin de recueillir leurs expériences. Ce fort intérêt pour la démocratie locale n'est par conséquent pas représentatif de celui de la population strasbourgeoise.

Connaissance et intérêt pour la démocratie locale

Connaissance des répondants
du Sommet citoyen

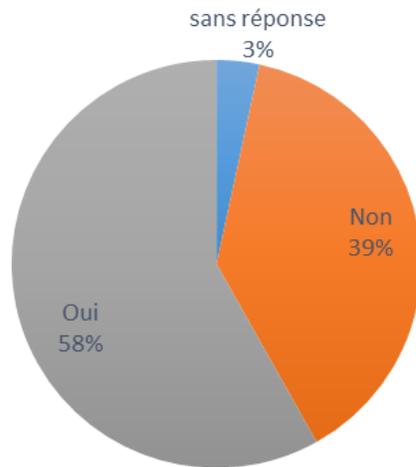


Source : Mission Participation Citoyenne, Questionnaire participants, 2019 (683 réponses complètes).

Seulement 20% des répondants ont connaissance du sommet citoyen alors que 58% ont connaissance du Pacte pour la démocratie à Strasbourg (slide suivante).

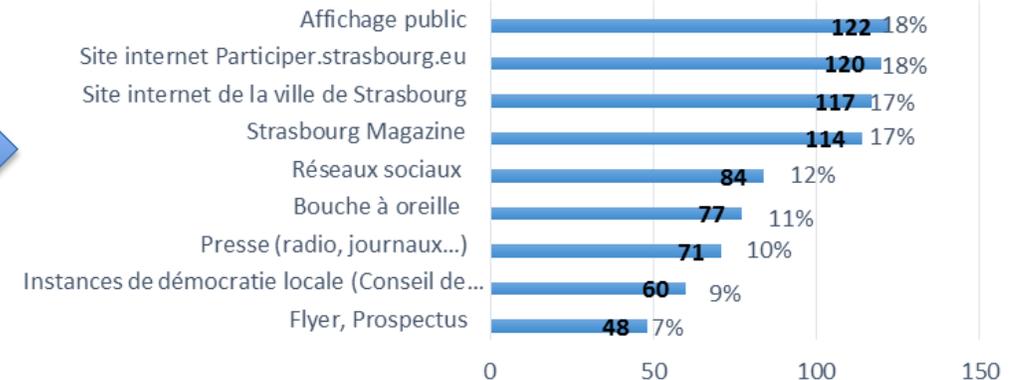
Connaissance et intérêt pour la démocratie locale

Connaissance des répondants du Pacte pour la démocratie à Strasbourg



Si oui, comment ?

Effectifs de répondants ayant identifié les moyens de communication suivants pour le Pacte de la démocratie à Strasbourg



Source : Mission participation citoyenne, Questionnaire participants, 2019

Population de référence : 397 personnes ayant entendu parler du Pacte pour la démocratie à Strasbourg

NB : Une même personne peut avoir coché plusieurs moyens de communication

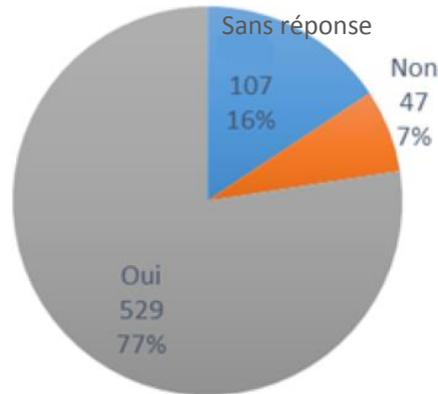
Note de lecture : 18 % des répondants au questionnaire ont entendu parler du Pacte pour la démocratie à Strasbourg grâce à l'affichage public.

Source : Mission Participation Citoyenne, Questionnaire participants, 2019 (683 réponses complètes).

L'efficacité de la communication autour du Pacte procède de la diversité et de la complémentarité des supports de communication. A noter que les supports les plus impactant sont l'affichage public, les sites internet de la ville de Strasbourg et le Strasbourg Magazine.

Connaissance et intérêt pour la démocratie locale : une demande de participer davantage aux projets et décisions de la Ville

Souhait de participer davantage aux projets et aux décisions de la Ville



Source : Mission Participation Citoyenne, Questionnaire participants, 2019 (683 réponses complètes).



Les raisons pour ne pas avoir envie de participer davantage



Source : Mission Participation Citoyenne, Questionnaire participants, 2019 (683 réponses complètes).

Population : 47 répondants ne souhaitant pas participer davantage aux projets, décisions de la Ville.

Note de lecture : Parmi ces 47 répondants, 23 disent ne pas avoir le temps, soit environ 49%.

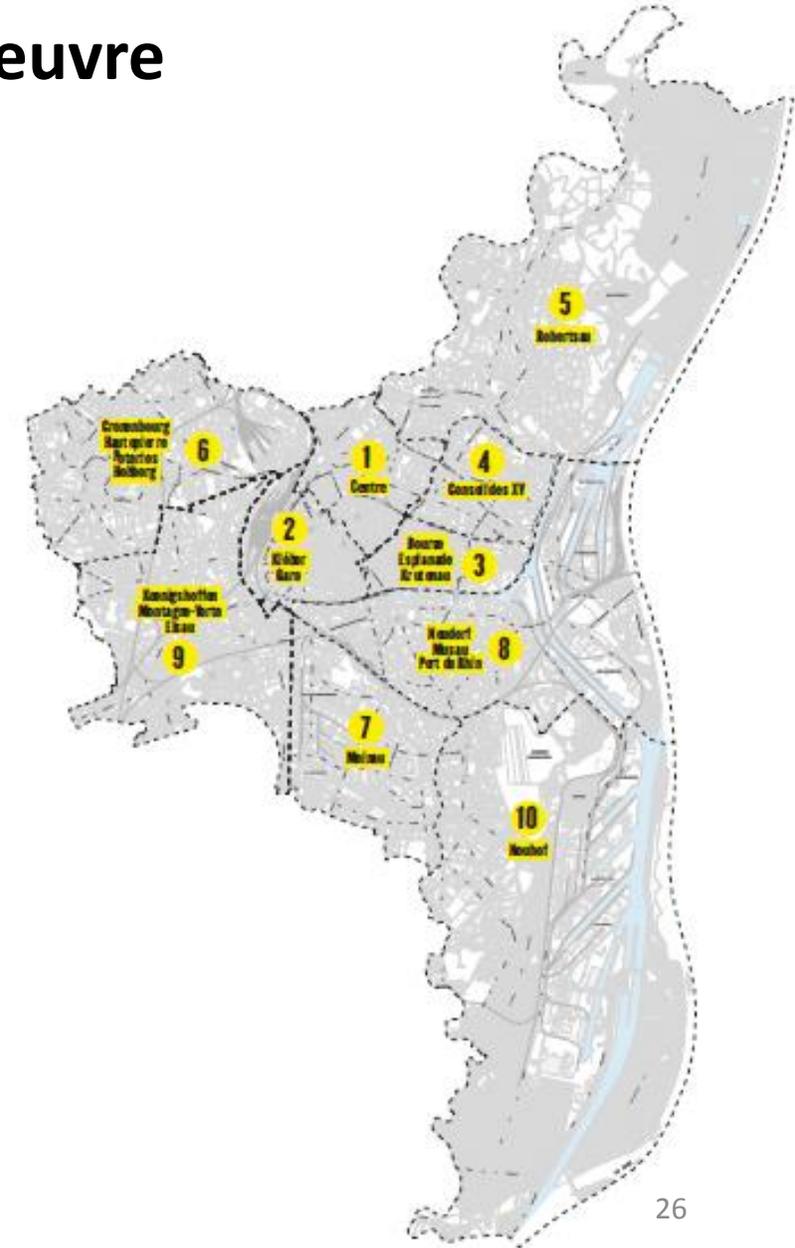
77% des répondants souhaitent participer davantage aux projets et décisions de la Ville.

Ceux qui ne souhaitent pas s'impliquer davantage mettent en avant principalement le manque de temps (23 personnes).

Le budget participatif

Rappel des objectifs et des modalités de mise en œuvre

- Le budget participatif est un dispositif complémentaire de la participation citoyenne visant à favoriser les initiatives des habitants-es en leur conférant un droit de décision et des moyens inédits.
- **Il permet aux citoyens-nes d'affecter une partie du budget d'investissement de leur collectivité à des projets qu'ils ont eux-mêmes proposés et choisis.** Il s'agit d'un outil favorisant la co-construction entre les élus-es, les agents-es de la collectivité et les citoyens-nes.
- **Le conseil municipal a approuvé le 16 avril 2018 l'inscription de 1 000 000 d'euros TTC sur le budget primitif 2019 en section d'investissement pour le budget participatif (soit 1% de son budget d'investissement).**
- **Cette somme est répartie de façon équitable sur les dix territoires de la ville de Strasbourg (le montant est fixé en fonction du nombre d'habitants par quartier).**



Critères de recevabilité des projets

Pour être recevables les projets devront :

- Etre localisés sur le territoire de la ville de Strasbourg,
- Etre d'intérêt communal et à visée collective,
- Concerner des dépenses d'investissement,
- Avoir un coût estimé de réalisation inférieur ou égal à l'enveloppe affectée au quartier et inférieur à 100 000 euros TTC,
- Etre déposés par des habitants-es de la ville de Strasbourg âgés-es de seize ans ou plus ou par un collectif d'habitants-es de la ville de Strasbourg (hors association).

Ils ne devront pas :

- Etre déjà programmés ou en cours d'exécution par la ville,
- Générer un surcoût de fonctionnement par rapport au budget de fonctionnement annuel de la collectivité
- Etre portés par une association ou tout organisme doté de la personnalité morale

Rappel des différentes phases

Octobre 2018 à janvier 2019

Dépôt des projets par les habitants-es
Analyse de leur recevabilité par le groupe de suivi tripartite

Mise en ligne de l'ensemble des projets

Janvier à mars 2019

Instruction des projets par les services thématiques de la ville

Coup de cœur des Conseils de quartier

Mars - avril 2019

Liste définitive des projets soumis au vote
Communication grand public

Avril 2019

Votes en ligne sur la plateforme de participation citoyenne
5 votes/personne
Tournée dans les 10 quartiers

A partir de juin 2019

Présentation des projets lauréats
Réalisation des projets par la collectivité

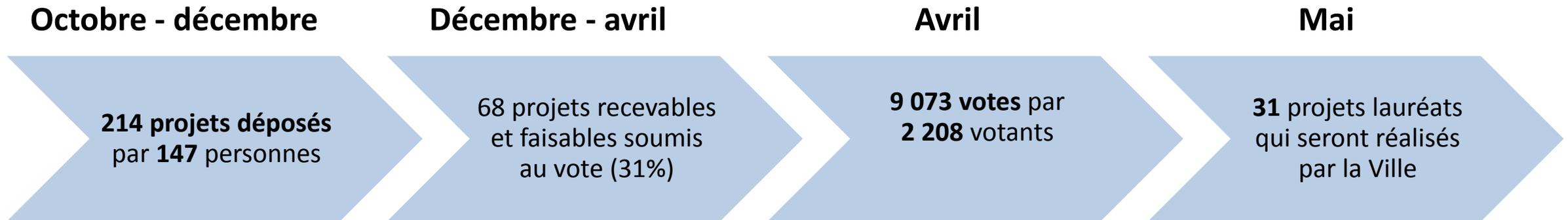
214 projets déposés – 88 jugés recevables (41%)

68 projets jugés faisables (17 fusions) et soumis au vote (31% des 214 projets)

31 projets lauréats (14% des projets déposés)
(4,1 votes en moyenne par votant ; chiffre inférieur au nombre de votes maximum possible : 5)

Info

La participation au dispositif du budget participatif et au questionnaire d'évaluation



52 % des porteurs d'un projet au budget participatif ont participé au questionnaire (soit 76 personnes)

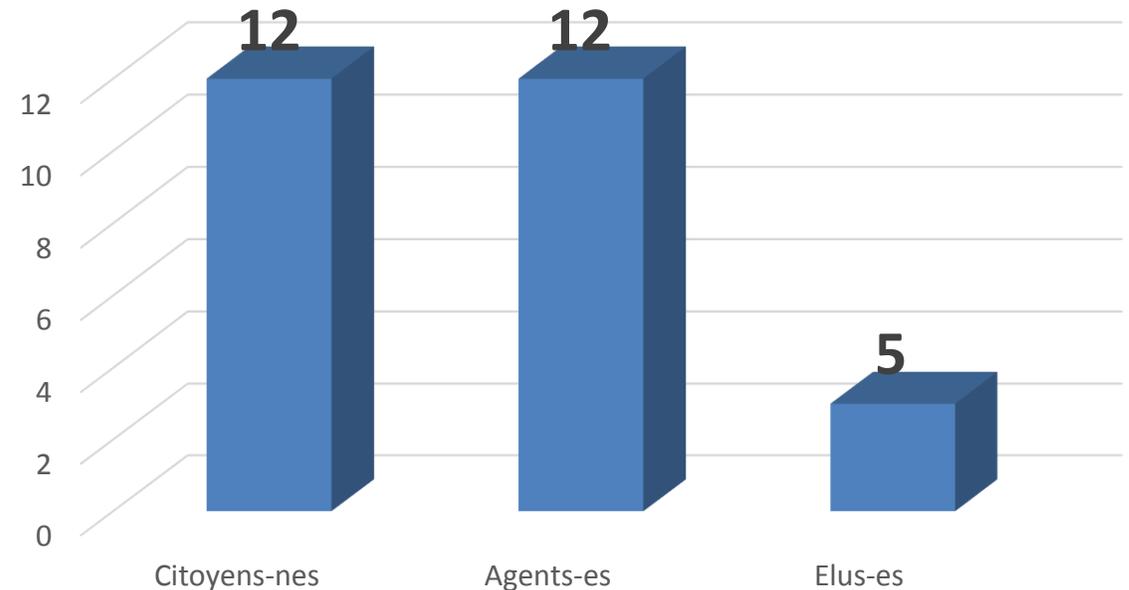
23 % des votants à un ou des projets ont participé au questionnaire (soit 512 personnes)

Le groupe de suivi tripartite

Les objectifs du groupe de suivi tripartite du budget participatif sont de suivre et d'accompagner le dispositif.

Il s'est retrouvé **8 fois** entre novembre et mai afin d'analyser la recevabilité des projets selon les critères établis dans la délibération du 15 octobre et discuter/valider la liste définitive des projets lauréats.

Composition du groupe

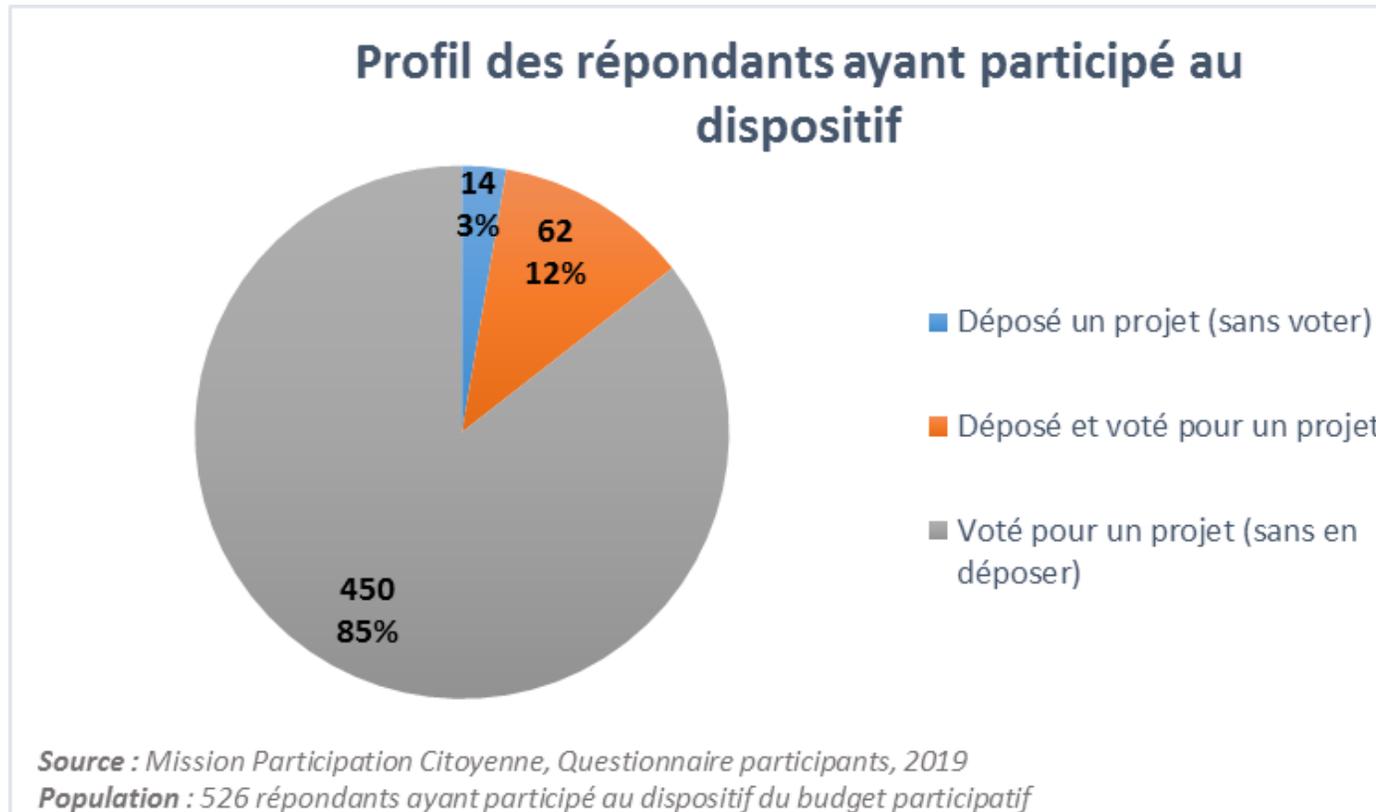


Agents volontaires : 4 chargés de mission de quartier, 1 responsable Département Accueil et information, 1 chargée de mission Ville nature et Zéro pesticide, 1 chef de service du budget et de la programmation, 1 cheffe de département Etudes pré opérationnelles, 1 chef de service Patrimoine sportif, 1 chef de projet numérique, 1 directeur adjoint Urbanisme et Territoires, 1 responsable de la Mission Participation Citoyenne, 1 cheffe de projet budget participatif.

Benchmark réalisé avec des Villes ayant une population proche : Bordeaux et Lille

Villes	Points similaires	Points dissemblables
<p>Bordeaux Saison #1 -2,5 millions d'euros (10 €/hab) -Pop : 249 712 (2015) INSEE - Projets déposés :407 Projets lauréats : 41</p>	<p><u>Critères de recevabilité des projets :</u> - Motif d'intérêt général -Correspondre à des dépenses d'investissement -Correspondre aux compétences municipales -Ne pas générer de coût de fonctionnement supplémentaire (en dehors de l'entretien) -Porter sur le cadre de vie -Etre localisé sur la ville -Le projet ne soit pas être déjà en cours</p>	<p>- <u>Projet</u> : il doit participer à la dynamique de développement durable de la ville de Bordeaux. Etre compatible avec les grands projets bordelais et métropolitains en cours ou à venir. Créer du lien social. Ne pas générer de conflits de voisinage. Il est sans condition d'âge.</p> <p>- <u>Vote</u> : via la plateforme en ligne, après avoir créé un compte, il est possible de voter une fois pour trois projets.</p> <p>- <u>Groupe de suivi</u> : Elus de la majorité, représentant de groupe ou d'association, 8 habitants</p> <p>- <u>Durée d'une édition</u> : 6 mois</p>
<p>Lille (Hellemmes et Lomme) Saison #1 -1,5 millions d'euros (6,45€/hab) -Pop : 232 741 (2015) INSEE</p>	<p>- vote pour 5 projets</p> <p><u>Vote :</u> - pas de condition de nationalité - toute personne, association et collectif</p> <p>Les projets lauréats sont réalisés dans les 2 ans max.</p>	<p>- <u>Projet</u> : il doit favoriser le vivre-ensemble et être inférieur à 300 000€.</p> <p>- <u>Vote</u> : Avoir l'âge de scolarité correspondant au CM1. Habiter Lille, Lomme ou Hellemmes.</p> <p>- <u>Sélection des lauréats</u> : Les 20 projets ayant reçu le plus de suffrages seront par la suite analysés par les services de la Ville, puis feront l'objet d'une sélection opérée par un jury citoyen constitué à cet effet. Le jury citoyen = 12 habitant-es tiré-es au sort sur volontariat (sur 418 candidats), 12 conseiller-ères de quartier, et 1 président désigné par le Maire</p> <p>- <u>Durée d'une édition</u> : 4 mois</p>

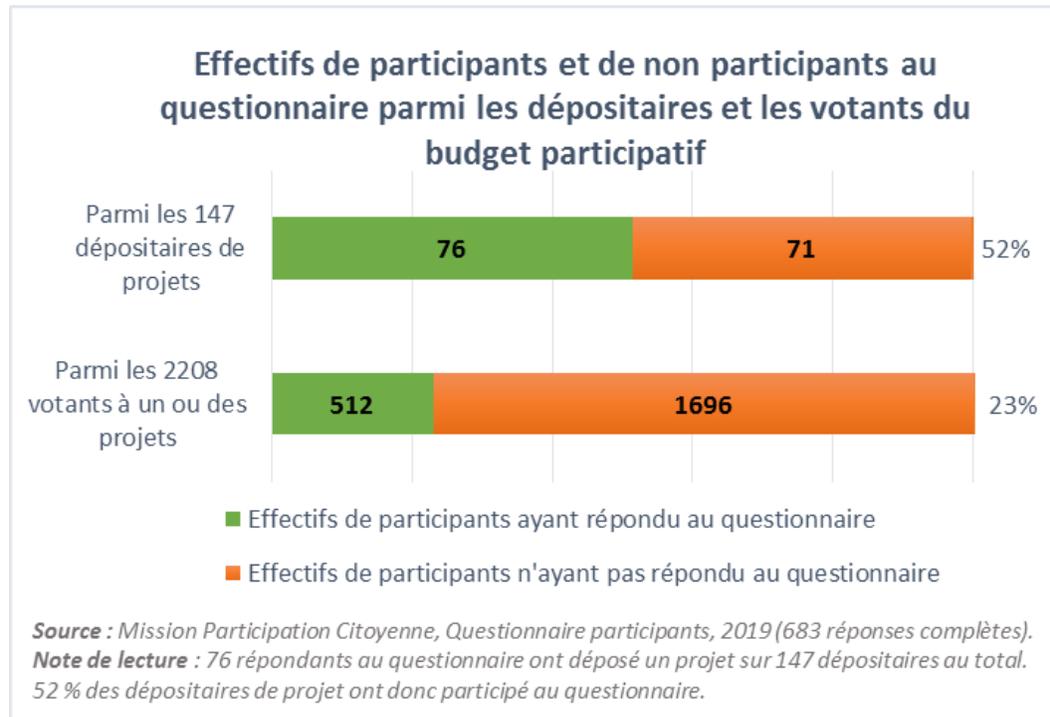
Profils des répondants :



Sur les 526 répondants ayant participé au budget participatif :

- 62 personnes ont voté et déposé pour un projet (12%)
- 450 de personnes ont uniquement voté pour un projet (85%)
- 14 de personnes ont uniquement déposé un projet (3%)

Profil des répondants :



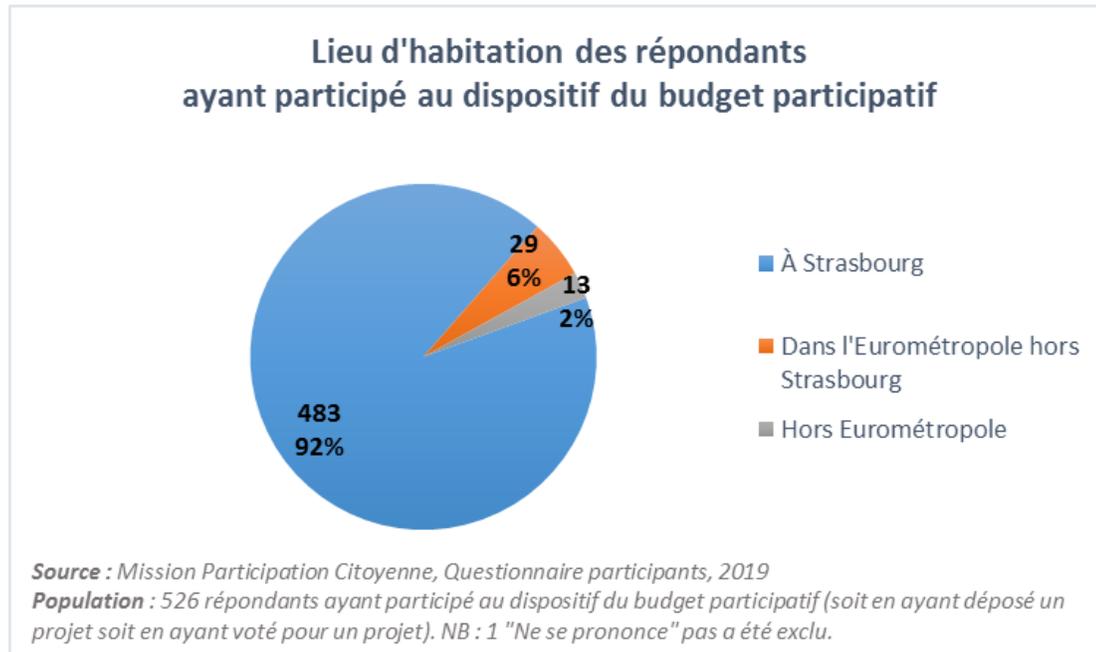
Parmi les 147 dépositaires d'un projet au budget participatif, 52 % ont répondu au questionnaire.

Parmi les 2 208 votants à un ou des projets, 23 % ont répondu au questionnaire.

A. En quoi le budget participatif touche-t-il une diversité des Strasbourgeois sur l'ensemble du territoire ?

I- Diversité des participants

a) Des répondants résidant majoritairement à Strasbourg



92 % des répondants ayant participé au dispositif habitent à Strasbourg, 6 % habitent dans l'Eurométropole hors Strasbourg.

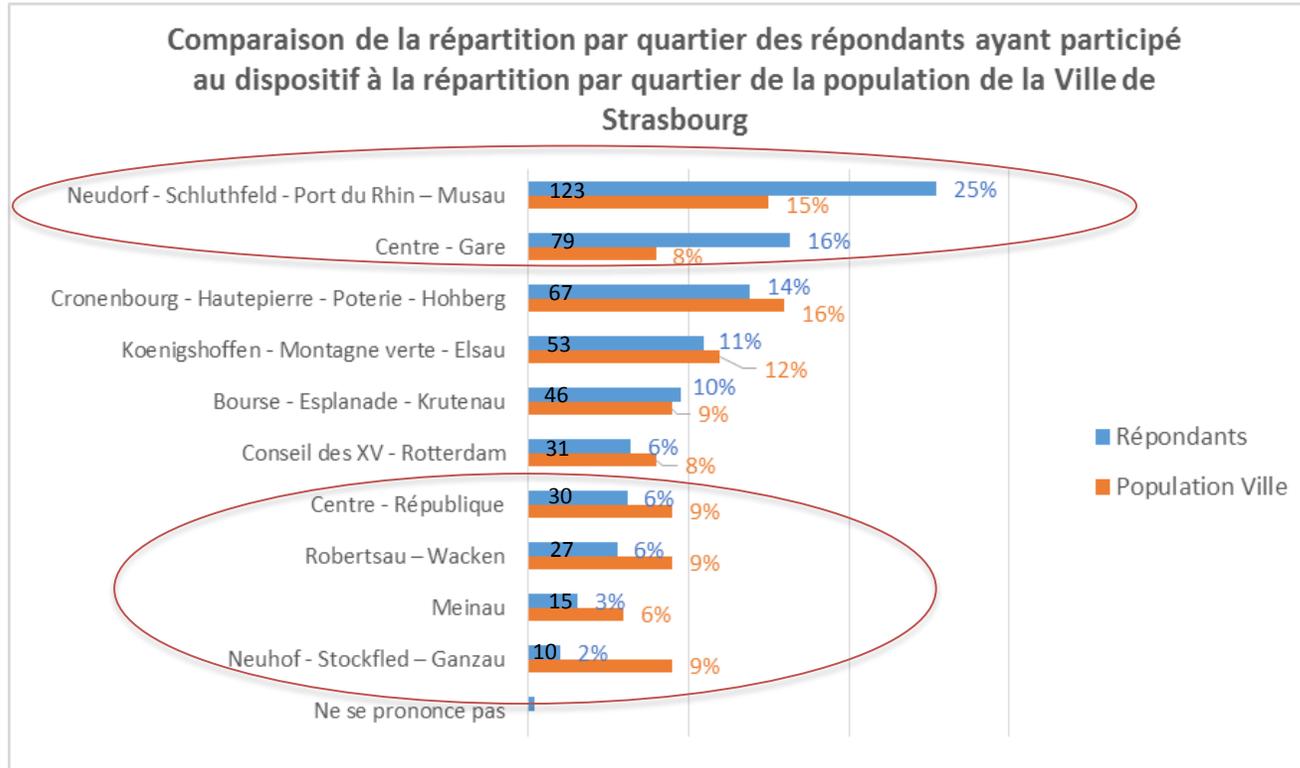
Presque un répondant sur 10 ayant participé au dispositif ne réside pas à Strasbourg.

Info

Rappelons que l'obligation de résider à Strasbourg ne concerne que les personnes souhaitant déposer un projet au budget participatif.

Ayant participé au dispositif c'est-à-dire : ayant déposé un projet, voté ou les deux.

b) Une répartition inégale des répondants sur le territoire



Des habitants de tous les quartiers de la Ville de Strasbourg ont participé au budget participatif selon le questionnaire, **avec toutefois une disparité selon les quartiers** (cf nombre de répondants par rapport au à la population de la Ville)

Ainsi les quartiers surreprésentés sont :

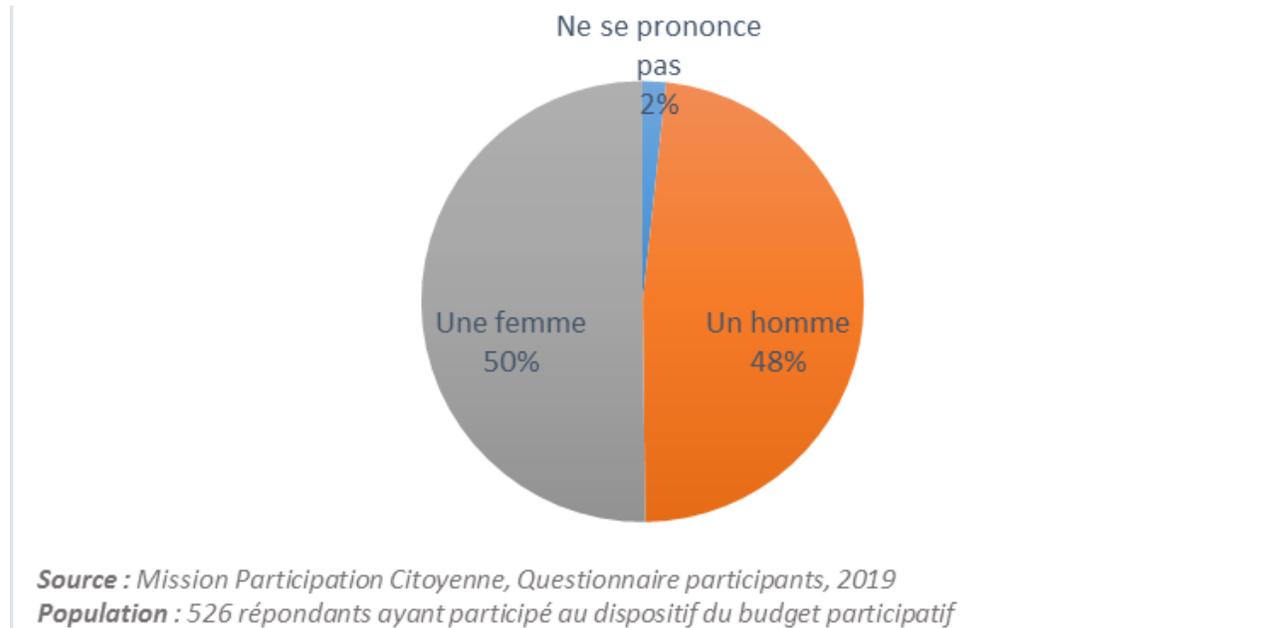
- Neudorf-Schluthfeld-Port du Rhin-Musau
- Centre-Gare

Tous les autres sont sous-représentés et principalement :

- Neuhof - Stockfled – Ganzau,
- la Meinau,
- Roberstau-Wacken et
- Centre-République.

Source : Mission Participation citoyenne, Questionnaire participants, 2019
Population : 483 répondants ayant participé au dispositif du budget participatif et vivant à Strasbourg.

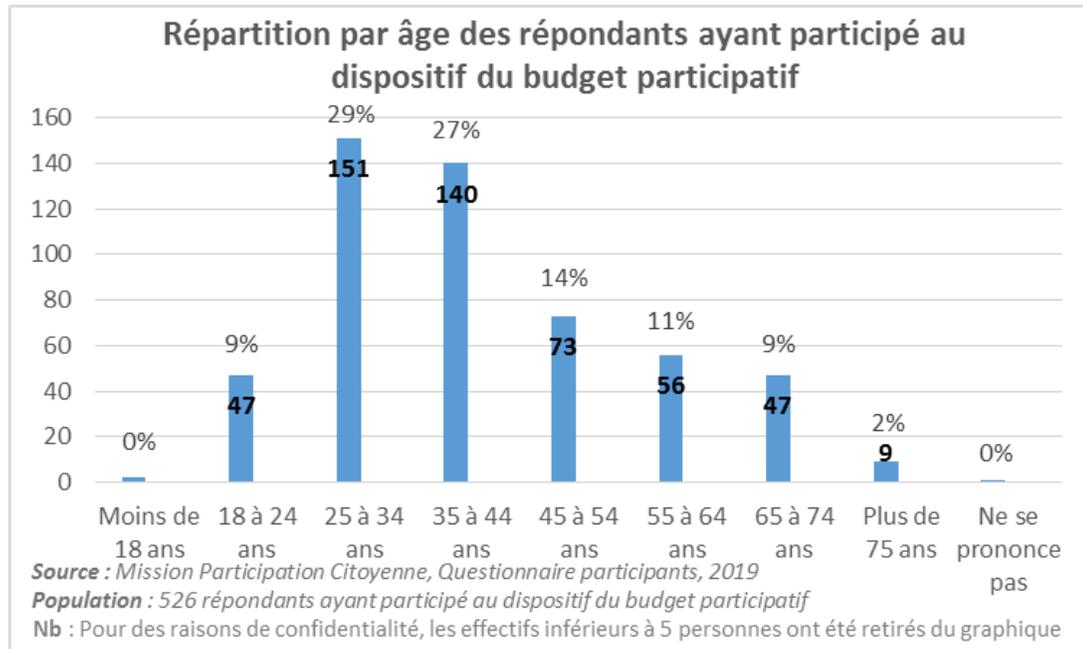
c) Une part presque égale d'hommes et de femmes parmi les répondants



50 % des répondants ayant participé au dispositif du BP sont des femmes, 48 % des répondants sont des hommes.

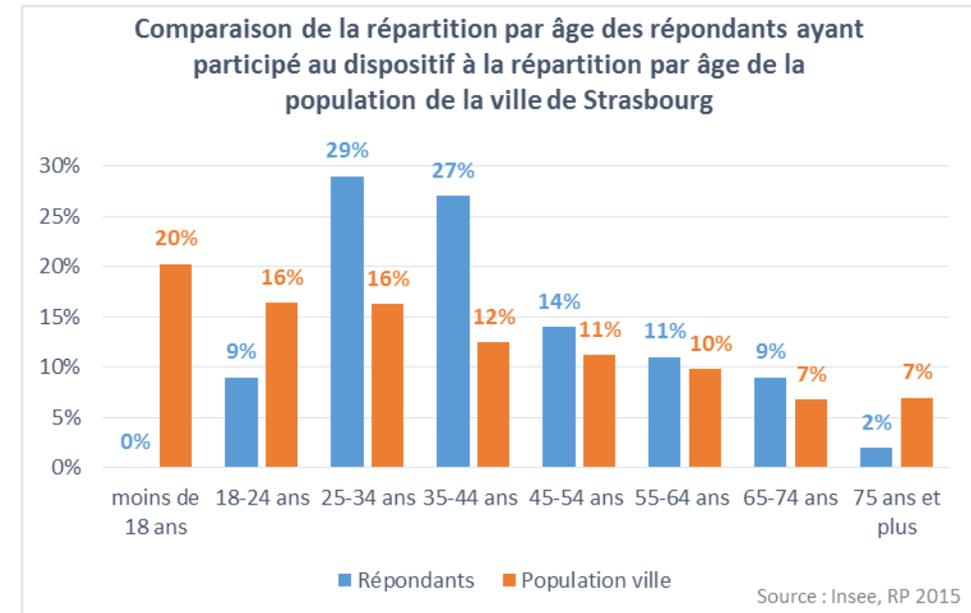
Info **Ayant participé au dispositif c'est-à-dire : ayant déposé un projet, voté ou les deux.**

d) Une forte mobilisation des 25 à 44 ans



Les 25-44 ans sont parmi les plus actifs dans la participation au dispositif (dépôt et vote).

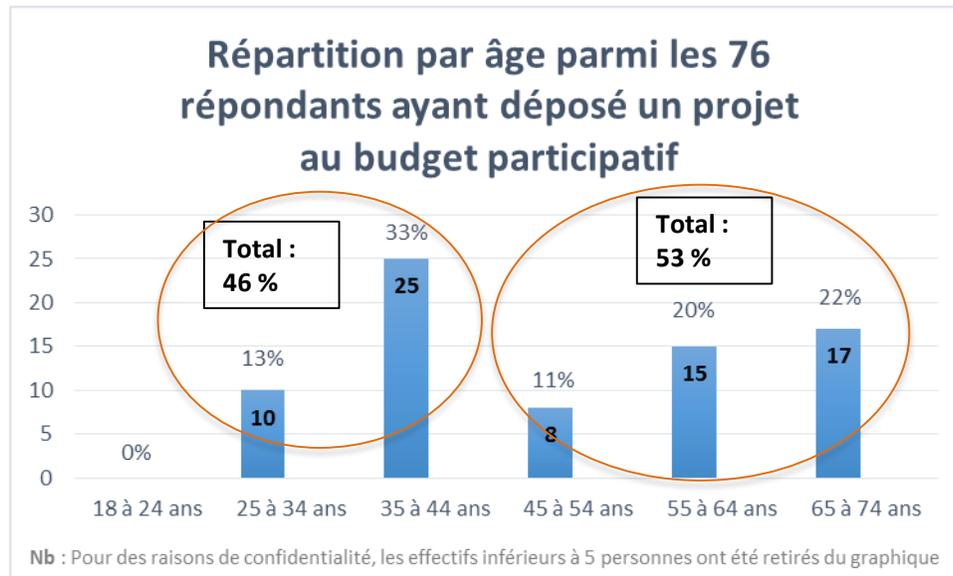
Les 25-34 ans ont davantage participé au vote qu'au dépôt de projet, les 35-44 ans sont dans le dépôt et le vote.



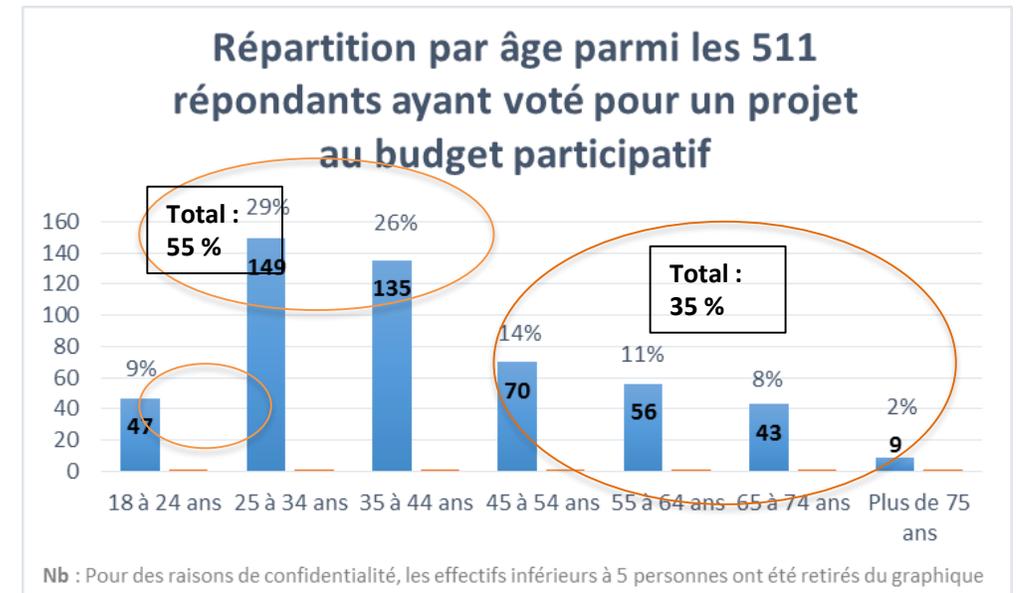
En comparant les répartition par âge des répondants avec celles de la ville nous remarquons une forte surreprésentation des 25 à 34 ans et dans une moindre mesure des 45 à 65 ans.

Les moins de 18 ans quant à eux sont sous représentés puisqu'ils représentent près de 0 % des répondants (moins de 5 personnes) ici contre tout de même 20 % de la population strasbourgeoise, les 18-24 ans et les plus de 75 ans sont aussi sous-représentés.

e) Une participation différente selon l'âge des répondants



- Les tranches d'âge inférieures à 25 ans n'ont déposé aucun projet parmi les répondants ayant participé au dispositif
- Les 25-34 représentent 13 % des dépositaires de projet
- La tranche d'âge la plus représentée sont les 35 - 44 ans (33 % des répondants)
- Les plus de 45 ans représentent 53 % des répondants dépositaires



- 9 % des répondants votants ont moins de 25 ans
- 29 % ont entre 25 et 34 ans, soit la classe d'âge la plus représentée
- 26 % ont entre 35 à 44 ans
- Les plus de 45 ans représentent cette fois-ci seulement 35 % des votants

f) Une participation différente selon les catégories socio-professionnelles des répondants



Info

* **Source** : INSEE : RP 2016 et exploitations complémentaires, population de 15 ans et plus selon la catégorie socioprofessionnelle de la commune de Strasbourg

Ayant participé au dispositif c'est-à-dire : ayant déposé un projet, voté ou les deux.

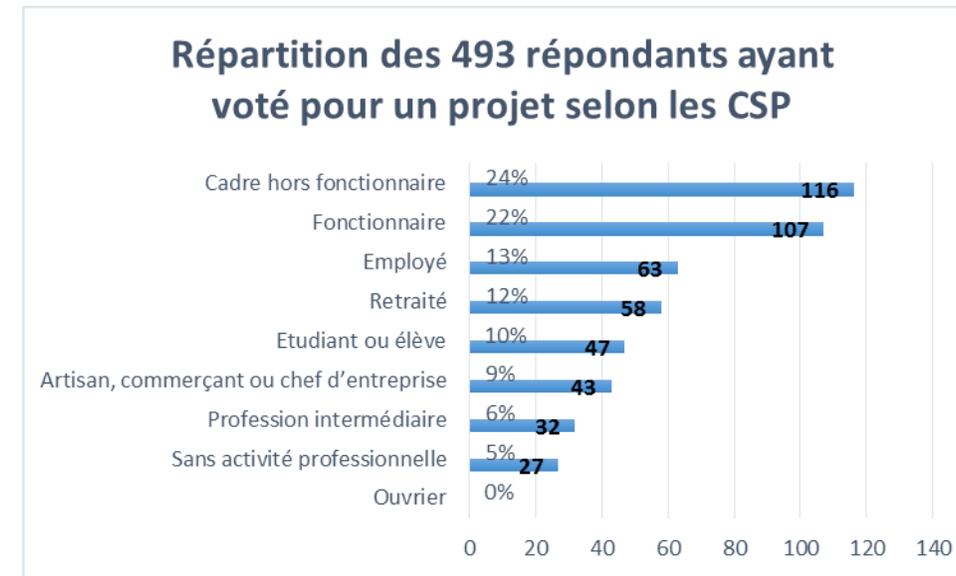
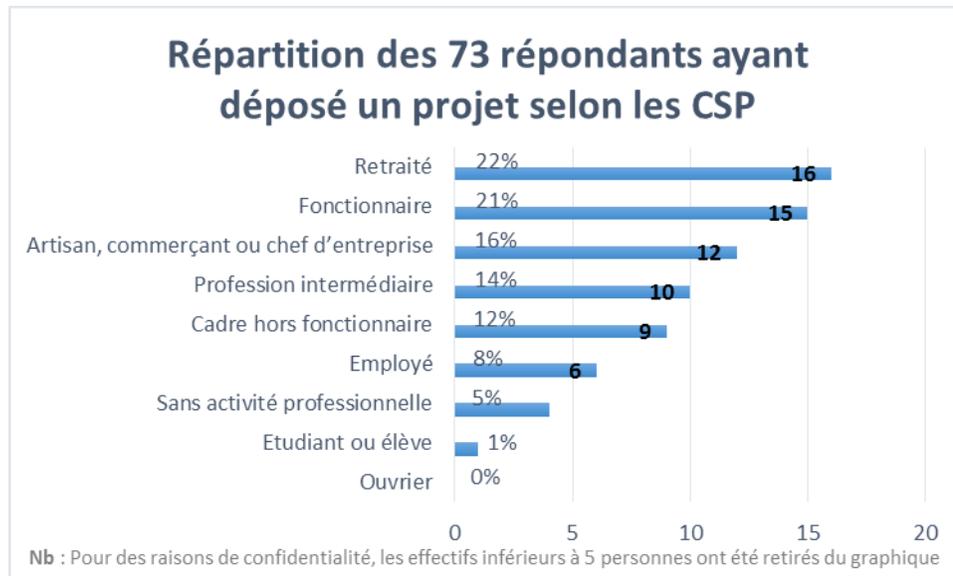
Les participants au dispositif sont pour l'essentiel **des actifs (69%)**

Parmi les répondants, il y a principalement une **surreprésentation des cadres** (INSEE* : 13,7%) ; **des artisans, commerçant, chefs d'entreprise** (INSEE* : 2,4%).

Il y a aussi une **sous représentation des professions intermédiaires** (INSEE* : 14%) et **des personnes sans activité professionnelle** (INSEE* : 26%) et **des retraités** (INSEE* : 18,4%). **Aucun ouvrier n'a répondu au questionnaire.** (INSEE* : 10,5%).

20 personnes n'ont pas souhaité mentionner leurs CSP.

f) Une participation différente selon les catégories socio-professionnelles des répondants



Parmi les actifs, il apparaît que ce sont davantage les fonctionnaires qui déposent des projets et votent, là où les cadres hors fonctionnaires sont plutôt dans le vote que dans le dépôt de projets (un investissement différent suivant la CSP).

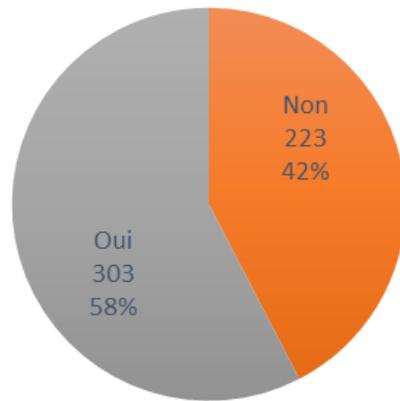
La **surreprésentation des retraités comme catégorie de population ayant déposé un projet** peut être mise en lien avec le fait que ce sont les 55-74 ans qui déposent le plus de projets. En revanche, une proportion moins forte de retraités est observée pour le vote.

A l'inverse, 1 % des dépositaires sont des étudiants / élèves contre 10 % des votants.

g) Des citoyens nouvellement mobilisés

Les répondants au questionnaire sont pour l'essentiel des personnes engagées dans la vie associative.

Engagement dans une association des répondants ayant participé au dispositif du budget participatif

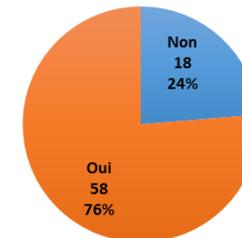


Source : Mission Participation Citoyenne, Questionnaire participants, 2019
Population : 526 répondants ayant participé au dispositif du budget participatif

Parmi les répondants ayant participé au dispositif du budget participatif, une forte proportion (58 %) est engagée dans une ou plusieurs associations.

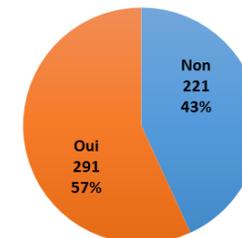
42 % d'entre eux ne sont pas engagés dans une association.

L'engagement des dépositaires de projet dans une association



Source : Mission Participation Citoyenne, Questionnaire participants, 2019
Population : 76 répondants ayant déposé un projet au budget participatif

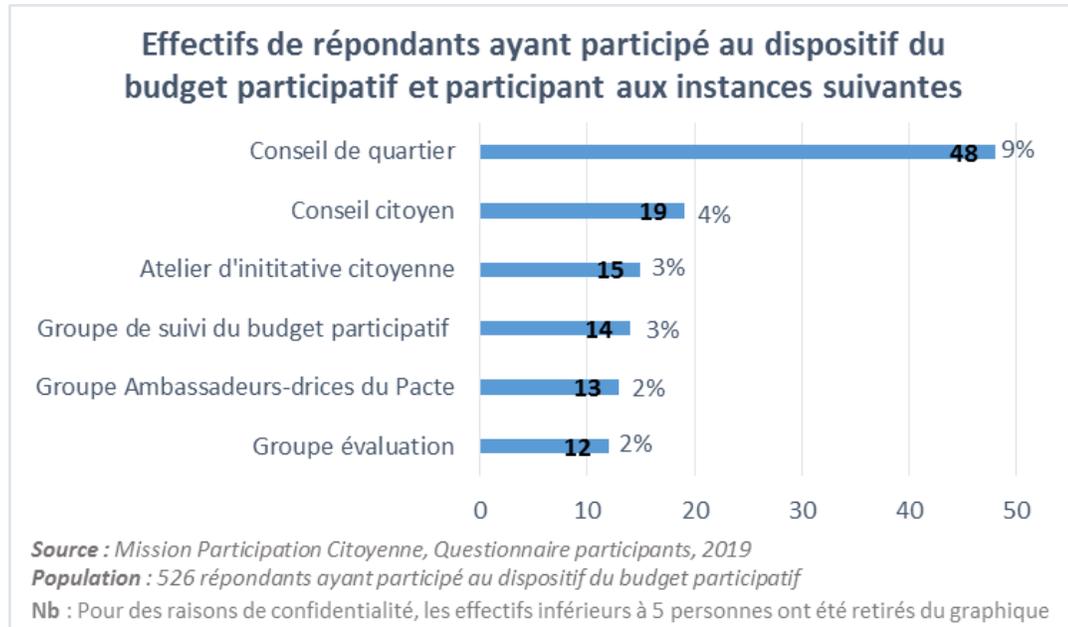
L'engagements des votants de projet dans une association



Source : Mission Participation Citoyenne, Questionnaire participants, 2019
Population : 512 répondants ayant voté pour un ou des projets au budget participatif

L'engagement dans une association est plus fort chez les répondants ayant déposé un projet que chez les répondants ayant voté pour un projet

g) Des citoyens nouvellement mobilisés



9 % des répondants ayant participé au budget participatif font partie d'un conseil de quartier.

Info

Des personnes peuvent participer à plusieurs instances.

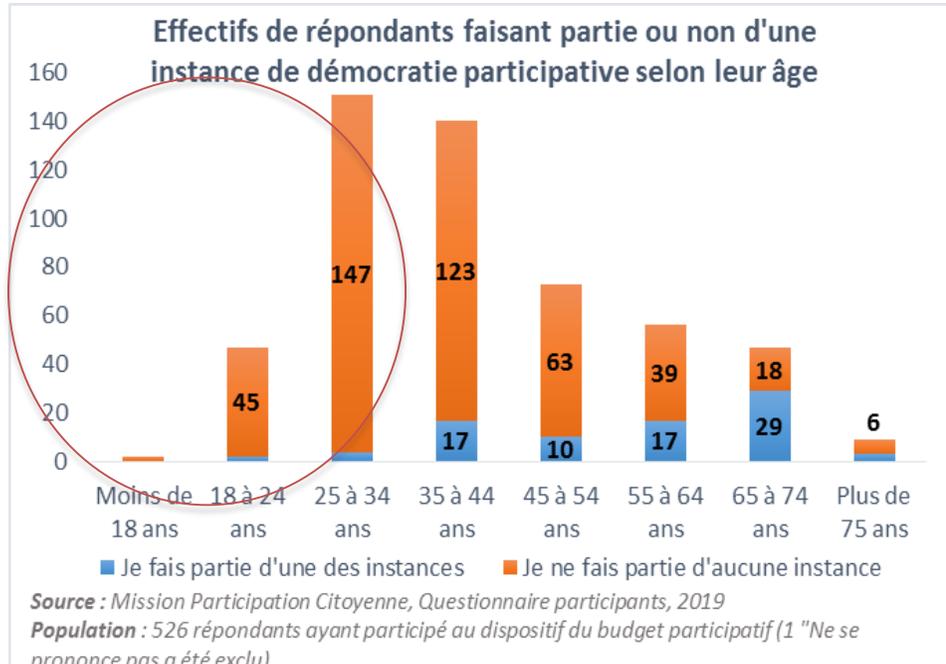
	Non membres conseil de quartier	Membres conseil de quartier	Total général
Non membres conseil citoyen	472	35	507
Membres conseil citoyen	6	13	19
Total général	478	48	526

Parmi les 19 répondants membres d'un conseil citoyen, 13 font aussi partie d'un conseil de quartier.

De plus, parmi les 12 répondants membres du groupe d'évaluation :

- 8 sont membres du groupe de suivi du budget participatif
- 7 sont membres d'un conseil de quartier,
- 7 sont membres du groupe des ambassadeurs du Pacte,
- 6 sont aussi membres d'un atelier d'initiatives citoyennes

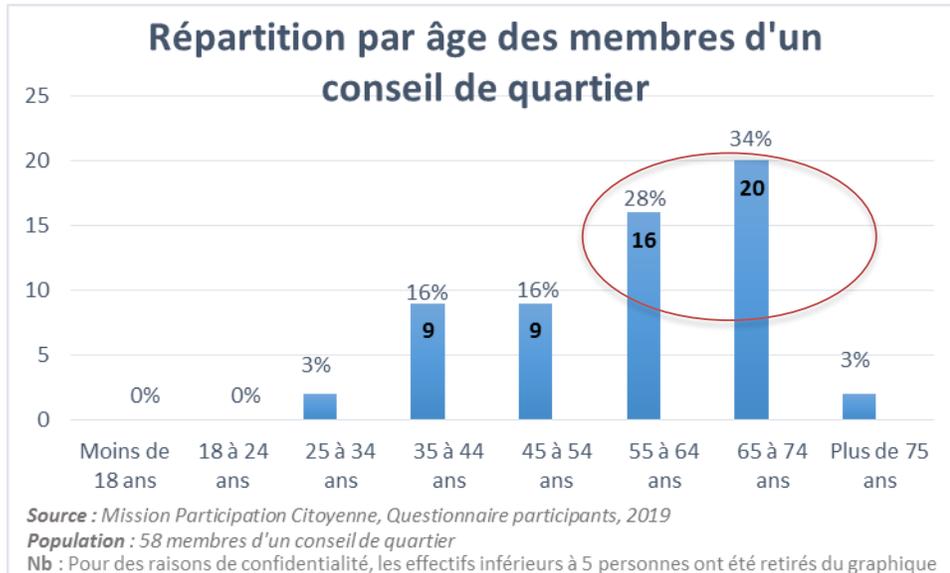
g) Des citoyens nouvellement mobilisés



Nb : Pour des raisons de confidentialité, les effectifs inférieurs à 5 personnes ont été retirés du graphique

Les répondants les plus jeunes mobilisés sur le dispositif sont nouvellement mobilisés.

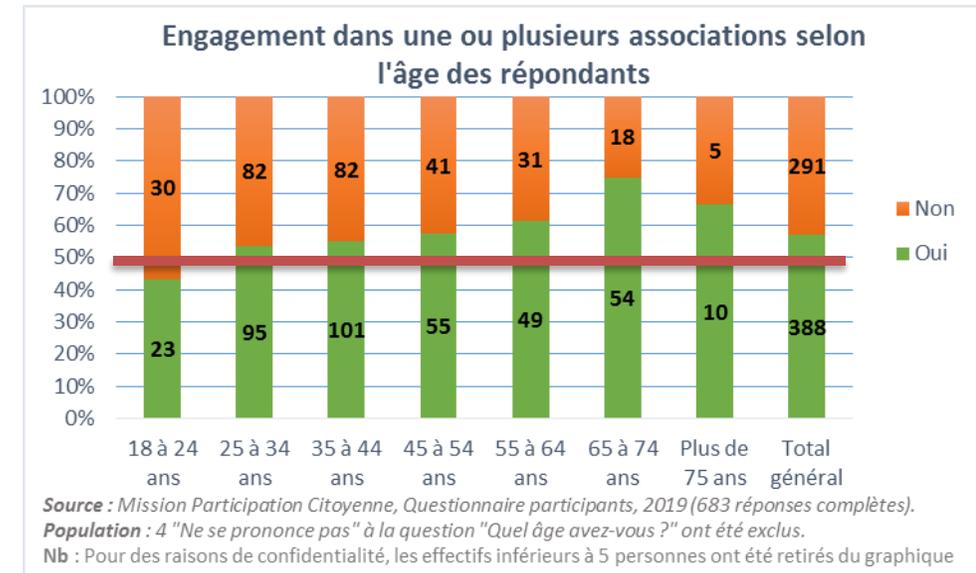
g) Des citoyens nouvellement mobilisés



58 répondants sont également membres d'un conseil de quartier.

Au sein des 58 répondants membres d'un conseil de quartier, **les 65-74 ans sont la tranche d'âge la plus représentée. Cette même catégorie est celle qui vote en proportion le moins les projets au budget participatif.**

Par contre, les 25-44 ans participent (votent/déposent ou les deux) le plus au dispositif du budget participatif alors qu'ils ne sont pas les plus présents au sein du Conseil de quartier.



Au-delà de 25 ans, globalement plus de la moitié des répondants est fortement engagée dans une association.

Plus de 70 % des répondants ayant entre 65 et 74 ans sont engagés, ce qui en fait la tranche d'âge la plus engagée.

A l'inverse les répondants ayant entre 18 et 24 ans apparaissent comme les moins engagés (avec tout de même environ 45 % d'entre eux).

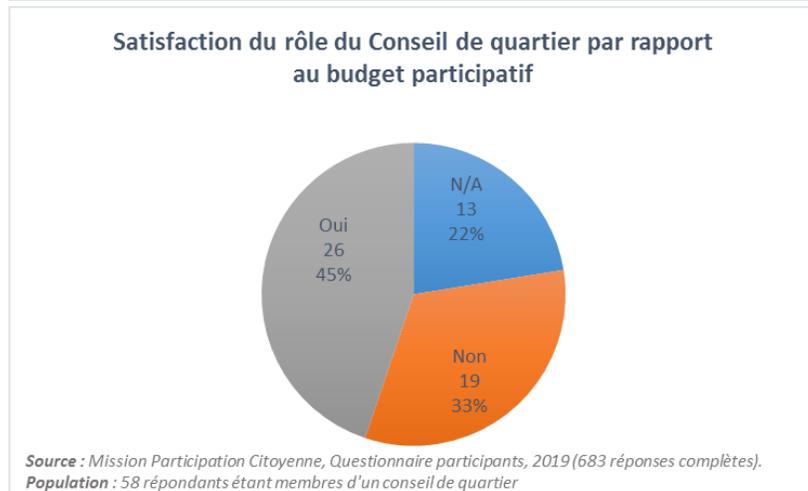
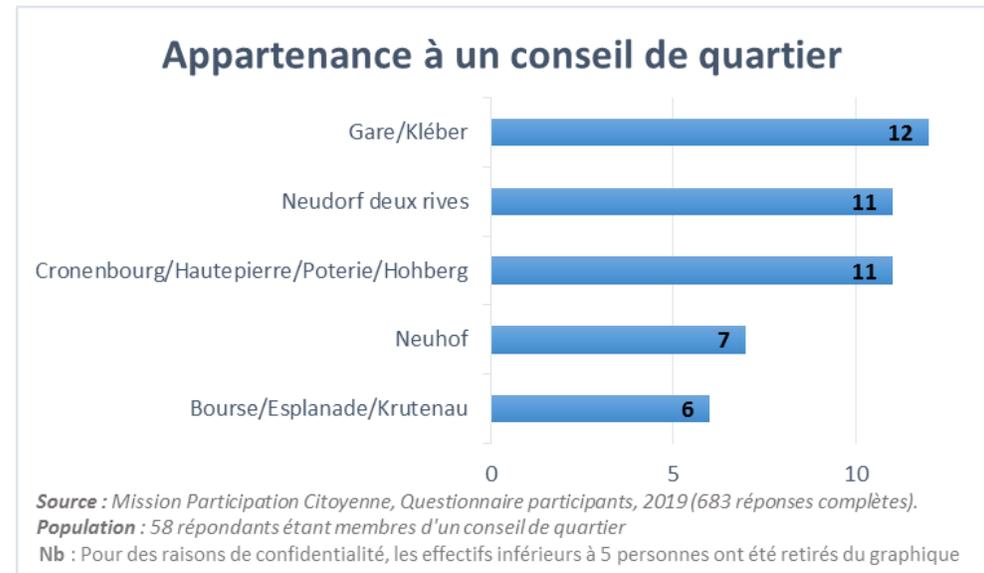
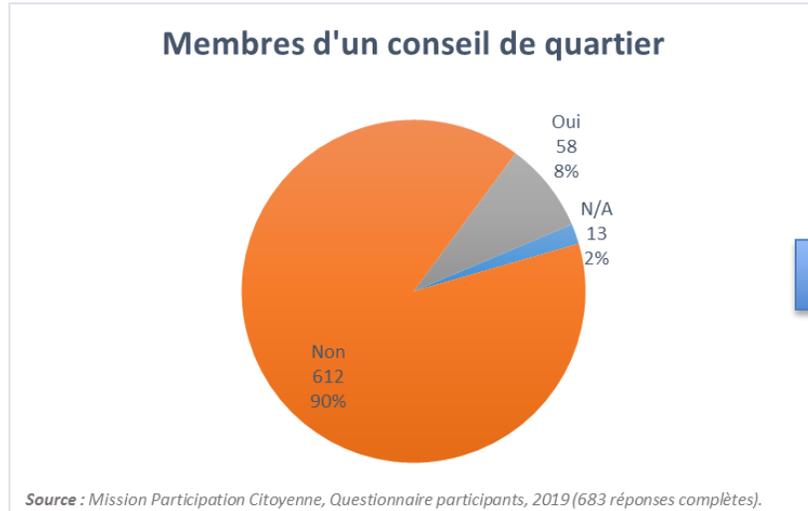
I- Diversité des participants : données qualitatives

Info **Légende:** (3): cité 3 fois

Diversité des profils	
Points positifs	Points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelles personnes mobilisées (2) - Favorise la diversité des profils (2) - Bonne appropriation par certains quartiers - Rencontres avec les citoyens - Augmentation de la participation grâce à la Pact' mobile - L'arsenal existant pour la participation est assez vaste - Permet aux citoyens de s'investir pour sa ville - Des projets sont déposés dans tous les quartiers - Favorise la participation au-delà des conseils de quartier 	<ul style="list-style-type: none"> - Appropriation par le même profil de citoyens (3) (toujours les mêmes / personnes déjà impliquées) - Sollicitations différentes selon les quartiers (2) (pas de mobilisation à la Robertsau) - Méconnaissance du site (2) - Envisage les problématiques de certaines personnes uniquement (2) - Peu de jeunes (2) (problème de représentativité) - Territorialisation selon les quartiers - Beaucoup de nouveaux projets dans certains quartiers (Neudorf), moins dans les quartiers périphériques - Cible les quartiers qui s'intéressent à la vie locale - Pas de mobilisation nouvelle - Préoccupations de classes moyennes supérieures et moins des classes populaires - Certains ne souhaitent pas participer - Communication insuffisante pour faire connaître le dispositif - Intérêt de certains citoyens pour des problématiques issues de leur quartier - Niveau d'information et de prise de paroles différents par rapport aux personnes qui ont l'habitude de participer aux conseils de quartier/associations
Perspectives	
<ul style="list-style-type: none"> - Envisager davantage de public avec la Pact' mobile (2) - Aller à la rencontre, expliquer le Pacte (2) (travail de terrain) - Veiller à la diversité de la population concernée - Mobilisation des citoyens à renforcer - Moyens supplémentaires pour atteindre l'objectif - Créer des ambassadeurs du Pacte - Faciliter la participation de tous, susciter l'envie - Améliorer le dialogue élus/habitants - Créer un nouvel espace démocratique - Bien communiquer et avoir des outils faciles d'accès - Limiter le désengagement - Envisager davantage de public dans les manifestations de quartier - Rendre plus accessible la démarche - Intégrer et mobiliser la jeunesse 	

(source : entretiens réalisés par le groupe évaluation)

L'articulation avec les Conseils de quartier



Articulation avec les conseils de quartier	
Points positifs	Points de vigilance
- Des conseillers de quartier se sont investis dans le sommet citoyen et ont fait le lien	- Moins de rencontres avec les conseils de quartier qu'auparavant
Perspectives	
- Nécessité d'une information des conseils de quartier sur le budget participatif, notamment sur les projets déposés, recevables, lauréats et leur réalisation sur le quartier	
- Besoin de rénover leur fonctionnement	

(source : entretiens réalisés par le groupe évaluation)

Info !

A Metz, les comités de quartier sont mis au cœur du dispositif. Leur rôle est décisif sur l'affinage des idées et sur la partie décisionnaire.

A Dijon, la décision finale sur les projets est prise par les commissions de quartier. Le vote a une valeur consultative.

II- Communication

a) Le coût de la communication sur le budget participatif

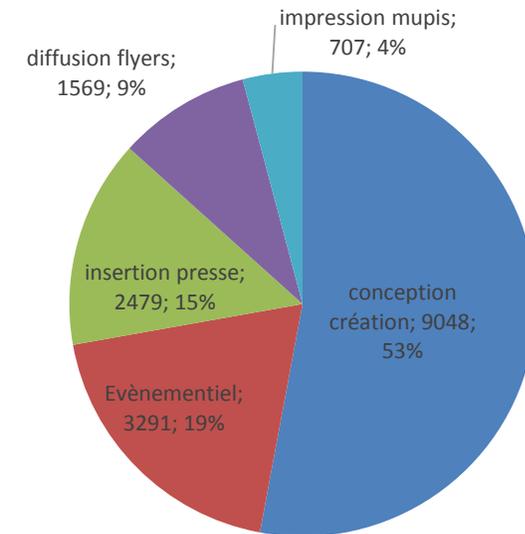
Budget communication phase de vote BP	
Objet	Montant TTC
Conception-crétion	9048
Impression mupis	707,88
Diffusion flyers	1569,6
Insertion presse	2479,62
Evènementiel	3291,41
TOTAL	17096,51

- Conception création : création/ conception des affiches et panneaux
- Mupis : affichages municipaux

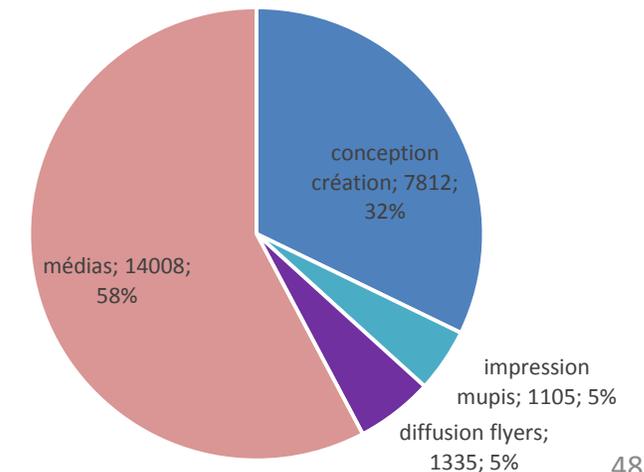
Budget communication phase de lancement du BP	
Objet	Montant TTC
Conception-crétion	7812
Impression mupis	1105,2
Diffusion flyers	1335,6
Medias	14008
TOTAL	24260,8

TOTAL BP	41357,31
-----------------	-----------------

Budget de communication : phase de vote BP

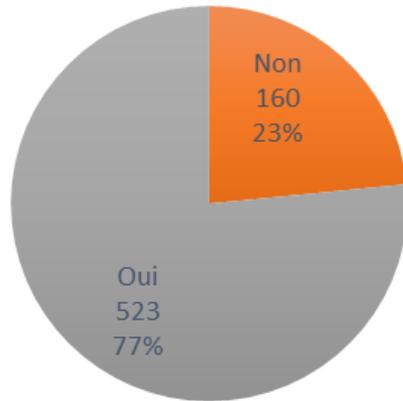


Budget de communication : phase de lancement du BP



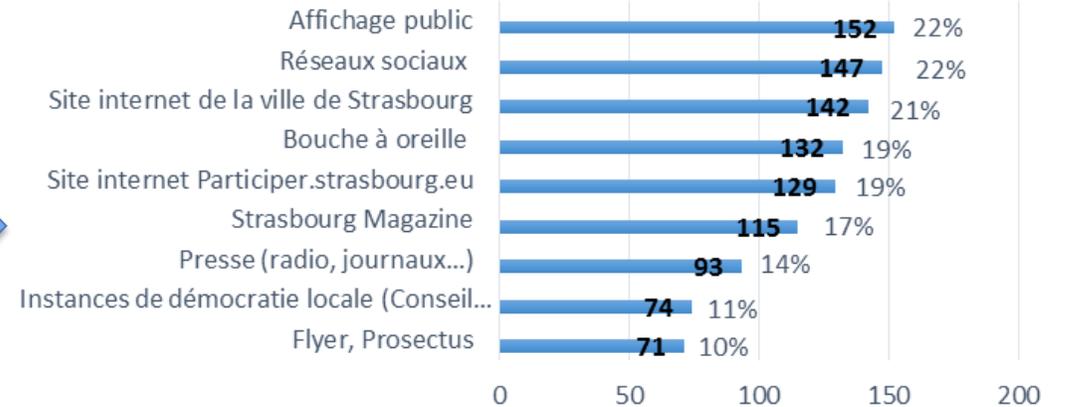
b) Le budget participatif, un dispositif bien connu par les répondants ...

Avez-vous entendu parler du dispositif du budget participatif ?



Si oui, comment ?

Effectifs de répondants ayant profité des moyens de communication suivants pour le budget participatif



Source : Mission Participation Citoyenne, Questionnaire participants, 2019

Population : 523 répondants ayant entendu parler du dispositif du budget participatif

Nb : Une même personne peut avoir coché plusieurs moyens de communication

Note de lecture : 22 % des répondants ont entendu parler du budget participatif grâce à l'affichage public.

Source : Mission Participation Citoyenne, Questionnaire participants, 2019 (683 réponses complètes).

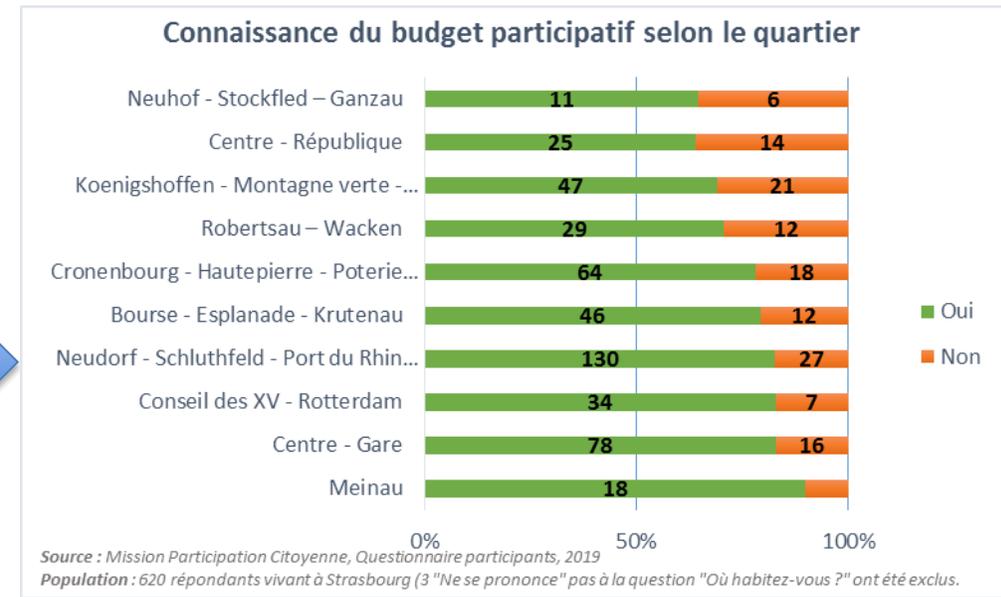
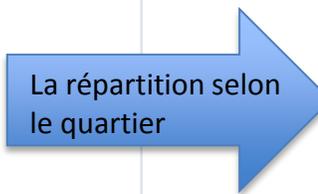
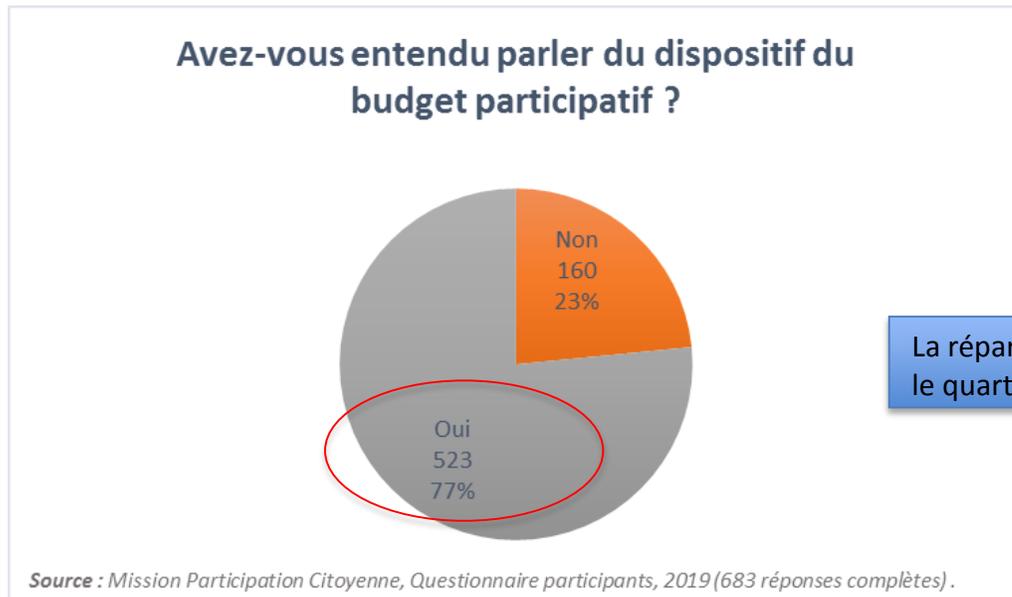
77 % parmi les 683 répondants au questionnaire connaissent l'existence du budget participatif.

Les canaux les plus utilisés pour être informés sur le budget participatif sont les voies numériques, suivies de l'affichage public et du bouche à oreille.

Info

A noter : ce questionnaire a été envoyé aux participants du dispositif du budget participatif et à celui des pétitions citoyennes.

b) ... mais de manière inégale selon les quartiers d'habitation



Nb : Pour des raisons de confidentialité, les effectifs inférieurs à 5 personnes ont été retirés du graphique

La proportion de répondants ayant entendu parler du budget participatif **est plus importante pour les répondants des quartiers suivants :**

- **Meinau,**
- **Centre – Gare,**
- **Conseil de XV – Rotterdam et**
- **Neudorf – Schluthfeld – Port du Rhin.**

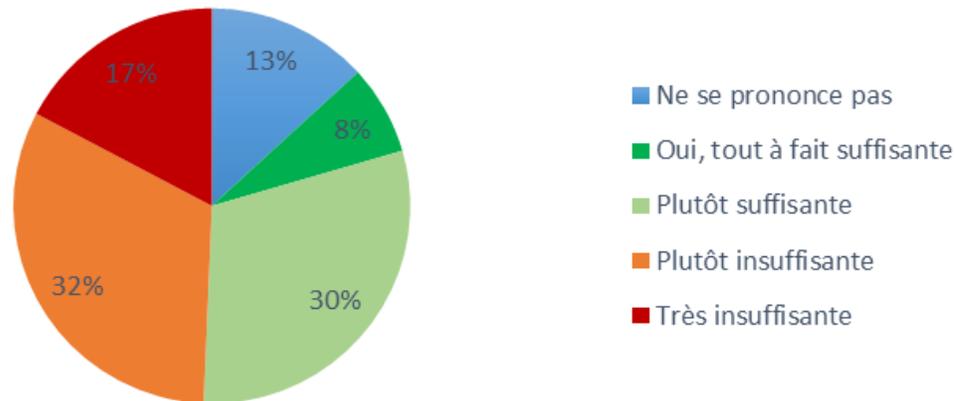
Dans les **quartiers suivants, les parts de répondants connaissant le dispositif sont les moins importantes :**

- **Neuhof – Stockfled – Ganzau,**
- **Centre – République**

c) Une communication à améliorer

Un mécontentement global sur la communication autour du dispositif du budget participatif (près de la moitié des répondants estiment la communication insuffisante). Élément notable : l'affichage public, le moyen de communication qui apparaît comme étant le plus efficace, semble être celui à améliorer pour 1/3 des répondants totaux.

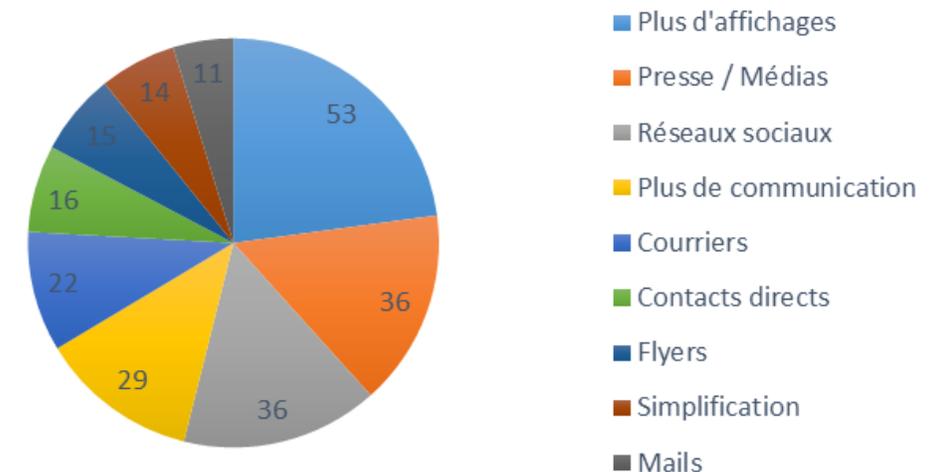
La communication de la Ville sur le budget participatif selon les répondants



Source : Mission Participation Citoyenne, Questionnaire participants, 2019 (683 réponses complètes).

=> **49 %**, soit presque la moitié des répondants trouvent la communication **insuffisante**, contre **38 %** des répondants qui la trouvent **suffisante**, tandis que 13 % des répondants ne se prononcent pas (forte proportion).

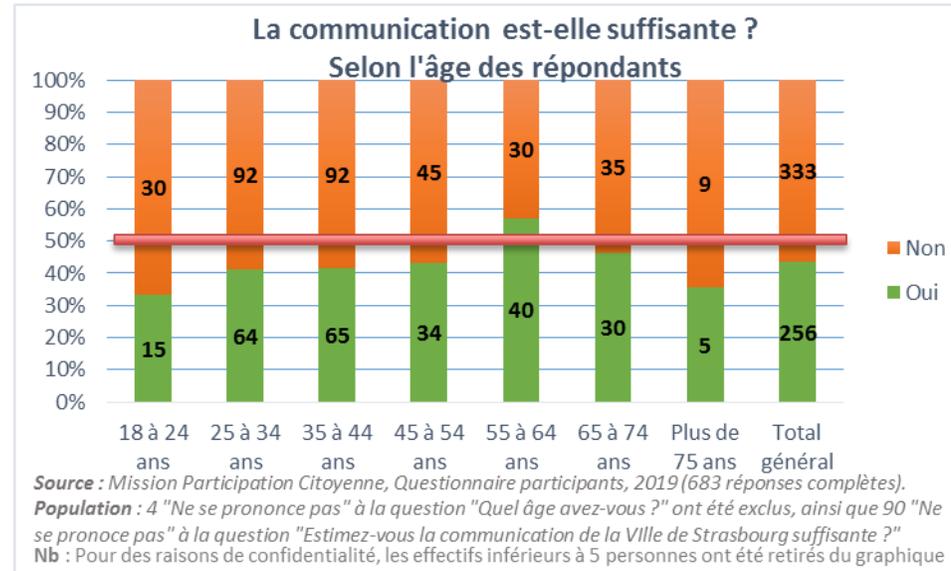
Les propositions pour améliorer la communication



Source : Mission Participation Citoyenne, Questionnaire participants, 2019 (683 réponses complètes).
Nb : 203 propositions classées parmi 218 réponses (question ouverte non obligatoire).

⇒ Pour améliorer la communication, les répondants souhaitent en priorité **plus d'affichages, d'apparition dans la presse / les médias, ainsi que sur les réseaux sociaux**.
⇒ 29 répondants souhaitent de manière générale plus de communication.

d) Une communication insuffisante peu importe l'âge des répondants



Pour toutes les tranches d'âge globalement la communication semble insuffisante.

e) La communication : données qualitatives

Légende:
(3): cité 3 fois

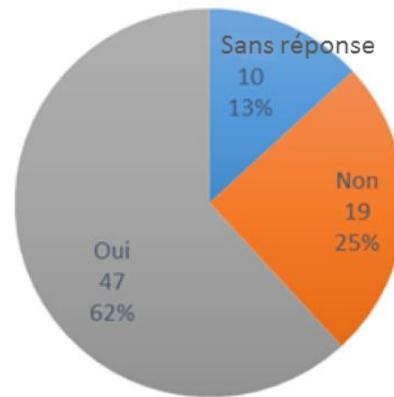
Communication	
Points positifs	Points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> - Les affiches ont été vues (3) - C'est un bon début (2) - Suffisante - La Pact' mobile est un bon outil - Engouement des strasbourgeois sans trop de communication - C'est bien d'avoir les ambassadeurs sur le terrain - Connaissance grâce à la plateforme, les presse, les réseaux sociaux, l'affichage public 	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance du dispositif lors des visites de quartier - Des agents de la collectivité n'étaient pas au courant - Manque de communication lors de la période du vote
Perspectives	
<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la communication (3) auprès de tous les publics, notamment dans les quartiers populaires - Promouvoir la saison 2 du budget participatif (2) - Nécessité d'une communication plus intense (2) - Associer davantage les habitants en allant vers eux - Mieux associer les acteurs par la communication et l'information - Mieux communiquer en interne et en externe - Organiser une soirée par quartier pour le vote papier, accompagner les porteurs de projets - Multiplier les moments de débats, d'échanges, les présences sur le terrain et les formats (petits déjeuners, stands Pacte Mobile) - Proposer une présentation publique de tous les projets avant l'ouverture du vote - Monter en puissance (communication, simplification) - Inviter les habitants aux inaugurations des projets réalisés - Augmenter la durée de tourner pour la Pacte Mobile - Augmenter la communication par diffusion de courriers - Meilleure visibilité des plannings de vote et de mise en œuvre - Meilleure communication : les porteurs de projet sont trop peu informés des étapes de validation et réalisation. - Communiquer plus en amont sur le budget participatif et garantir un niveau d'information égal à l'ensemble des agents, notamment ceux au contact du public et des associations locales - Temps collectif inter direction - Faire appel à une agence de communication - Communication dans les milieux scolaires et universitaires - Informer clairement les citoyens sur les projets en cours - Nécessité d'une appropriation plus large auprès des agents et des citoyens - Plus de communication sur toute la ville et plus de communication sur les CP et les ambassadeurs - Documents d'information dans toutes les boîtes aux lettres - Campagne par spots publicitaires dans les cinémas - Distribution de documents d'information dans les CSC et les bibliothèques - Communication avec des mots plus simples - Toucher plus de jeunes 	

(source : entretiens réalisés par le groupe évaluation)

III- Accessibilité du dispositif

a) Une facilité à déposer un projet

Facilité à déposer un projet



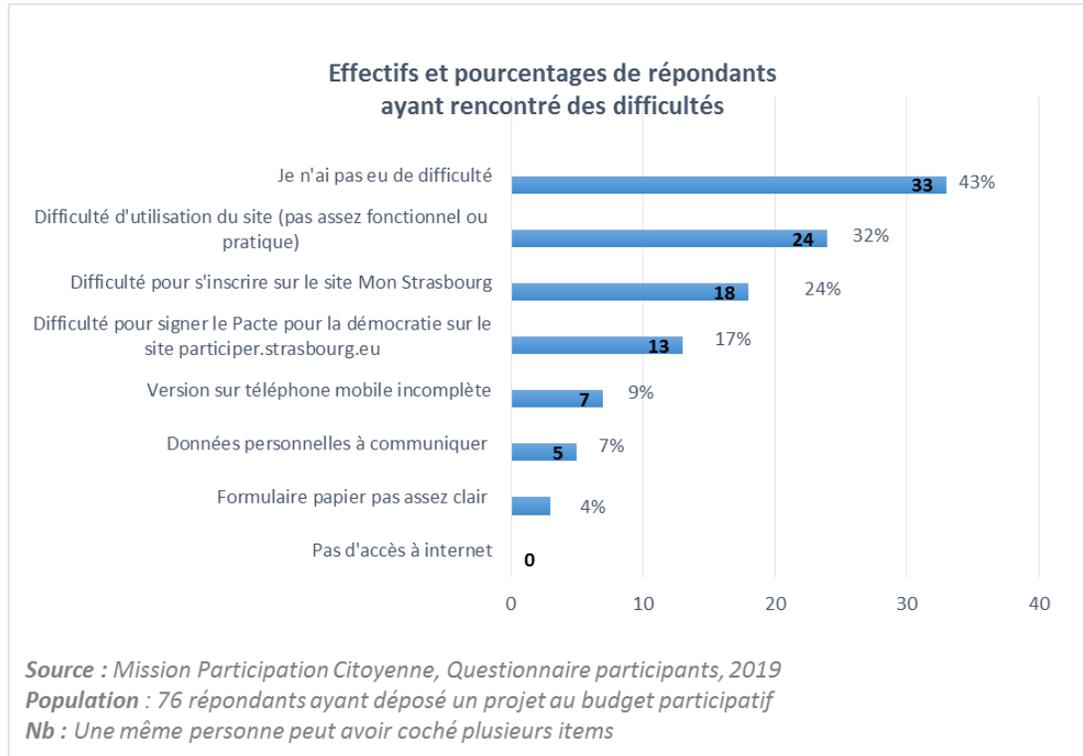
Source : Mission Participation Citoyenne, Questionnaire participants, 2019
Population : 76 répondants ayant déposé un projet au budget participatif

62 % des répondants ayant déposé un projet (47 personnes) affirment qu'il est facile de déposer un projet.

Cependant, 25 % trouvent cela difficile (19 personnes).

b) Un site internet qui présente des difficultés d'utilisation

Le principal obstacle pour déposer un projet semble être le site internet et particulièrement sa fonctionnalité, l'inscription, la complétude et la signature.



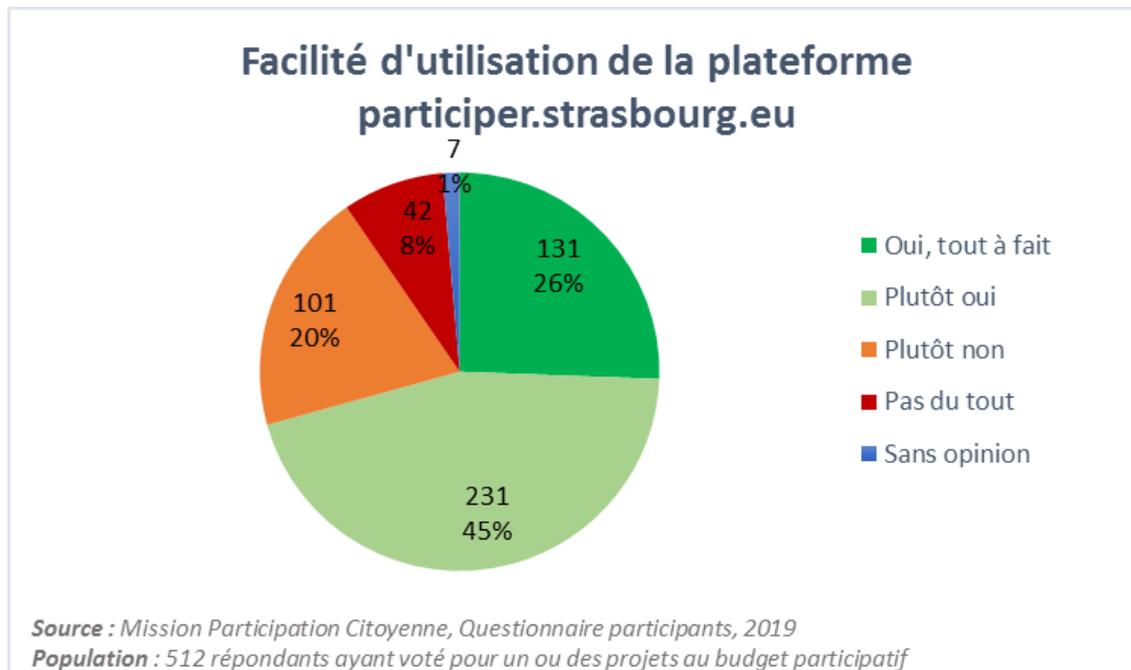
Attention : L'accès à internet n'a été un frein pour aucun des répondants pour les dépôt des projets, néanmoins, cette information ne permet pas d'affirmer que l'accès à internet ne pose pas de difficulté dans la participation au dispositif. Hypothèse selon laquelle les personnes pour lesquelles l'accès à internet présente une difficulté pour déposer un projet n'ont, par conséquent, pas pu non-plus répondre au questionnaire.

- Les principales difficultés rencontrées sont les suivantes :
- **difficulté d'utilisation du site,**
 - **difficulté pour s'inscrire sur le site Monstrasbourg et**
 - **difficulté pour signer le Pacte pour la démocratie.**

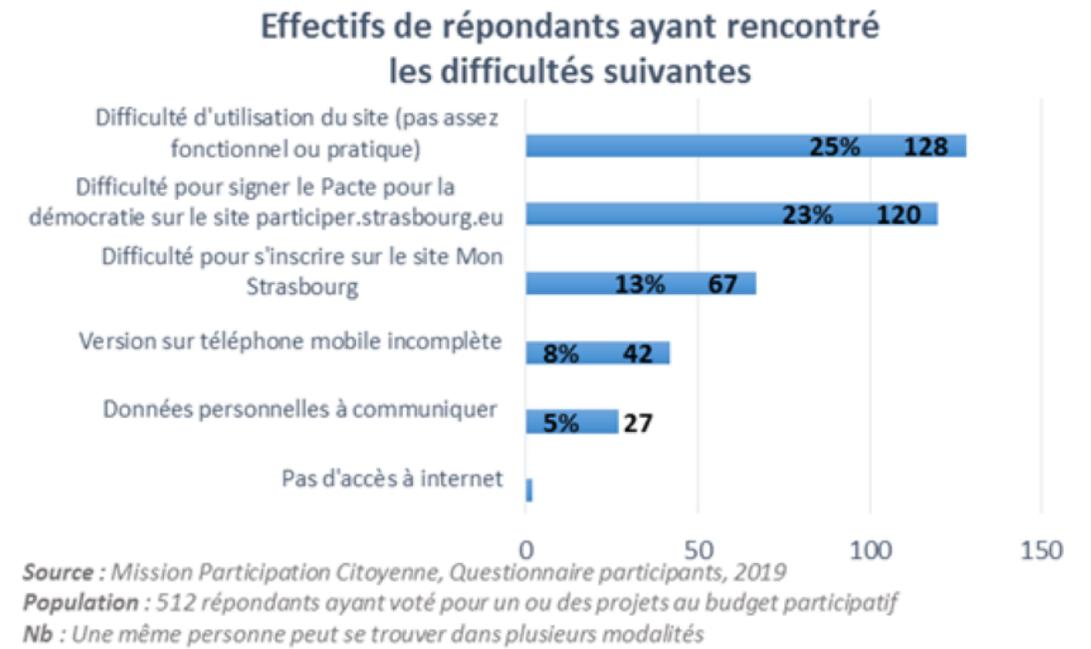
55 réponses sur 76, montrent que le site a posé problème (une même personne peut avoir coché plusieurs difficultés).

c) Une facilité à voter pour un projet malgré un site internet qui présente des difficultés d'utilisation

Que ce soit pour le dépôt ou pour le vote, les répondants sont globalement satisfaits. Par ailleurs, les difficultés rencontrées sont les mêmes suivant le dépôt ou le vote, à savoir : l'utilisation du site internet (fonctionnalité, inscription, signature du Pacte).



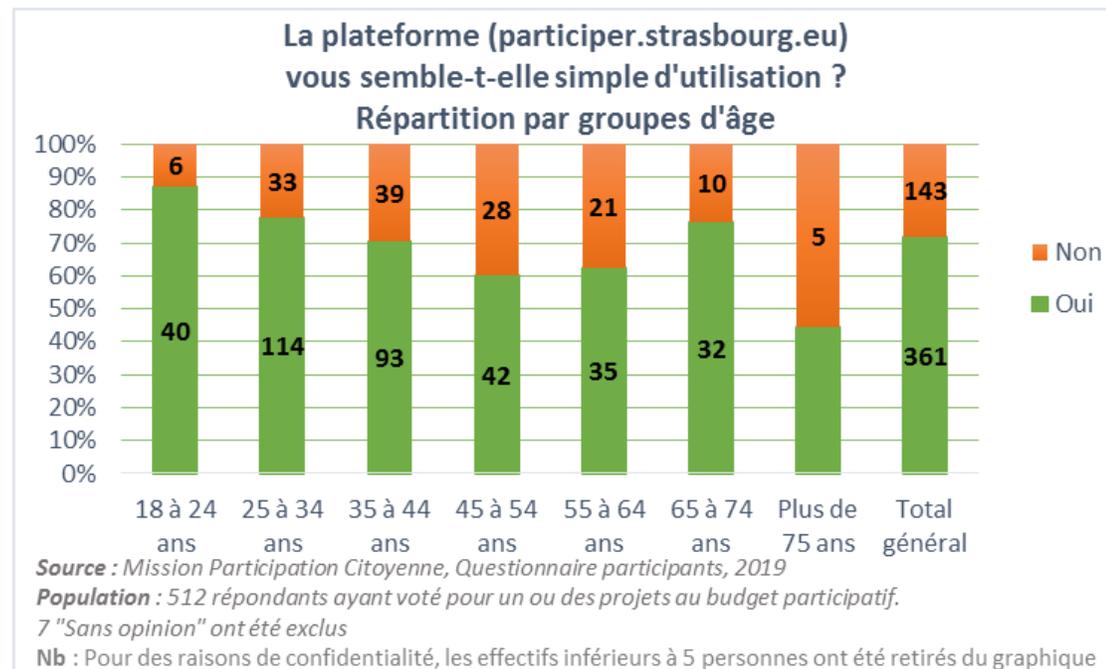
71 % des répondants ayant voté pour un projet au budget participatif trouvent la plateforme participer.strasbourg.eu facile d'utilisation contre 28 %.



Les difficultés rencontrées sont les suivantes : **site pas assez fonctionnel, difficultés pour signer le Pacte, difficultés pour s'inscrire sur le site.**

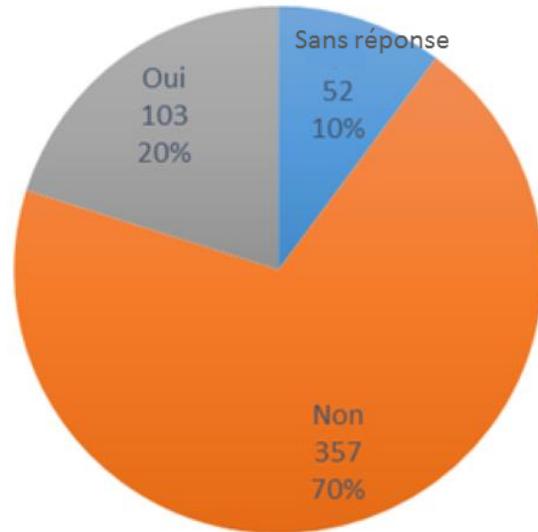
d) Une facilité d'utilisation de la plateforme peu importe l'âge des répondants

La tranche d'âge de 18 à 24 ans est celle qui trouve l'utilisation de la plateforme la plus facile.



e) Un vote papier déclaré non nécessaire par la majorité des répondants

Nécessité d'un vote papier



Source : Mission Participation Citoyenne, Questionnaire participants, 2019
Population : 512 répondants ayant voté pour un ou des projets au budget participatif

70 % des répondants ayant voté ne pensent pas qu'un vote papier serait nécessaire.

Info

Attention : ce questionnaire a été envoyé uniquement en ligne : ceux qui ont répondu ont peut-être une facilité à utiliser le numérique.

Info

- Beaucoup de villes optent pour **un vote papier**.
- **Lisbonne** a créé des espaces de vote pour réduire la fracture numérique et utilise également les sms comme bulletin de vote.

III- Accessibilité du dispositif : données qualitatives

Info

Légende: (3): cité 3 fois

L'accessibilité à la participation (plateforme, vote en ligne, fracture numérique)	
Points positifs	Points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> - Pas besoin de vote papier (ce n'est pas l'outil numérique qui bloque les gens) - Vote en ligne pratique, évite la fraude - Formulaire papier pour déposer dans toutes les mairies - Vote électronique : outil approprié pour hiérarchiser les projets, outil ouvert 	<ul style="list-style-type: none"> - Outil numérique complexe (3) - Fracture numérique : certains publics en marge, cela ne permet pas de cibler tous les publics (2) - Vote papier : les gens ne se mobiliseraient pas forcément plus (2) - Fracture numérique et sociale qui se révèle dans la participation citoyenne - Complicé et contraignant - Vote en ligne : pas facile, il faut vraiment avoir envie de voter - Problématiques liées au numérique, ça a pu être un frein - Difficulté d'accès vote en ligne - Vote en ligne doit être expliqué (notamment le fait d'avoir 5 votes) - Les personnes qui votent sont inscrites sur Monstrasbourg - Difficulté d'utilisation du site sur le smartphone - Les gens ne se sentent pas concernés, ils ne participeront pas plus avec un vote papier - Vote papier : compliqué (coûts) - Vote papier : demande logistique et traitement (analyse, fraudes) - Vote papier : irréaliste sans argent en plus
Perspectives	
<ul style="list-style-type: none"> - Il faut simplifier la plateforme - Interface de vote en ligne plus convivial - Faciliter le vote et le dépôt sur la plateforme - Améliorer le vote en ligne (faciliter l'accès) - La procédure d'inscription doit être simplifiée - Mettre dans beaucoup d'endroits un outil qui permettrait de voter en ligne (exemple : un robot sur l'espace public, devant les supermarchés). Sortir du papier. - Un vote papier accroîtrait le travail des services mais permettrait de toucher plus de personnes - Le vote papier permettrait aux porteurs de projets d'expliquer les intentions et modalités - Créer une application toute simple - Vote papier donne une autre forme de visibilité : dans les maries/centres sociaux. Permet de discuter, de rendre les habitants plus curieux et de leur donner envie de s'impliquer - Faire un site sur le budget participatif 	

(source : entretiens réalisés par le groupe évaluation)

A. En quoi le budget participatif touche-t-il une diversité des Strasbourgeois sur l'ensemble du territoire ?

Synthèse



QUESTION N°1 : COMMUNICATION ET ACCESSIBILITÉ

En quoi le budget participatif touche-t-il une diversité des Strasbourgeois sur l'ensemble du territoire ?
(Réalisée par Extracité)

Points positifs	Points de vigilance
<p>Une proportion équivalente de femmes et d'hommes</p> <p>Une diversité de catégories socioprofessionnelles mais ..</p> <p>Une diversité d'âge mais</p> <p>Tous les quartiers ont participé au dispositif mais</p> <p>4 répondants sur 5 connaissent le dispositif mais</p> <p>42% des répondants ne sont pas investis dans la vie associative mais</p> <p>4 répondants sur 5 connaissent le dispositif (principalement grâce à l'affichage public et la communication internet) mais</p> <p>Un dépôt des projets et un vote jugés plutôt faciles. Un vote en ligne pratique qui évite les fraudes et un vote papier non nécessaire et coûteux mais...</p>	<p>Des participants qui sont essentiellement des actifs (notamment cadres et fonctionnaires), et très peu d'inactifs</p> <p>Un type de participation différent selon l'âge :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ En dessous de 35 ans : majoritairement des votants, peu de porteurs de projet ➤ Au dessus de 35 ans : vote et/ou dépôt de projet <p>Une participation inégale selon les quartiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Plus forte participation : Neudorf/Schluthfeld/Port du Rhin/Musau (25% des répondants, 16% des projets déposés), Centre/Gare (16% des projets déposés) et Koenigshoffen/Montagne verte/Elsau (12% des projets déposés) ➤ Plus faible participation : Neuhof/Stockfled/Ganzau (2% des répondants contre 8 % de la population totale) et la Meinau <p>Une connaissance inégale selon les quartiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaissance plus marquée à la Meinau, Centre/Gare, Conseil des XV/Rotterdam et Neudorf/Schluthfeld/Port du Rhin/Musau ➤ Connaissance moins marquée à Neuhof/Stockfled/Ganzau et Centre/République <p>Différentes appropriations du dispositif en fonction des catégories de population</p> <p>Les répondants sont pour la plupart déjà investis dans la vie citoyenne :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 58% des répondants sont investis dans la vie associative ➤ 9% des répondants sont membres de conseils quartier <p>Une communication à renforcer selon la moitié des répondants</p> <p>Un point de vigilance sur la fonctionnalité du site internet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Une remise en cause de la nécessité de s'inscrire au site et de signer le Pacte ➤ Le référencement des projets sur la plateforme peut influencer les votes ➤ Un outil numérique compliqué et contraignant qui peut entraîner une fracture sociale

Axes d'amélioration

Améliorer le site internet (présentation des projets plus neutres, simplification générale, simplification de la procédure de vote (inscription > signature du pacte > vote), amélioration de la version mobile, créer une application toute simple.

Mieux communiquer en interne de la collectivité sur les objectifs et modalités du dispositif :

- Communiquer plus en amont sur le budget participatif et garantir un niveau d'information égal à l'ensemble des agents, notamment ceux au contact du public et des associations locales
- Organiser des temps collectifs inter-direction

Mieux communiquer auprès de tous les publics, notamment dans les quartiers populaires :

- Associer davantage les habitants en allant vers eux
- Organiser une soirée par quartier pour le vote papier
- Multiplier les moments de débats, d'échanges, les présences sur le terrain et les formats (petits déjeuners, stands Pacte Mobile)
- Proposer une présentation publique de tous les projets avant l'ouverture du vote
- Inviter les habitants aux inaugurations des projets réalisés
- Promouvoir la saison 2 du budget participatif
- Augmenter la durée de tournée de la Pacte Mobile
- Augmenter la diffusion de courriers
- Mieux informer sur les plannings de dépôt, validation, vote et mise en œuvre des projets

B. En quoi les projets déposés témoignent-ils d'une diversité (contenu et localisation) et répondent aux besoins des habitants ?

B. En quoi les projets déposés témoignent-ils d'une diversité (contenu et localisation) et répondent aux besoins des habitants ?

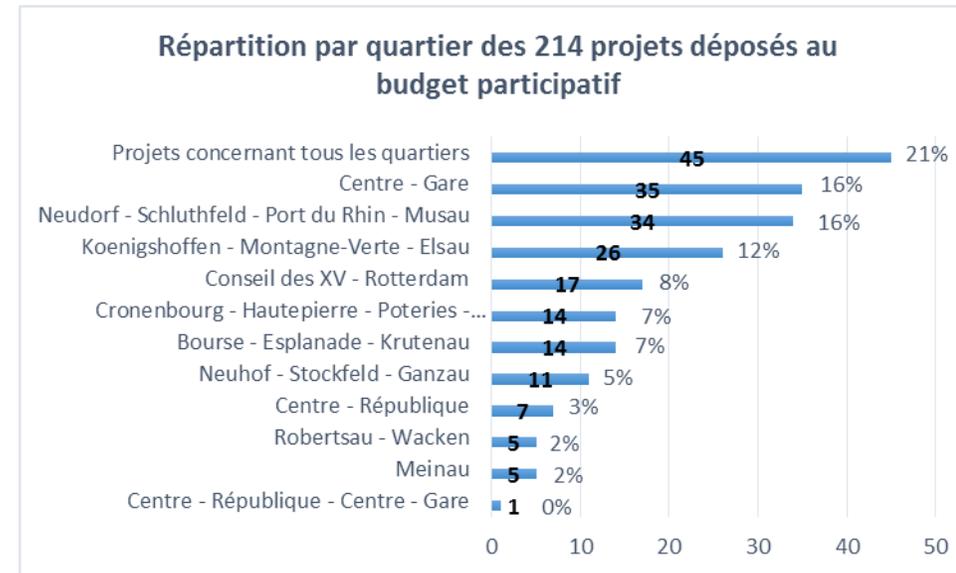
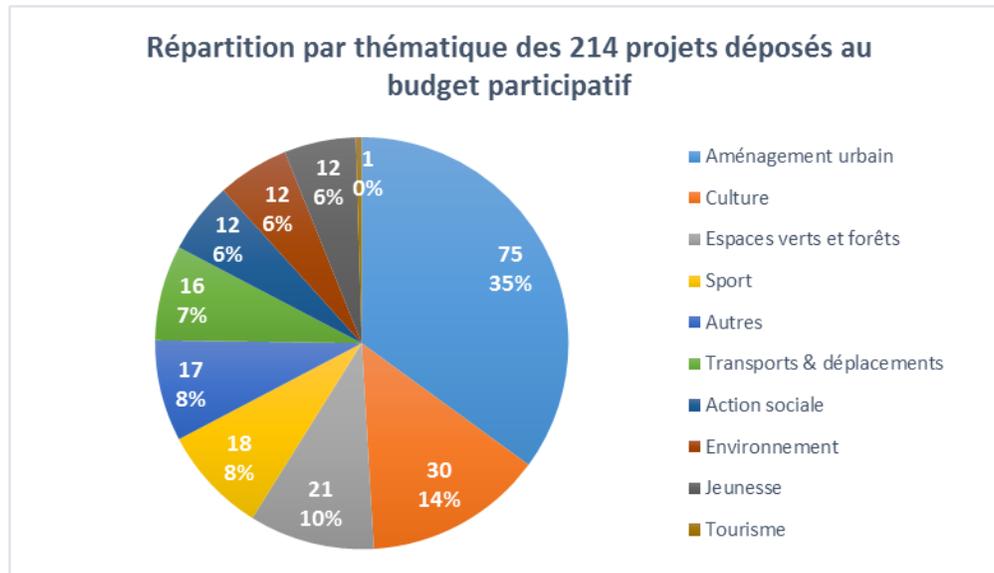
Cette question n'a pas pu être envisagée comme il était prévu lors de la réunion avec le groupe d'évaluation. En effet, les résultats suivants n'ont pu être présentés, notamment par manque d'informations et par manque de temps.

**Sans présentation synthétique de ces constats au groupe
aucune préconisation n'a pu être élaborée pour cette question**

Il serait intéressant de répondre à cette question lors de la saison 2 du dispositif.

I - Thématiques et localisations des projets du budget participatif

a) Une inégale répartition des thématiques et des localisations des 214 projets déposés

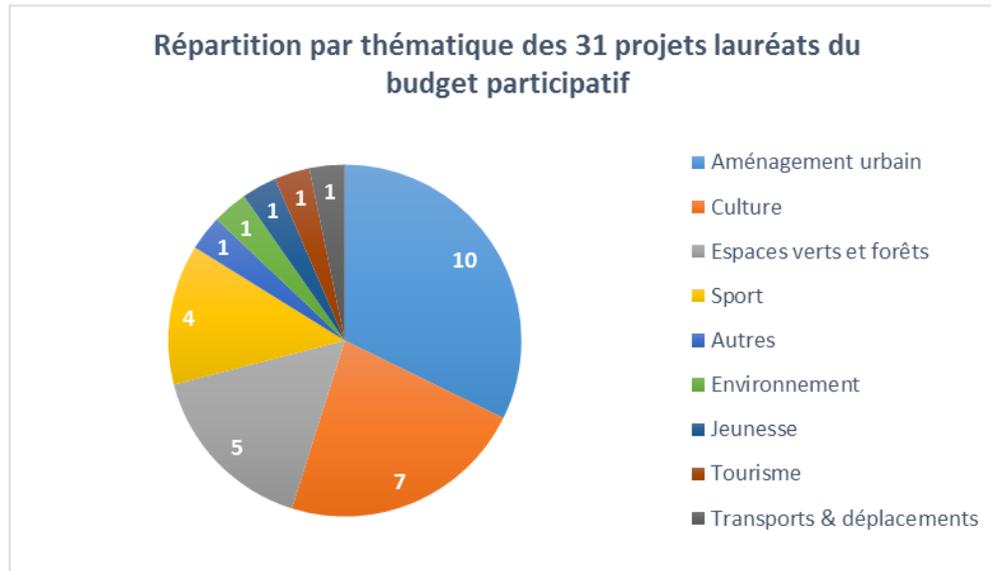


Info Les projets lauréats ont au final été rattachés à un quartier

Une mobilisation différente selon les quartiers :

- **Importante** : Centre – gare / Neudorf – Schluthfeld – Port du Rhin Musau / Koenigshoffen – Montagne verte – Elsau
- **Moyenne** : Conseil des XV – Rotterdam / Cronenbourg – HautePierre – Poteries / Bourse – Esplanade – Krutenau / Neuhof – Stockfeld – Ganzau
- **Faible** : Centre – République / Robertsau – Wacken / Meinau / Centre - Gare

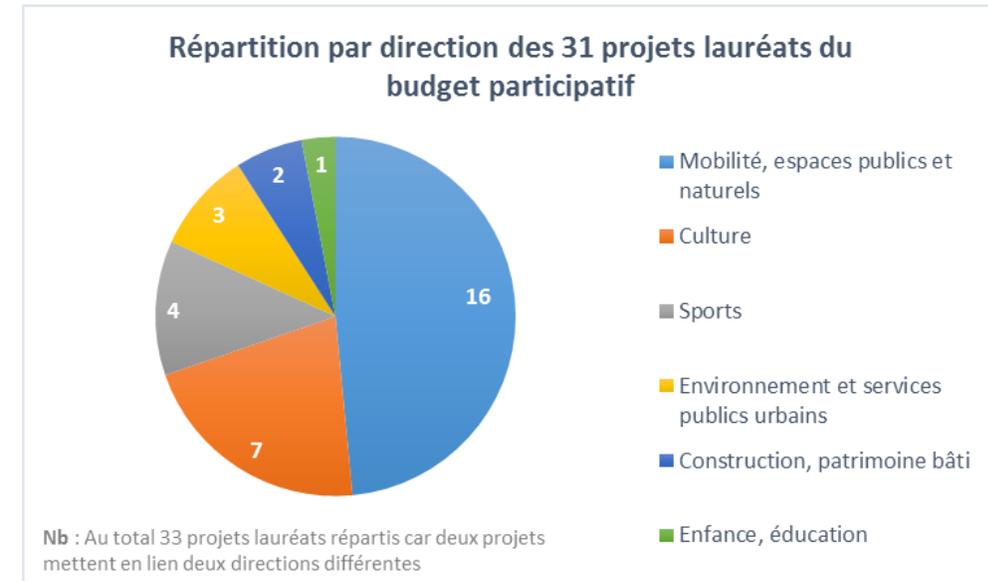
b) Des thématiques prédominantes parmi les 31 projets lauréats, avec une direction fortement impactée



Les mêmes directions sont impliquées que cela soit pour les 214 projets déposés ou pour les 31 projets lauréats.

Dans les cas la plus grande partie des projets concerne :

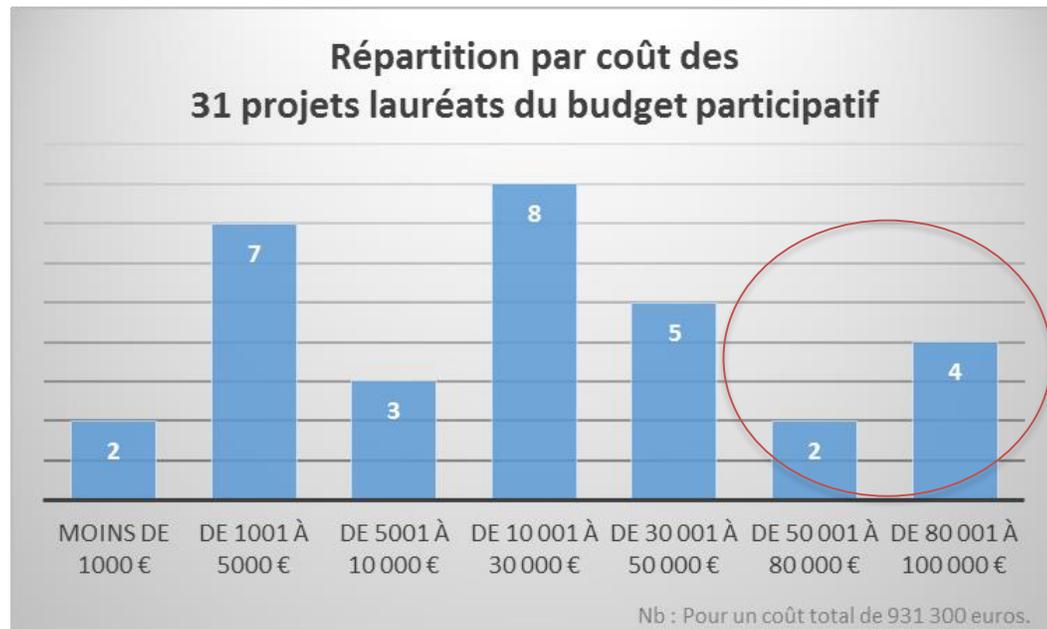
- l'aménagement urbain,
- la culture
- les espaces verts/forêts.
- sports



16 projets sur 31 sont à la DMEPN (direction mobilité, espaces publics et naturels) soit 51%, 7 à la Direction de la culture et 4 à la Direction des sports.

II- Coût des projets lauréats

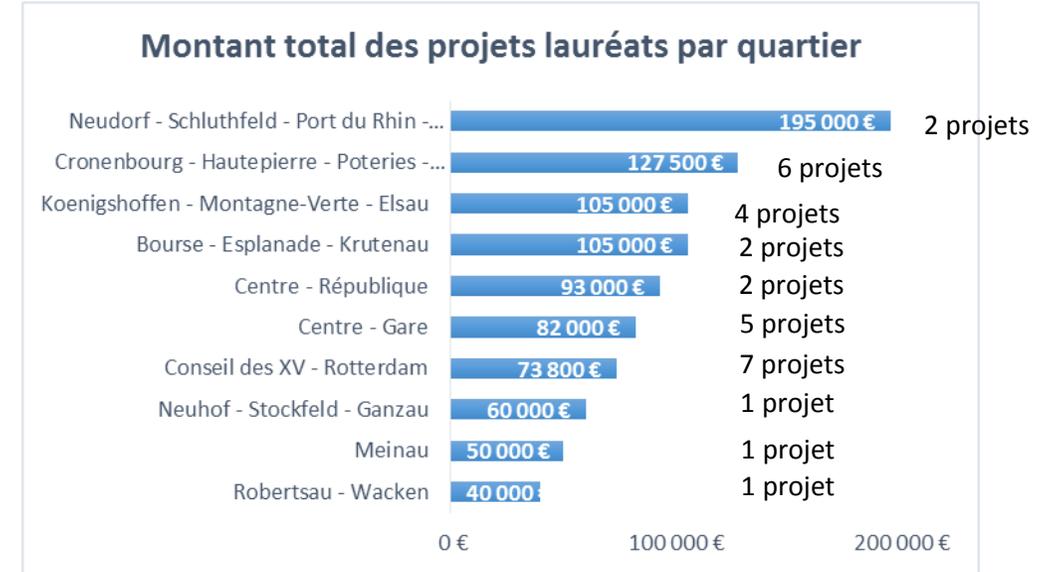
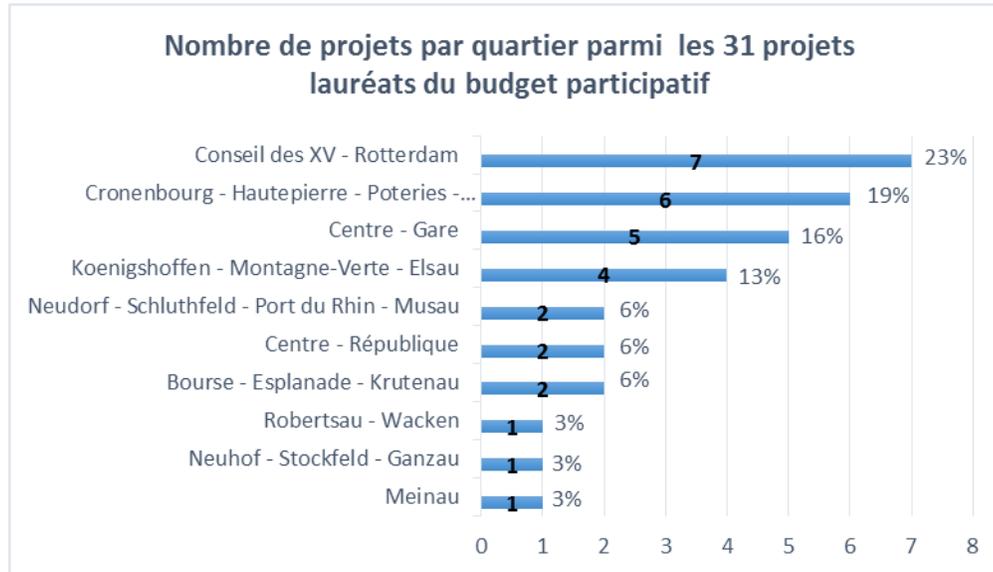
a) Un coût varié parmi les 31 projets lauréats



25 projets sur les 31 projets élus lauréats ont un coût total inférieur ou égal à 50 000 euros.

Seulement 6 projets ont un budget estimé entre 50 001 et 100 000 euros, pour un montant total de 505 000 € (avec un coût moyen par projet de 84 167 €). 6 projets consomment la moitié de l'enveloppe allouée d'1 million d'euros.

b) Une répartition différenciée du budget selon les quartiers



Le quartier **Cronenbourg - Hautepierre - Poteries – Hohberg** n'est situé qu'en 6^e position dans le classement présentant le nombre de **projets totaux déposés**, avec seulement 14 projets.

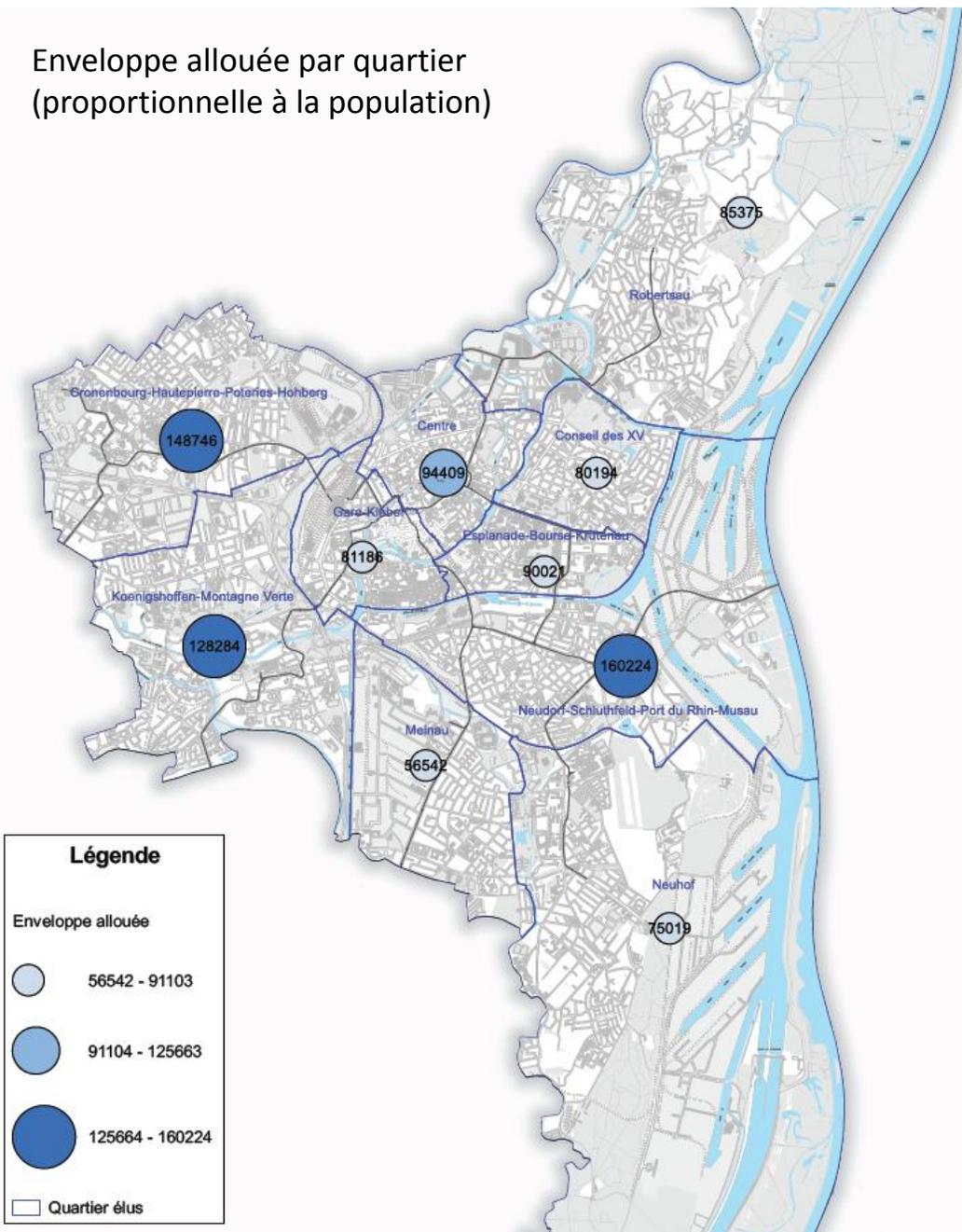
Pourtant, il est en 2^e position dans le classement présentant le **nombre de projets lauréats**, il détient ainsi 6 projets lauréats parmi les 21 soit 19 %.

Le quartier **Neudorf - Schluthfeld - Port du Rhin – Musau** ne recueille que **2 projets lauréats** et est pourtant le quartier pour lequel le coût de la totalité des projets lauréats est le plus important.

Le quartier de la **Robertsau-Wacken** et de la **Meinau** sont ceux pour lequel il y a eu le moins de projets **déposés (5)**. Ce sont aussi les quartiers qui n'ont eu **que 1 projet élu lauréat et pour lequel le coût de ces projets est le moins important**, avec respectivement une enveloppe de 40 000 et 50 000 euros.

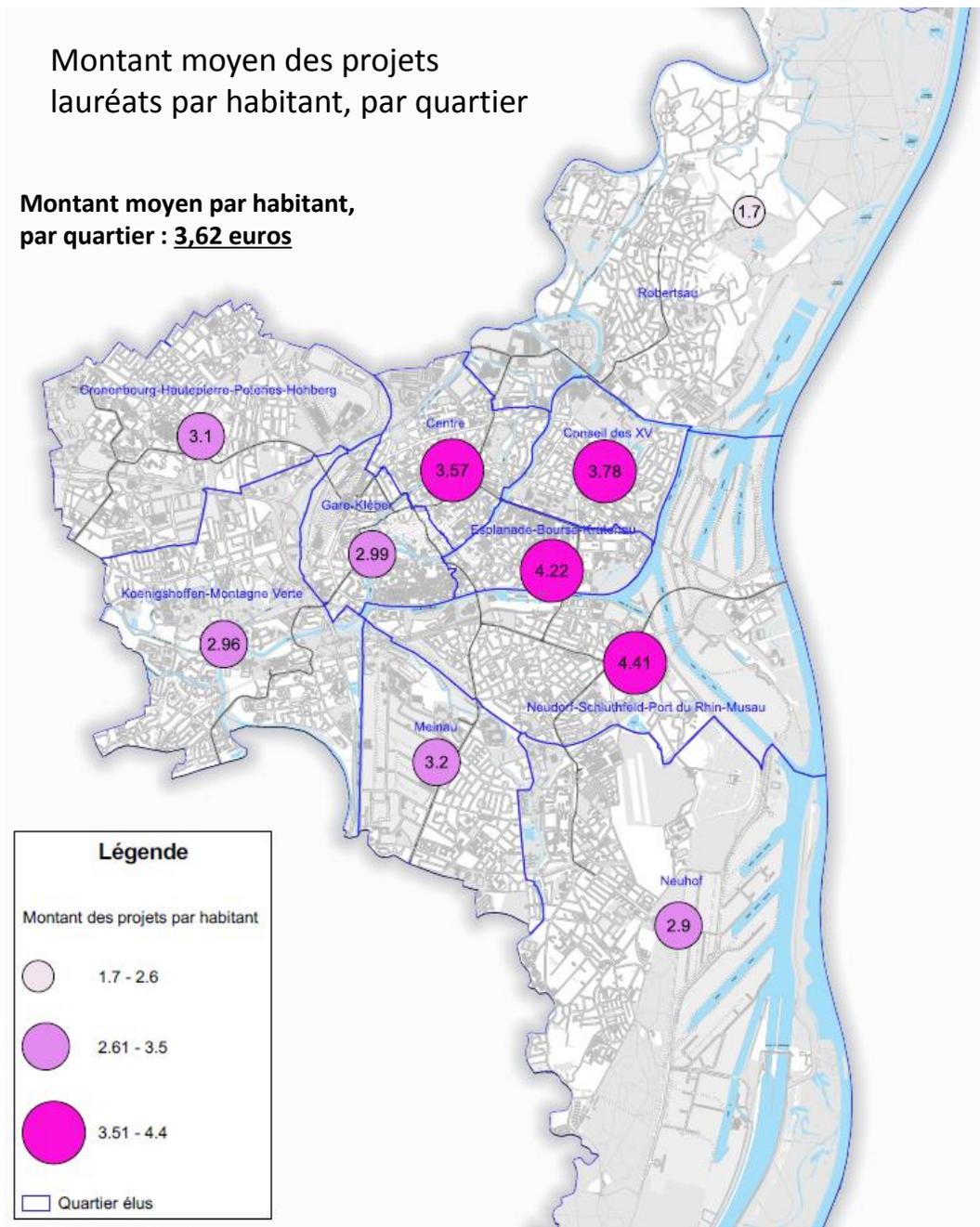
Le quartier **Neuhof-Stockfeld-Ganzau** quant à lui a vu **11 projets déposés** mais a aussi **seulement 1 projet élu lauréat** avec un coût de 60 000 euros.

Enveloppe allouée par quartier (proportionnelle à la population)



Montant moyen des projets lauréats par habitant, par quartier

Montant moyen par habitant,
par quartier : **3,62 euros**



III - Diversité des projets : données qualitatives

Diversification des thèmes et de la localisation	
Points positifs	Points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> - 214 projets, 31 lauréats, ce n'est pas un mauvais score pour une première année - Vision globale sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Instruction par les services et surtout les deux directions les plus impactées : DMEPN et la culture - Pas de thématiques variées : souvent amélioration des espaces publics/sécurisation, espaces verts et sport

(source : entretiens réalisés par le groupe évaluation)

III - Diversité des projets : bilan

- Pour cette première édition du budget participatif, il y a eu 214 projets déposés ; et 31 projets lauréats seront réalisés.

Thématiques

- Parmi les 214 projets déposés, les thématiques des projets envisagés sont variées intégrant des sujets tels que les transports, l'action sociale, la jeunesse ou l'environnement. Il est en de même pour les 31 projets lauréats avec des projets concernant l'environnement, la jeunesse, le tourisme et les transports.
- Cependant, dans les deux cas, **plus de la moitié des projets concernent l'aménagement urbain, la culture et le sport.**
- Ainsi, **la DMEPN est impactée par près de la moitié des projets lauréats.**

Localisation

- 45 projets déposés concernent tous les quartiers, soit 21 %. Au final, les projets lauréats ont été rattachés à un quartier.
- **Des projets ont été déposés dans l'ensemble des quartiers mais de manière inégale** : ainsi il y a eu 35 projets déposés dans le quartier Centre-Gare contre 5 projets seulement dans les quartiers Robertsau-Wacken ou Meinau.
- Les inégalités sont aussi présentes dans la localisation des projets lauréats avec 7 projets qui vont être réalisés dans le quartier Conseil des XVI-Rotterdam contre 1 seul projet dans les quartiers Centre-Gare, Robertsau-Wacken et Neuhof-Stockfeld-Ganzau. Pourtant ce dernier avait reçu 11 projets déposés.

Montant des projets lauréats

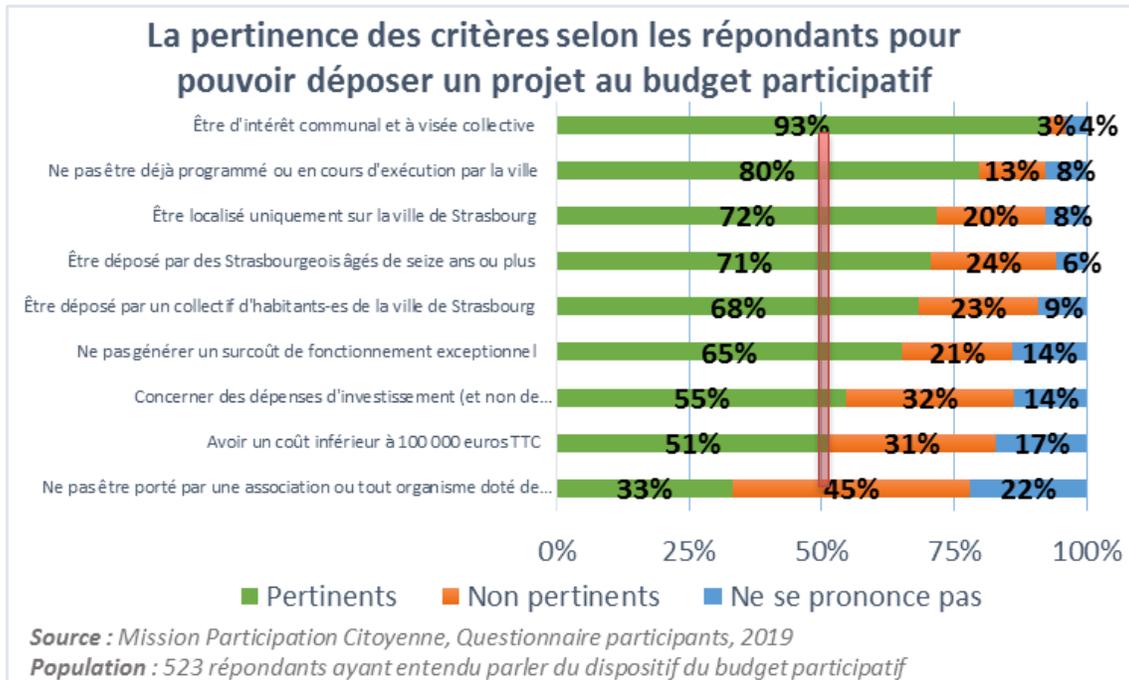
- Sur les 31 projets lauréats, seulement 6 projets coûtent entre 50 001 et 100 000 euros, tous les autres ont un coût inférieur à 50 000 euros.
- La répartition du budget selon le quartier est inégale avec 195 000 euros accordé au quartier Neudorf-Schlutfeld-Port du Rhin-Musau contre la somme de 60 000 euros pour Neuhof-Stockfeld-Ganzau, 50 000 euros pour la Meinau, et seulement 40 000 euros pour Robertsau-Wacken.

C. Dans quelle mesure les modalités de fonctionnement du budget participatif sont-elles pertinentes et connues des habitants ?

I- Le fonctionnement général

a) Les critères d'éligibilité

La plupart des répondants estiment les critères de sélection pertinents.



Une grande majorité des répondants trouvent les critères suivants pertinents :

- être d'intérêt communal et à visée collective,
- ne pas être déjà programmé ou en cours d'exécution par la ville,
- être localisé uniquement sur la ville de Strasbourg,
- être déposé par des Strasbourgeois âgés de 16 ans ou plus.

Seulement 50 % environ des répondants trouvent pertinent :

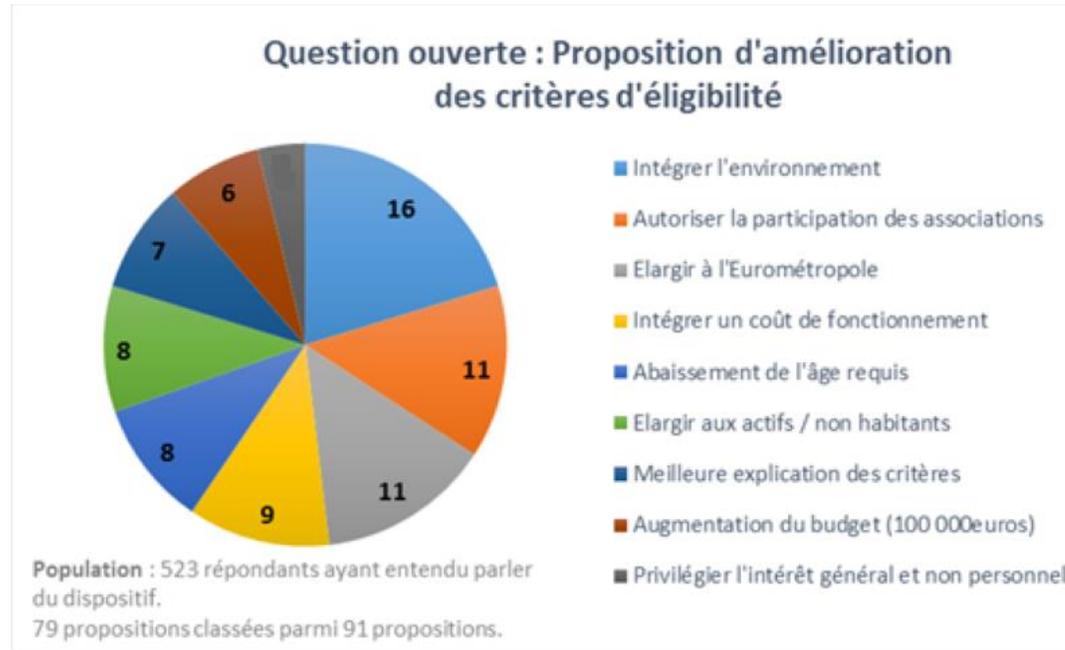
- « concerner les dépenses d'investissement et non de fonctionnement »,
- « avoir un coût inférieur à 100 000 euros TTC ».

33 % seulement des répondants trouvent pertinent le critère :

- « ne pas être porté par une association ou tout organisme doté de la personnalité morale ».

I- Le fonctionnement général

a) Les critères d'éligibilité



Les principales propositions d'amélioration portent sur (classement selon le nombre de réponses) :

1. l'ajout d'un critère environnemental (moins d'un quart des propositions)
2. l'ouverture aux associations, critère considéré comme le moins pertinent par les répondants
3. l'élargissement à l'Eurométropole ;
4. l'intégration d'un coût de fonctionnement (seulement 55 % des répondants trouvent le critère « Concerner des dépenses d'investissement (et non de fonctionnement) » pertinent).
5. Abaissement de l'âge requis
6. Elargir aux actifs / aux non-habitants

Info

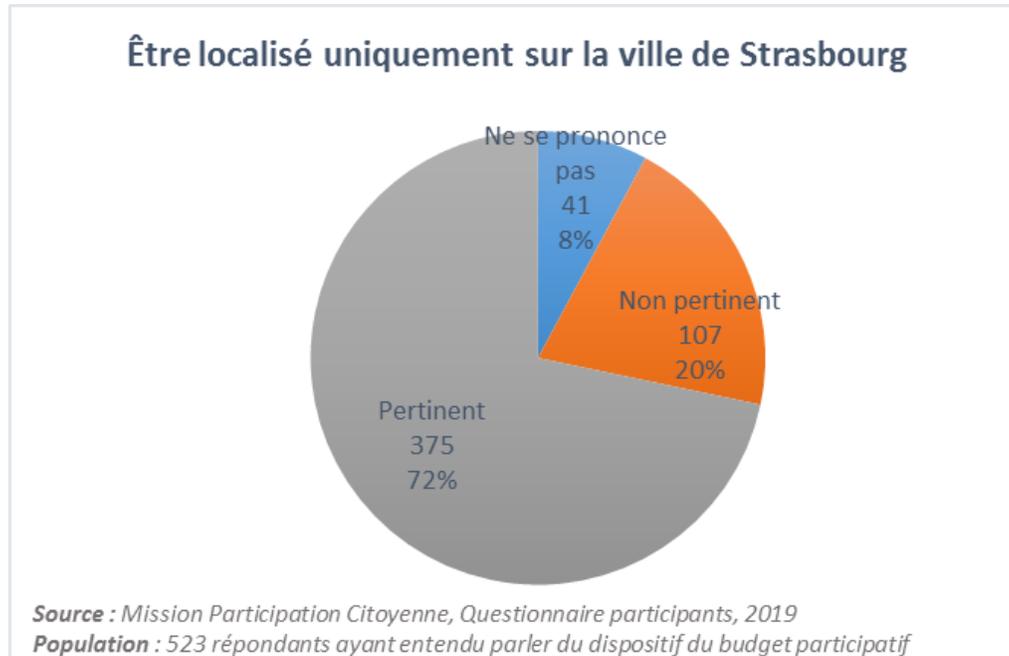
A Bordeaux, le projet doit participer à **la dynamique de développement durable de la ville de Bordeaux**. Etre compatible avec les grands projets bordelais et métropolitains en cours ou à venir. Créer du lien social. Ne pas générer de conflits de voisinage.

A Toulouse, être localisé dans un **périmètre distant de moins de 300 mètres** des limites réglementaires de l'un des quartiers prioritaires du Contrat de Ville.

I- Le fonctionnement général

a) Les critères d'éligibilité

1. Être localisé uniquement sur la ville de Strasbourg



Être localisé uniquement sur la ville de Strasbourg	
Points positifs	Points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> - Il est logique que les projets soient localisés sur la ville étant donné qu'il s'agit d'un budget ville 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés à appréhender la compétence de la ville de Strasbourg et de l'EMS - Flou juridique par rapport à la compétence EMS sur un territoire ville
Perspectives	
<ul style="list-style-type: none"> - Quid de l'élargissement à l'EMS (de la création d'un Budget participatif métropolitain) - Question de l'engagement et de la mise en œuvre par les maires de l'EMS 	

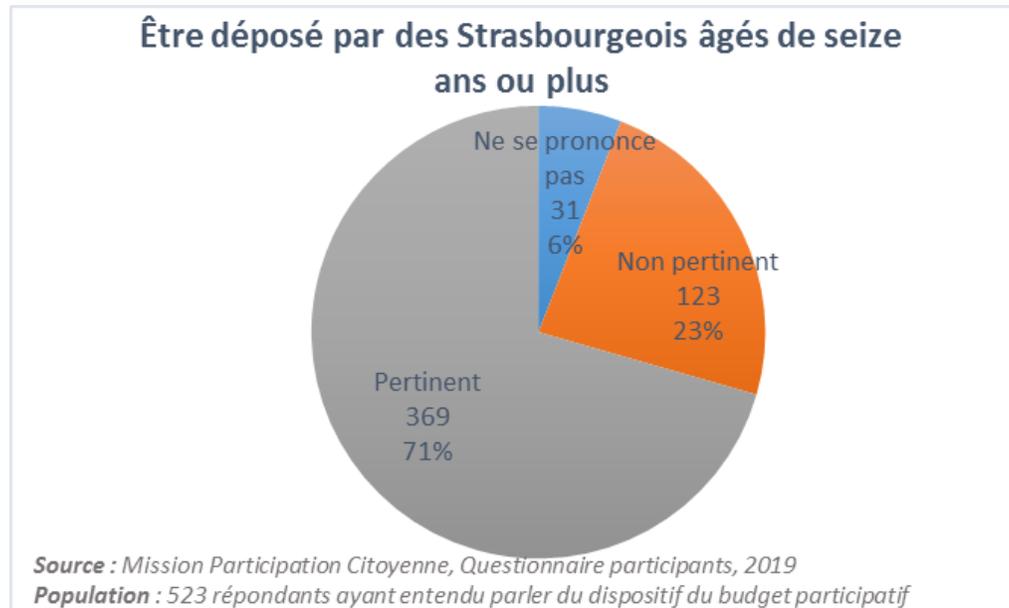
(source : entretiens réalisés par le groupe évaluation)

72% des 523 répondants trouvent ce critère pertinent.

I- Le fonctionnement général

a) Les critères d'éligibilité

2. Être déposé par des Strasbourgeois âgés de seize ans ou plus



Être déposé par des strasbourgeois âgés de 16 ans ou plus	
Points positifs	Points de vigilance
- Logique	- Frustration de la limite d'âge
- Semble bien	- Non-participation des enfants
Perspectives	
- Meilleure articulation avec le conseil des jeunes	

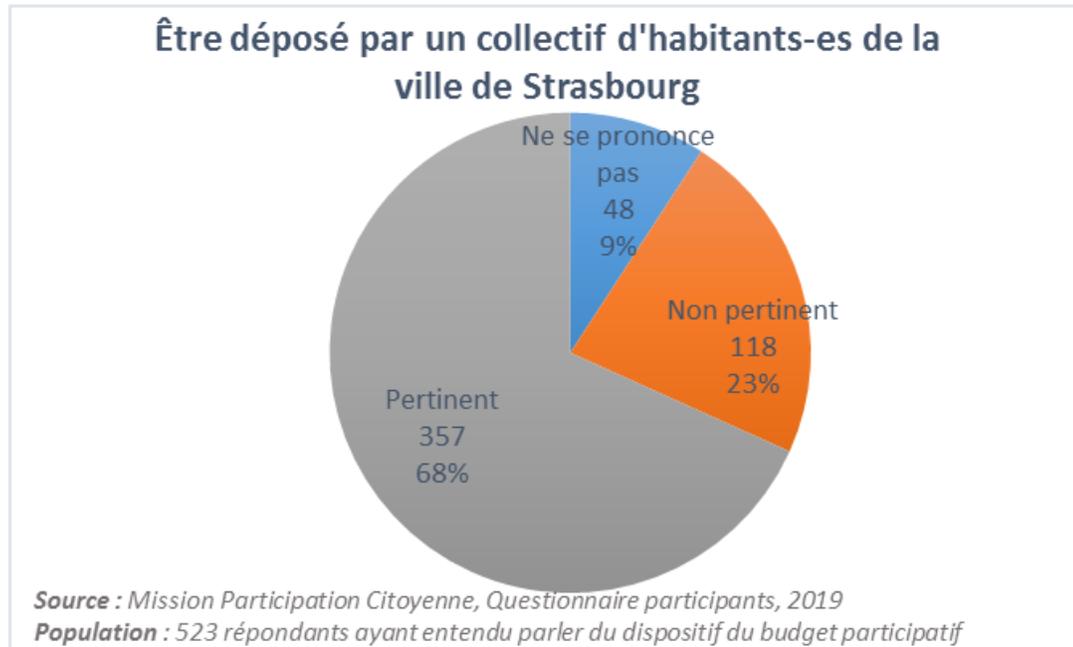
(source : entretiens réalisés par le groupe évaluation)

71% des 523 répondants trouvent ce critère pertinent

I- Le fonctionnement général

a) Les critères d'éligibilité

3. Être déposé par un collectif d'habitants-es de la ville de Strasbourg



Être déposé par un collectif d'habitants de la ville de Strasbourg	
Points positifs	Points de vigilance
	- Critère discriminant (absence des travailleurs à Strasbourg)
Perspectives	
- Ouvrir aux usagers et pas seulement aux habitants	
- Elargir le collectif	

(source : entretiens réalisés par le groupe évaluation)

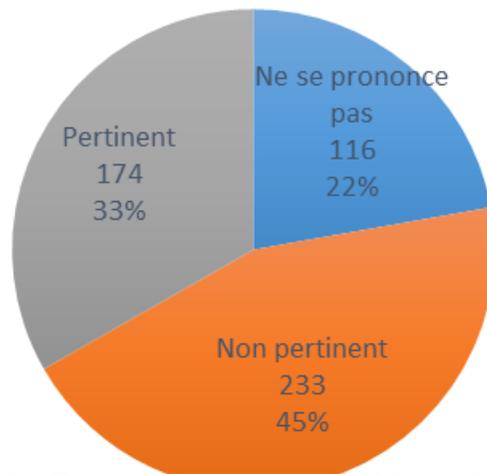
68% des 523 répondants trouvent ce critère pertinent

I- Le fonctionnement général

a) Les critères d'éligibilité

3. Être déposé par un collectif d'habitants-es de la ville de Strasbourg

Ne pas être porté par une association ou tout organisme doté de la personnalité morale



Source : Mission Participation Citoyenne, Questionnaire participants, 2019
Population : 523 répondants ayant entendu parler du dispositif du budget participatif

La majorité des répondants trouvent ce critère non pertinent.

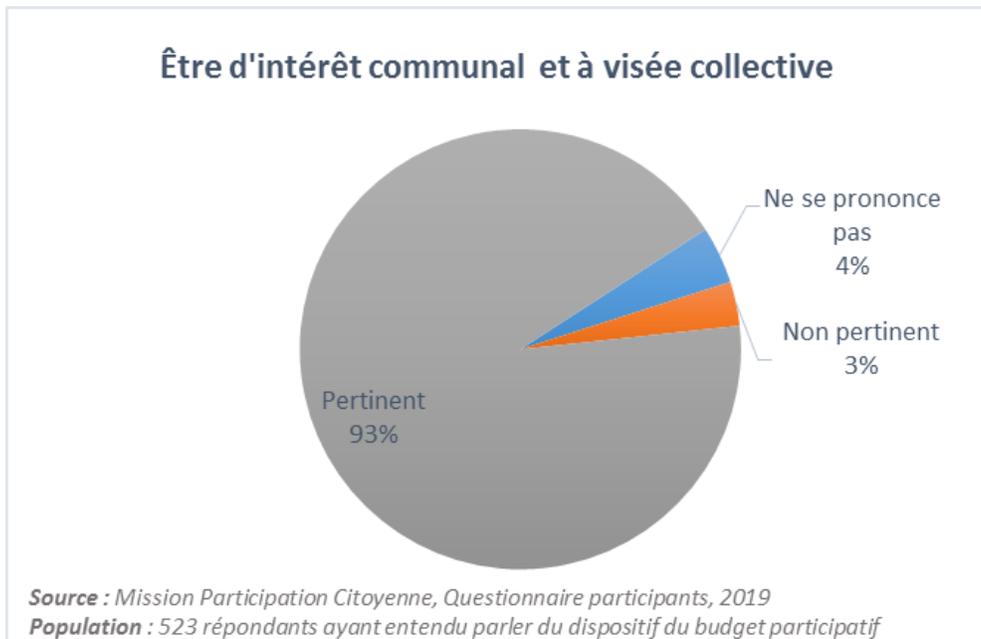
Si plus de 2/3 des répondants estiment que l'obligation d'être un collectif d'habitants pour déposer un projet est pertinente, 45% estiment que « le fait de ne pas être une association pour déposer un projet » n'est pas pertinent. 22% ne se prononcent pas pour cette question.

Il semble que la forme juridique associative ne constitue pour les répondants pas un obstacle pour prétendre à participer au dépôt de projet

I- Le fonctionnement général

a) Les critères d'éligibilité

4. Être d'intérêt communal et à visée collective



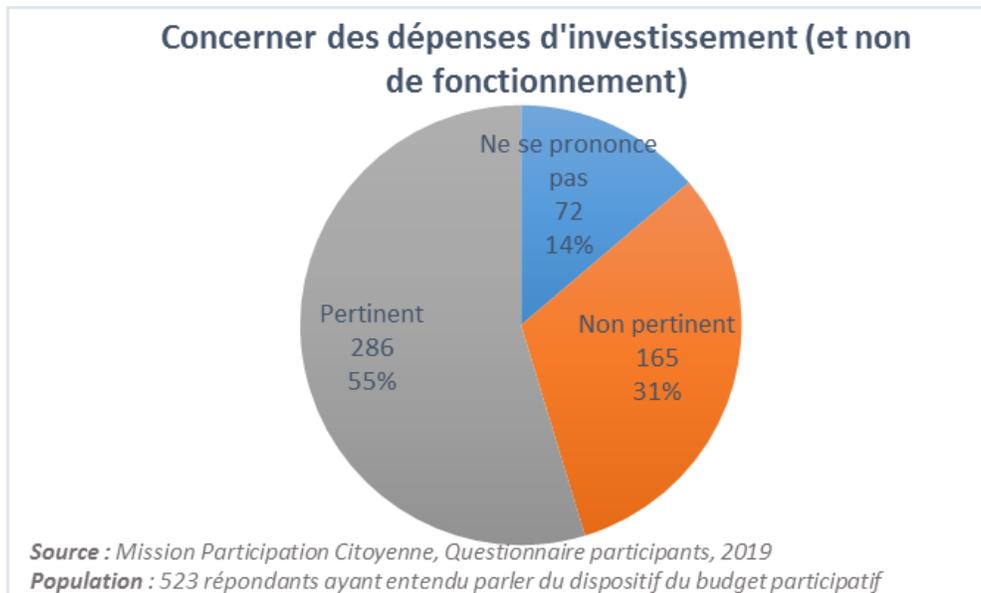
93% des 523 répondants trouvent ce critère pertinent.

Être d'intérêt communal et à visée collective	
Points positifs	Points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> - Logique - Permet d'éviter les demandes individuelles 	
Perspectives	
<ul style="list-style-type: none"> - Elargir à l'intérêt européen (dialogue franco-allemand) 	

I- Le fonctionnement général

a) Les critères d'éligibilité

5. Concerner des dépenses d'investissement (et non de fonctionnement)



Concerner des dépenses d'investissement (et non de fonctionnement)	
Points positifs	Points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> - Logique - Cela limite le budget 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de clarté - Il y a des frustrations : les idées intéressantes sont rejetées car il y a du fonctionnement - Cela complique le processus
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre le fonctionnement sous condition - Donner une subvention - Le fonctionnement s'autofinance - Avoir une enveloppe fonctionnement - Identifier un plafond pour le fonctionnement 	

(source : entretiens réalisés par le groupe évaluation)

Réponses plus nuancées pour ce critère : 55% des répondants trouvent ce critère pertinent. 31% pensent qu'il n'est pas pertinent. 14% ne se prononcent pas.

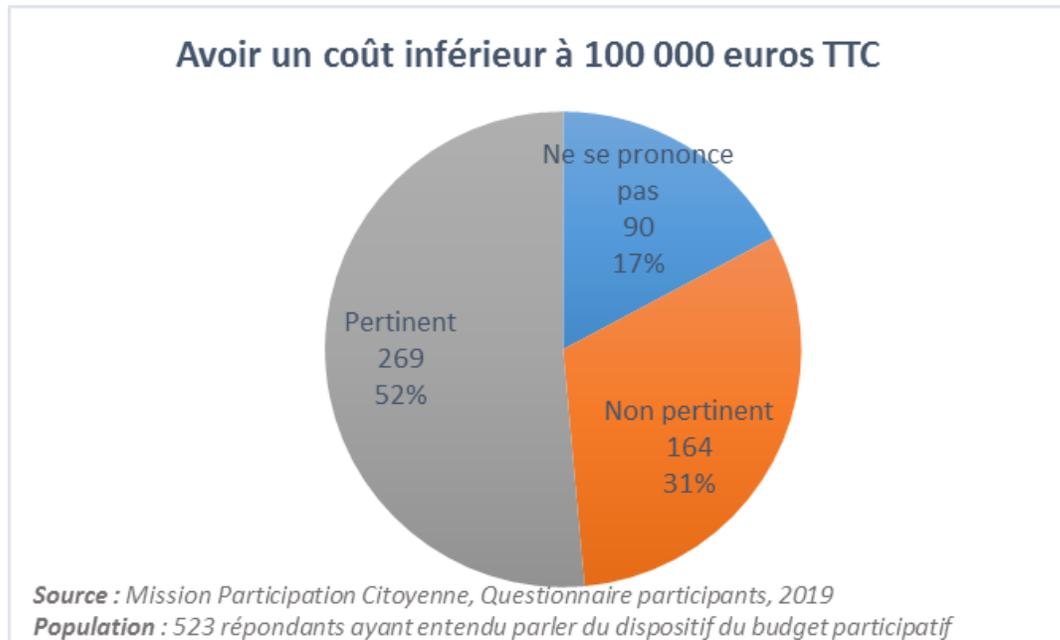
I- Le fonctionnement général

a) Les critères d'éligibilité

6. Avoir un coût inférieur à 100 000 euros TTC

Info Rennes: coût inférieur à 250 000€ ; Grenoble: 400 000€ ; Avignon 150 000€

L'obligation pour le projet d'avoir un coût inférieur à 100 00 euros TTC n'est un critère jugé pertinent que pour la moitié des répondants. Les entretiens sont nuancés.



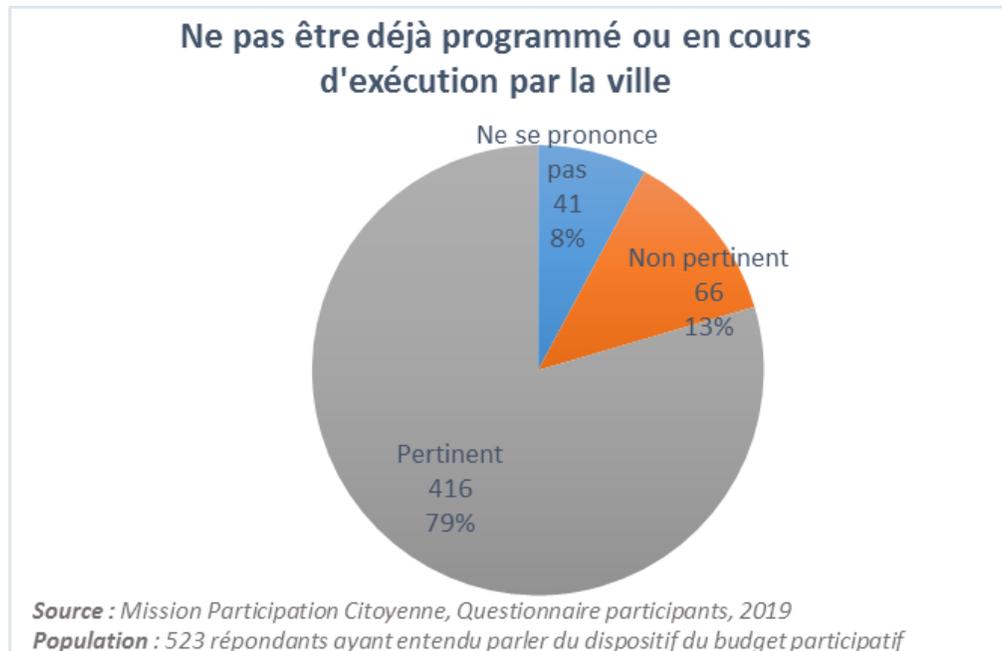
Avoir un coût inférieur à 100 000 euros TTC	
Points positifs	Points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> - Logique - Des petits projets peuvent émerger des citoyens - Les citoyens peuvent avoir une emprise sur leur environnement proche - Avoir des gros projets et des petits projets - Répartition par quartier - Critère permettant de trier les propositions 	<ul style="list-style-type: none"> - Exclu les projets à l'échelle de la ville - Les projets sont difficiles à chiffrer - Pas de gros projets d'envergure - Disparité selon les quartiers - Question de la pertinence du montant
Perspectives	
<ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'une enveloppe quartier et d'une enveloppe ville - Effort à faire en termes de communication et d'accompagnement des porteurs - Ce critère pourrait être intégré dans la faisabilité plutôt que l'éligibilité - Il faudrait 100 000 euros par quartier (égalité) - Enlever le critère des 100 000 euros 	

(source : entretiens réalisés par le groupe évaluation)

I- Le fonctionnement général

a) Les critères d'éligibilité

7. Ne pas être déjà programmé ou en cours d'exécution par la ville



Ne pas être programmé ou en cours d'exécution par la ville	
Points positifs	Points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> - Logique que le BP ne finance pas un projet déjà programmé - Respecte les décisions prises en conseil municipal, pas de projet allant à l'encontre des politiques de la ville - Critère utile 	<ul style="list-style-type: none"> - Question de l'échéance de la programmation et de l'exécution - Frustration des citoyens si le projet n'est pas réalisé rapidement - Problème de cohérence parfois entre les envies des citoyens et les politiques publiques (ex : environnement)
Perspectives	
<ul style="list-style-type: none"> - Si l'échéance est lointaine cela ne devrait pas bloquer le BP - Condition du critère : signifierait ne pas être passé en délibération - Passer ce critère en faisabilité - Que les agents de la ville précisent à quel stade en est le projet en cours - Préciser si c'est déjà voté ou programmé - Être plus précis - Publication des tous les projets de la ville pour plus de clarté 	

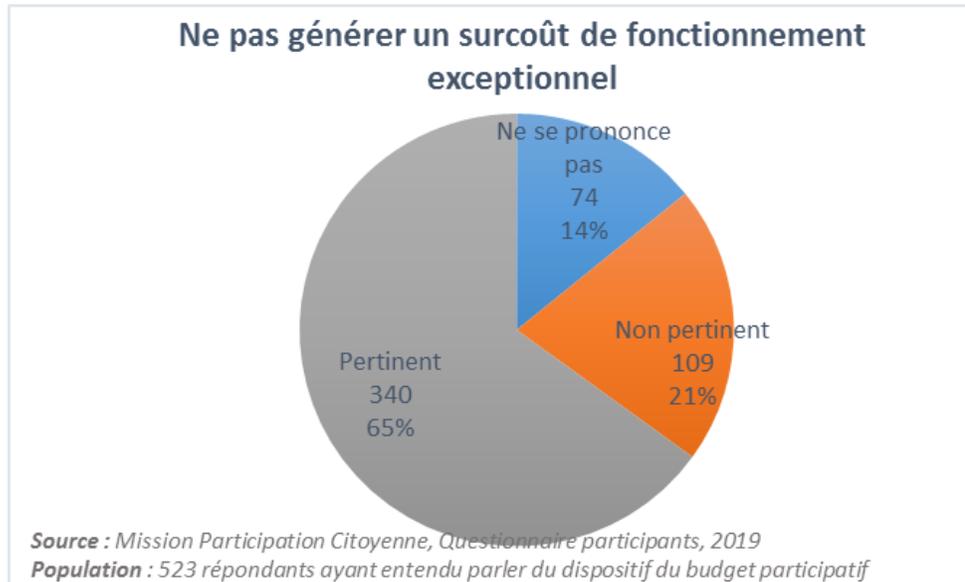
(source : entretiens réalisés par le groupe évaluation)

79 % des répondants estiment que ce critère est pertinent.

I- Le fonctionnement général

a) Les critères d'éligibilité

8. Ne pas générer un surcoût de fonctionnement exceptionnel



65 % des répondants estiment que ce critère est pertinent ; tandis que 21% le trouve non pertinent et 14% ne se prononcent pas (1/3 des répondants).

Les entretiens indiquent le caractère imprécis de ce critère.

Ne pas générer un surcoût de fonctionnement exceptionnel	
Points positifs	Points de vigilance
	<ul style="list-style-type: none"> - Critère imprécis - Interprétation large ou restrictive - Pas de seuil - Pas quantifié - Le prendre en compte si c'est exceptionnel
Perspectives	
<ul style="list-style-type: none"> - Présenter un projet avec un budget sérieux 	

(source : entretiens réalisés par le groupe évaluation)

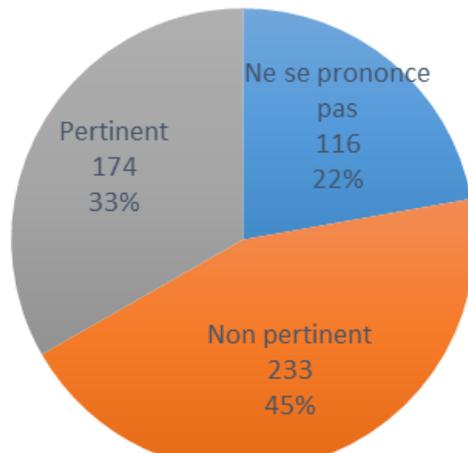
I- Le fonctionnement général

a) Les critères d'éligibilité

9. Ne pas être porté par une association ou tout organisme doté de la personnalité morale

L'interdiction d'être porté par une association semble pour une majorité de répondants ne pas être un critère pertinent, par ailleurs il s'agit d'une des premières demandes d'amélioration mises en avant par les répondants. Les entretiens sont nuancés.

Ne pas être porté par une association ou tout organisme doté de la personnalité morale



Source : Mission Participation Citoyenne, Questionnaire participants, 2019
Population : 523 répondants ayant entendu parler du dispositif du budget participatif

Ne pas être porté par une association ou tout organisme doté de la personnalité morale	
Points positifs	Points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> - Logique - Un autre support répond aux besoins des associations - Garantie morale (évite le détournement) - Il y a assez de lobbies - Permet aux citoyens d'être impliqués 	<ul style="list-style-type: none"> - Facile à détourner - Les petites associations ne reçoivent pas de subventions - Difficulté de compréhension : refus du projet association mais portage associatif pour la réalisation
Perspectives	
<ul style="list-style-type: none"> - Distinguer petites ou grandes associations - Critère à affiner - Envisager une catégorie « projets portés par des associations » 	

(source : entretiens réalisés par le groupe évaluation)

I- Le fonctionnement général

a) Les critères d'éligibilité : compléments (données qualitatives)

Manque de critères	
Points positifs	Points de vigilance
	<ul style="list-style-type: none"> - Projets retenus lauréats avec peu de votes - Certains projets relèvent d'un autre dispositif de la ville de Strasbourg (exemple : Strasbourg ça pousse)
Perspectives	
<ul style="list-style-type: none"> - Nouveau critère à rajouter : seuil minimal de votes pour élire un projet lauréat - Proposition d'un seuil minimum de vote (100 votes) 	

Vision globale sur les critères	
Points positifs	Points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> - Pertinents - Adaptés - Connus et pris en compte - Logique 	<ul style="list-style-type: none"> - Frustration des citoyens : mauvaise compréhension des critères - Marge d'interprétation des critères - Manque de transparence - Manque de communication des critères - Manque de clarté des critères
Perspectives	
<ul style="list-style-type: none"> - Clarifier les critères de recevabilité - Mieux expliquer les critères de recevabilité 	

(source : entretiens réalisés par le groupe évaluation)

**C. Dans quelle mesure les modalités de fonctionnement du budget participatif sont-elles pertinentes et connues des habitants ?
(Partie 1. critères de recevabilité)**

Synthèse



QUESTION N°3 : PERTINENCE DES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

Dans quelle mesure les modalités de fonctionnement du budget participatif sont-elles pertinentes et connues des habitants ? (focus sur les critères de recevabilité)

(Réalisée par Extracité)

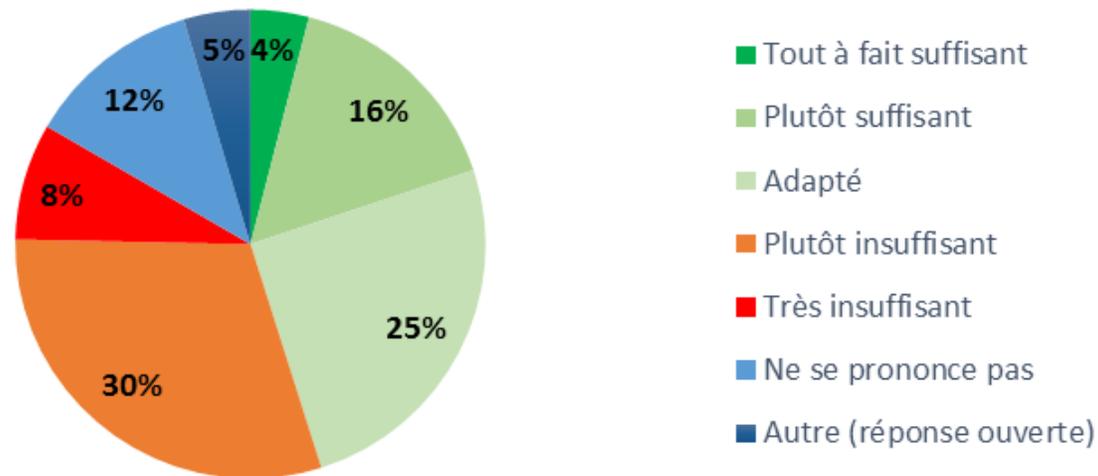
Points positifs	Points de vigilance
<p>Les critères d'éligibilité des projets sont globalement vus comme pertinents, adaptés et connus.</p> <p>Le critère d'intérêt communal et de visée collective des projets est jugé pertinent par 93% des répondants et les entretiens appuient ce constat en montrant qu'il est logique et indispensable de mettre en avant des demandes d'intérêt collectif et non individuel.</p> <p>Le critère de la localisation à Strasbourg est pertinent pour 72% des répondants. Il semble logique que les projets soient localisés sur la ville, étant donné qu'il s'agit d'un budget ville</p> <p>Le critère du dépôt par des habitants de Strasbourg est jugé pertinent par 68% des répondants</p> <p>Le critère de l'âge est jugé pertinent par plus de 70% des répondants. Il semble logique que seuls les plus de 16 ans puissent déposer des projets.</p> <p>Le critère de ne concerner que des dépenses d'investissement et non de fonctionnement est jugé pertinent par 55% des répondants</p> <p>Le critère de non programmation au budget municipal est vu comme pertinent par 79% des répondants. Cela permet de respecter les décisions prises en conseil municipal.</p> <p>Le critère de ne pas générer un surcoût de fonctionnement exceptionnel est jugé pertinent par 65% des répondants</p> <p>Le critère d'être sous le plafond des 100 000 euros TTC est jugé pertinent par 52% de répondants). Si ce montant permet de faire émerger des petits projets, de laisser les citoyens avoir une emprise sur eux</p> <p>Le critère de la non adhésion à une association ou tout organisme ayant la personnalité morale est jugé pertinent par moins d'un tiers des répondants. Les arguments défendant le critère montrent que cela permet au citoyen d'être impliqué personnellement et constitue une garantie éthique en ce qu'il limite le « détournement » du dispositif</p>	<p>Des critères et des conditions de recevabilité parfois mal compris par certains publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ un manque de transparence et de communication sur les critères ➤ un risque de frustration pour les citoyens en cas de mauvaise compréhension des critères <p>Des difficultés à appréhender la compétence de la ville de Strasbourg et de l'Eurométropole (quelles limites et différences entre les deux institutions ?)</p> <p>Les entretiens soulignent le caractère discriminant de ce critère, empêchant la participation des travailleurs/usagers qui n'habitent pas la ville. 76% des répondants au questionnaire estiment qu'à l'avenir le BP (comme les PC) doit intégrer le reste de l'Eurométropole.</p> <p>Absence de la participation des enfants à ce dispositif</p> <p>Ce critère est jugé non pertinent par 31% des répondants (14% ne se prononcent pas) et il est souvent remis en cause lors des entretiens : manque de clarté et frustrations liées au fait que des idées intéressantes peuvent être écartées s'il y a du fonctionnement</p> <p>Ce critère peut générer de la frustration pour les citoyens si le projet municipal n'est pas réalisé rapidement.</p> <p>Ce critère apparaît comme imprécis : interprétation floue (large ou restrictive) et absence de seuil</p> <p>Ce critère est jugé non pertinent par 31% des répondants (17% ne se prononcent pas) et soulève des critiques lors des entretiens :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ ce tri exclut les projets à l'échelle de la ville, limite les projets d'envergure et peut créer des disparités selon les quartiers ➤ la pertinence du montant est aussi soulevée <p>Ce critère est jugé non pertinent par 45% des répondants. et soulève des réserves lors des entretiens :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ facile à contourner ➤ peut léser les petites associations qui ne reçoivent pas de subventions

Axes d'amélioration

<p>Clarifier la communication concernant les critères de recevabilité</p> <p>Envisager l'élargissement du dispositif aux usagers de la ville et pas seulement aux résidents</p> <p>Envisager l'élargissement du dispositif à l'intérêt européen pour renforcer le dialogue franco-allemand</p> <p>Modifier ou accompagner le critère de non programmation au budget de la ville, par exemple en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • déplaçant ce critère dans la faisabilité et non l'éligibilité • communiquant sur l'état d'avancement du projet municipal • précisant si le projet est voté ou programmé <p>Modifier ou accompagner le critère lié aux dépenses de fonctionnement, par exemple en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • autorisant le fonctionnement sous condition (avec un plafond) • accordant une subvention complémentaire • Passer par une association pour les frais de fonctionnement • autofinancer le fonctionnement <p>Modifier ou accompagner le seuil de 100k€, par exemple en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mettant en place une enveloppe quartier et une enveloppe ville • améliorant la communication et l'accompagnement des porteurs de projets • basculant ce critère dans la faisabilité plutôt que dans l'éligibilité • supprimant ce critère <p>Ouvrir le dispositif à toutes ou certaines associations, éventuellement en créant une catégorie « projets portés par des associations » et en distinguant petites et grandes associations</p> <p>Articuler le dispositif avec le conseil des jeunes pour faire participer les moins de 16 ans « d'une autre manière »</p> <p>Ajouter un critère environnemental aux critères d'éligibilité</p>	
---	--

b) Un budget discuté

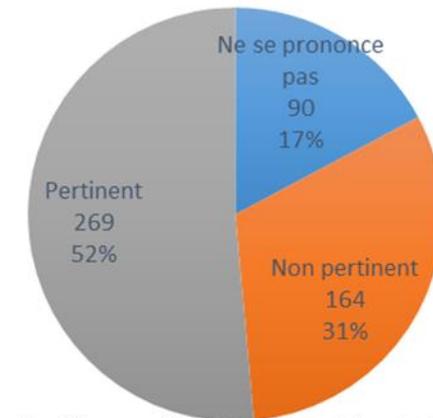
Le montant dédié au budget participatif de 1 million d'euros TTC selon les répondants



Source : Mission Participation Citoyenne, Questionnaire participants, 2019 (683 réponses complètes).

Réponses nuancées : 45 % des répondants sont satisfaits du montant global, contre 38 % d'insatisfaits. 12 % ne se sont pas prononcés.

Avoir un coût inférieur à 100 000 euros TTC



Source : Mission Participation Citoyenne, Questionnaire participants, 2019
Population : 523 répondants ayant entendu parler du dispositif du budget participatif

52% trouvent le critère « avoir un coût inférieur à 100 000 euros TTC » pertinent, contre 31% qui le trouvent non- pertinent, et 17% qui ne se prononcent pas.

b) Un budget discuté (source : entretiens réalisés par le groupe évaluation)

Info Légende: (3): cité 3 fois

Le montant alloué pour le budget participatif	
Points positifs	Points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> - C'est un bon début (2) - C'est déjà bien (2) - Ce n'est pas rien - Projets pas trop chers - Montant important - Montant important en tant que citoyen - Somme suffisante pour le moment - Bien pour améliorer quotidien des gens - Ce qui est important, c'est la démarche, faut qu'on évolue sur nos pratiques ensemble et une dimension pédagogique 	<ul style="list-style-type: none"> - Montant insuffisant (3 items) - 1 million pas beaucoup - On peut faire plus - 5 % étaient demandés - Projets qui dépassent le budget - 100 000 euros trop faible pour certains projets - Redistribution faussement équitable - 100 000 euros par quartier ce n'est pas beaucoup - Difficulté de réaliser
Perspectives	
<ul style="list-style-type: none"> - Proposition de 2 millions d'euros tous les 2 ans (2 items) - On pourrait l'augmenter (s'il y a une appétence) - Réévaluer et augmenter si cela fournit ses fruits - Avoir une partie du budget pour la ville entière - Créer une part supplémentaire pour les projets ville entière - Evolution d'année en année vers 5 %, augmenter d'années en années 	

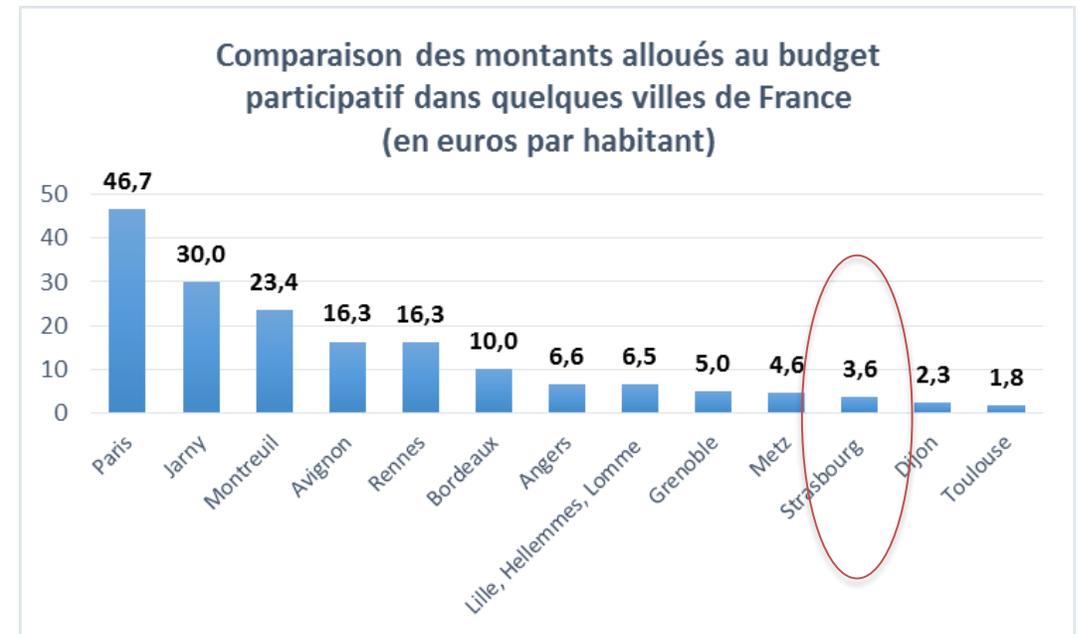
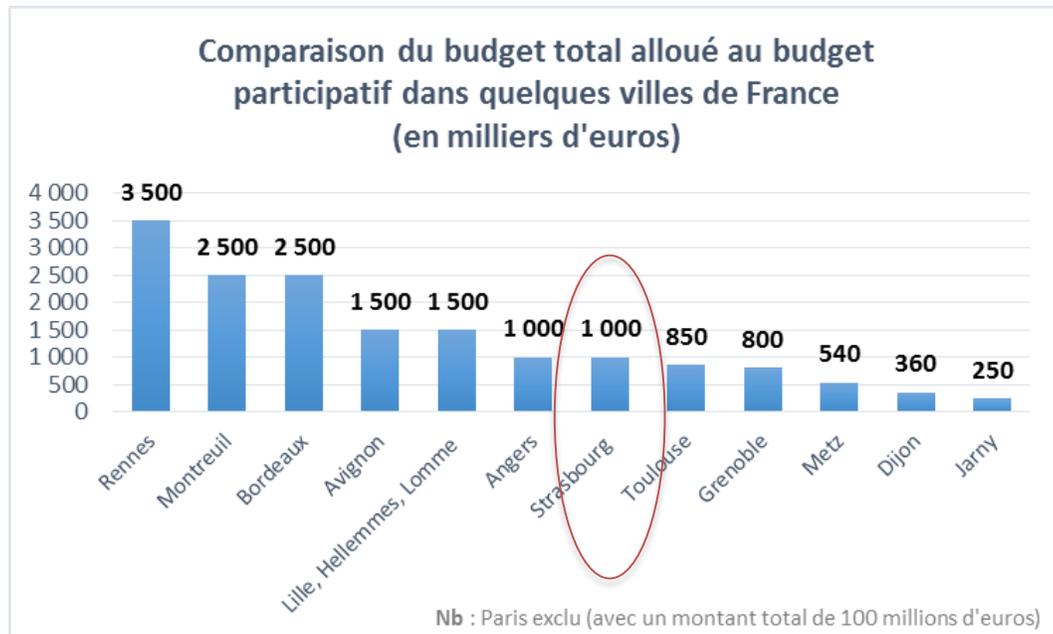
Info

Exemples de répartitions des enveloppes:

A Montreuil: 175 000€ pour un quartier et 250 000€ pour 3 quartiers ou plus.

A Paris, une enveloppe spécifique consacrée aux projets dans les quartiers populaires (30 millions) et une enveloppe spécifique dédiée aux écoles et collèges, permettant aux jeunes à la fois d'apprendre et de pratiquer la démocratie participative et de s'investir dans la vie de leur école (10 millions).

b) Un budget discuté (comparaison avec d'autres villes de France)

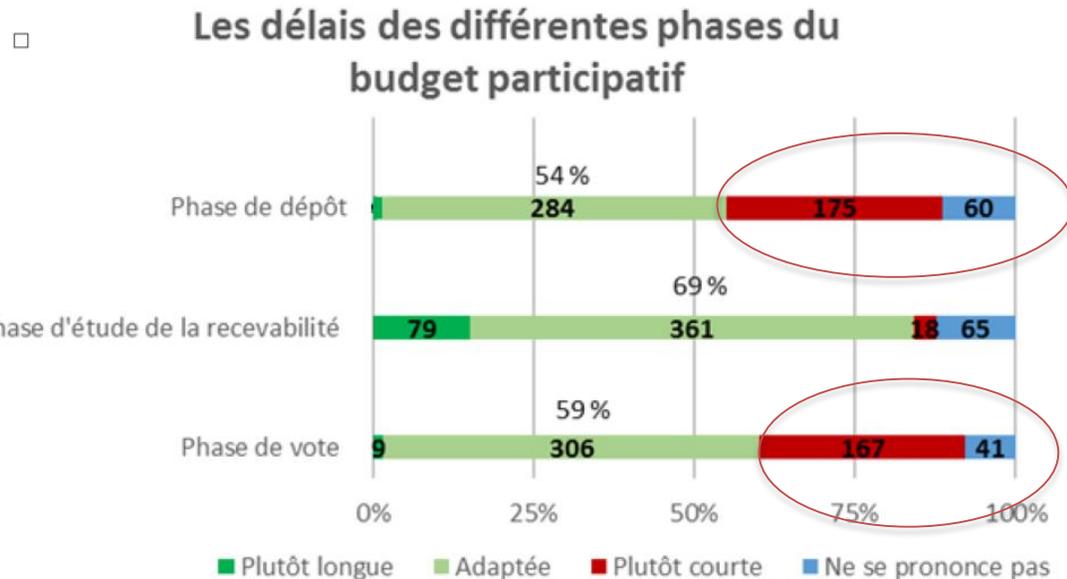


Info

Les villes ayant une population proche ont un budget de 2,5 millions d'euros (10€/hab) pour **Bordeaux** et 1,5 million d'euros (6,45€/hab) pour **Lille** ; en comparaison de **Strasbourg** (3,6€/hab).

c) Des délais jugés suffisants par les répondants au questionnaire

Si une majorité de répondants estiment la durée des différentes phases adaptée, un tiers des répondants montre que les phases de dépôt et de vote sont trop courtes et nécessitent plus de temps de réflexion.



Source : Mission Participation Citoyenne, Questionnaire participants, 2019

Population : 523 répondants ayant entendu parler du dispositif du budget participatif

Une forte proportion de répondants s'est prononcée sur cette question technique.

Parmi les répondants ayant entendu parler du dispositif, **une majorité pense que la durée des différentes phases est adaptée.** (54 % pour la phase de dépôt ; 69 % pour la phase d'étude de recevabilité ; 59 % pour la phase de vote)

Cependant, des répondants estiment que **le délai d'étude de la recevabilité du projet est trop long.** De même, les **phases de dépôt et de vote sont vues comme trop courtes** par une part significative de répondants (**environ 33%**).

d) Des délais jugés parfois trop courts par les personnes entretenues

La durée des phases du dispositif	
Points positifs	Points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> - 6 mois c'est déjà pas mal (difficile de faire moins) - Un mois pour le vote c'est pas mal - Tout le monde peut déposer un projet - Positif 	<ul style="list-style-type: none"> - Délais entre communication et vote trop court - Phase de dépôt devrait être plus longue (agents) - Etude de recevabilité trop courte (agents, citoyens) - Etude de faisabilité trop courte (agents) - Phase d'étude et de réalisation trop courte (agents) - Difficile pour les agents - Problématique d'attribuer des coups de cœurs avant la faisabilité (conseils de quartier)
Perspectives	
<ul style="list-style-type: none"> - Rallonger la phase de dépôt pour permettre aux agents d'avoir plus de temps pour chiffrer le projet - Rallonger la phase d'analyse des projets et la recevabilité (pour accompagner les porteurs, communiquer aux habitants) - Rallonger le délai entre la communication et le vote - Avoir une semaine de plus pour voter - Avoir un budget de deux millions tous les deux ans permettrait d'augmenter les délais (accompagnement des projets, gestion par les services) - Faire durer le BP sur une période de deux ans, réalisation l'année n+1 : i 6 mois élaboration, 6 mois faisabilité, 1 an de réalisation - Commencer l'étude de recevabilité quand tous les projets sont déposés - 2 mois de dépôt, 6 mois d'analyse, 1 mois pour le vote (ou 15 jours exemple Metz) - Attendre la phase de faisabilité pour attribuer des coups de cœur (conseils de quartier) - Mieux prendre en compte les temps nécessaires aux projets 	

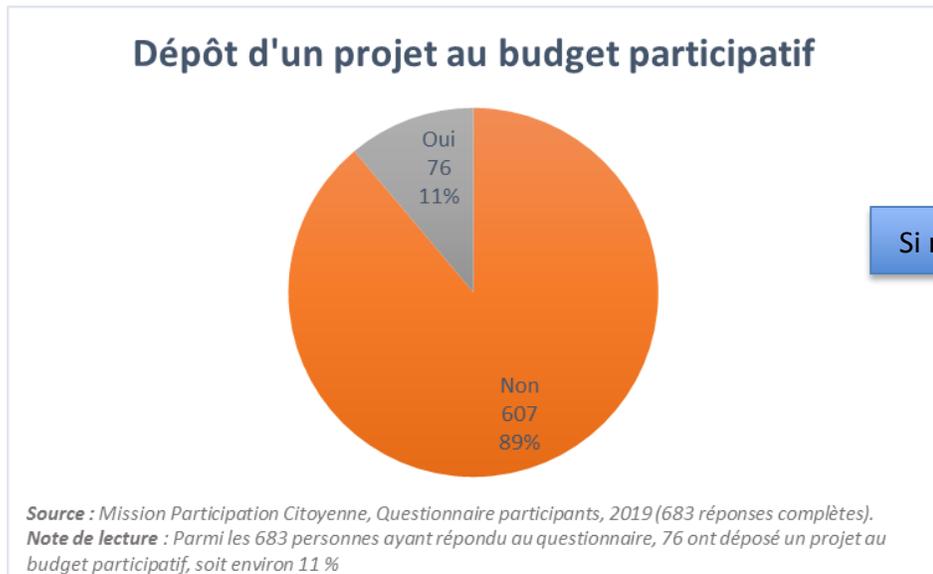
(source : entretiens réalisés par le groupe évaluation)

II- Le système de dépôt et de vote

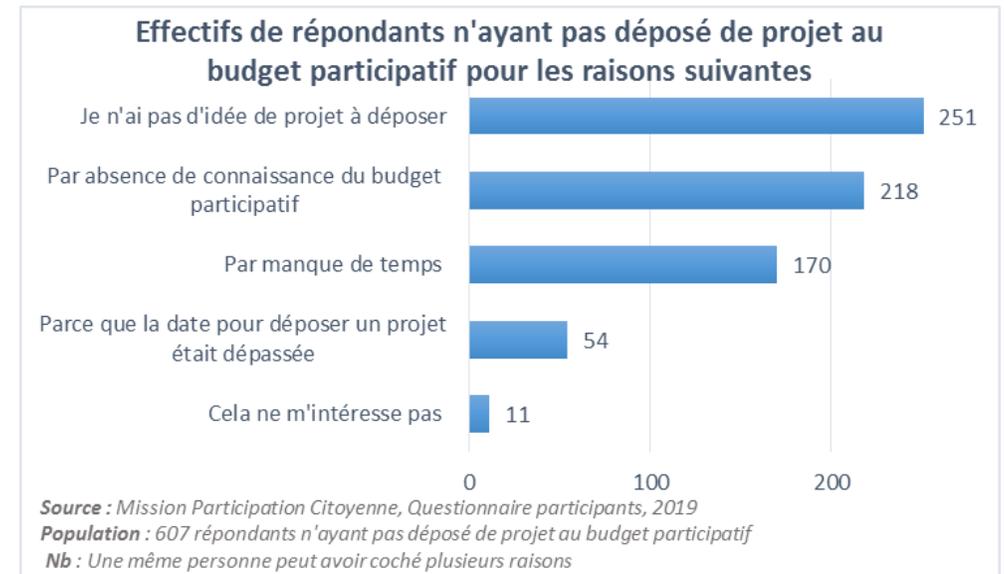
a) Le dépôt

Il y a eu 214 projets déposés au BP par 147 personnes.

Le nombre de personnes ayant répondu au questionnaire et ayant déposé un projet au BP est important : 76 personnes.



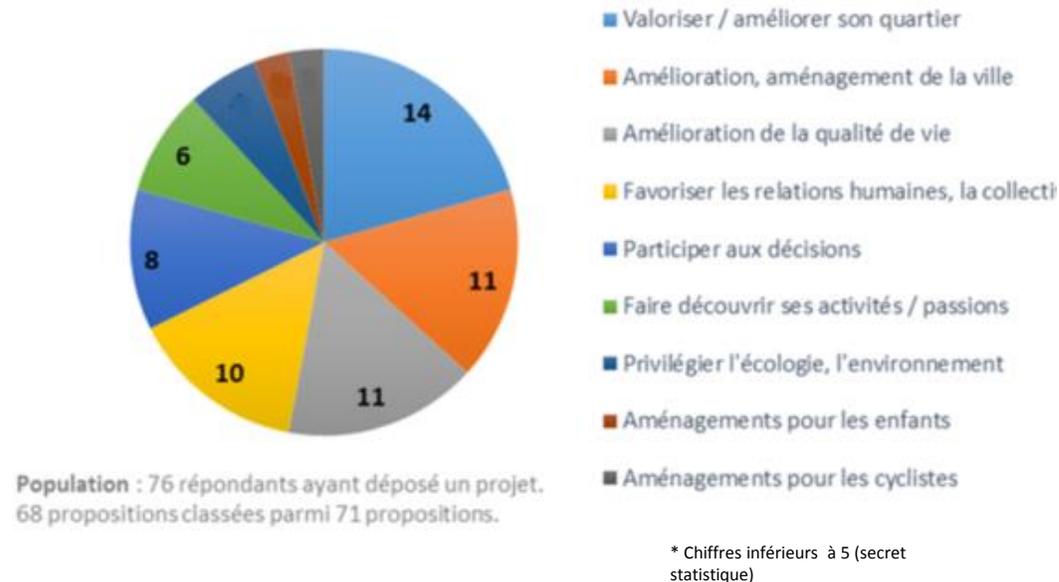
Si non, pourquoi ?



Parmi les répondants, 76 personnes ont déposé un projet tandis que 607 personnes n'en ont pas déposé. Parmi elles, 251 répondants affirment ne pas avoir d'idée de projet à déposer, 218 n'en ont pas déposé par méconnaissance du dispositif et 170 par manque de temps.

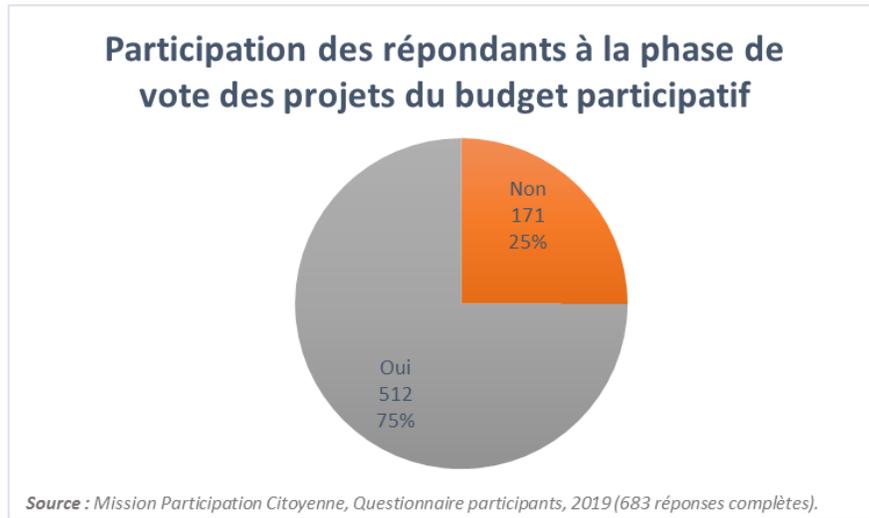
b) Des motivations variées pour déposer un projet au budget participatif

Question ouverte : les motivations pour déposer un projet au budget participatif



c) Le vote

Une majorité de répondants met en avant l'importance de pouvoir échanger avant de voter.



Une grande partie des répondants ont voté pour un projet (75%)

Info

Des méthodes de vote variées :

A Rennes, un coup de cœur est proposé par les centres de loisirs.

A Paris, un vote spécifique est organisé dans les écoles et les collèges.

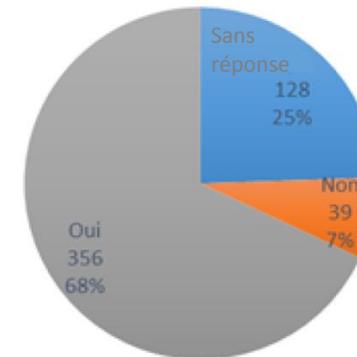
Info

A Rennes, une présentation des projets a lieu lors d'Agoras citoyennes.

A Montreuil, 1 phase d'un mois est réservée à la présentation des projets.

A Grenoble, un Forum des idées est mis en place : 1000 citoyens ont présélectionné 30 idées avant étude de faisabilité sur les 103 idées éligibles déposées

Pertinence d'un échange sur les projets du budget participatif en amont du vote (avec les habitants et les porteurs)



68 % des répondants ayant entendu parler du dispositif souhaiteraient un échange sur les projets en amont du vote.

Une proportion importante de répondants ne s'est pas prononcée sur cette question (25 %).

d) Un système de vote à améliorer notamment via le site internet

Les propositions d'amélioration mises en avant par les répondants font écho aux difficultés soulignées précédemment, à savoir l'amélioration du site internet (présentation des projets, simplification générale, simplification de l'inscription, simplification de la signature du pacte, amélioration de la version mobile)

Question ouverte : propositions d'amélioration concernant le vote



Population : 512 répondants ayant voté pour un projet du dispositif.
139 propositions classées parmi 155 propositions.

Info

A Paris, vote pour 8 projets (**4 projets ville et 4 projets arrondissement**).

A Angers, vote pour 5 projets dont 2 doivent être issus du **projet végétal**.

A Lille, les 20 projets ayant reçu le plus de suffrages sont par la suite analysés par les services de la Ville, puis font l'objet d'une sélection opérée par un **jury citoyen** constitué à cet effet.

A Lisbonne, 2 votes sont possibles: 1 vote pour un **grand projet** (coûteux) et 1 vote pour un **plus petit**.

A Metz, le vote a lieu lors des **réunions publiques**.

A Toulouse, **7 cœurs** sont à répartir sur 3 projets maximum.

Pertinence du système de vote	
Points positifs	Points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> - Bien fait (4 items) (élus, agents) - Représentatif - 5 votes c'est bien - Le vote en ligne permet l'inclusion numérique - Légitimité du vote 	<ul style="list-style-type: none"> - 5 votes insuffisants - Méconnaissance de la possibilité d'avoir 5 votes - Problématiques liées à la plateforme : inscription, signature du Pacte - Pas assez de personnes ont voté - Impression de ne pas donner toutes les règles (citoyens)
Perspectives	
<ul style="list-style-type: none"> - Vote à parfaire (voir comment cela se passe dans d'autres villes) - Mieux communiquer aux habitants la possibilité d'avoir 5 votes 	

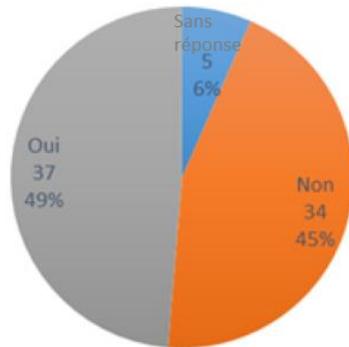
(source : entretiens réalisés par le groupe évaluation)

III- L'accompagnement de la part de la collectivité

a) Un accompagnement pour le dépôt de projets

Les informations apportées par la Ville sont jugées pour près de 2/3 des répondants satisfaisantes, cependant selon les répondants, seuls 50% des répondants ont été contactés par la Ville.

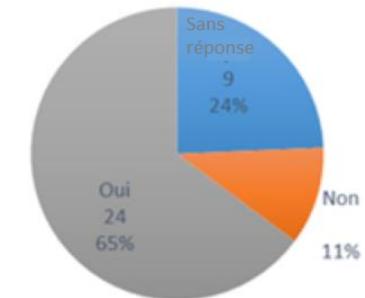
Contact de la part des services municipaux



Source : Mission Participation Citoyenne, Questionnaire participants, 2019
Population : 76 répondants ayant déposé un projet au budget participatif

Si oui, êtes-vous satisfait des informations apportées par la Ville ?

Satisfaction des informations apportées à la Ville



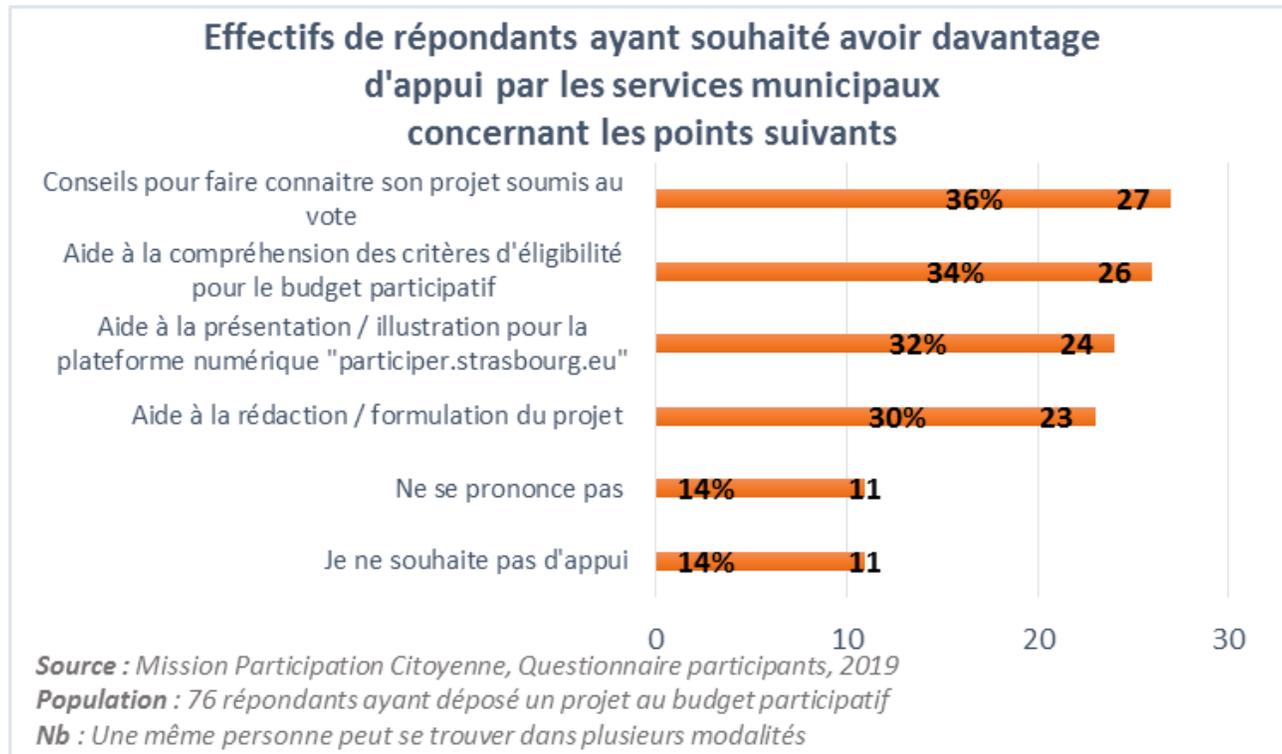
Source : Mission Participation Citoyenne, Questionnaire participants, 2019
Population : 37 répondants ayant été contactés par les services municipaux

Info

A noter : la ville a essayé de contacter l'ensemble des personnes ayant déposé un projet au budget participatif.

Parmi ceux ayant déposé un projet au budget participatif, 37 personnes soit 49 % déclarent avoir été contactés par les services municipaux. Parmi elles, la majorité, soit 65 %, sont satisfaites des informations apportées par la ville.

b) Un accompagnement à améliorer



30 % des déposataires souhaiteraient avoir davantage de conseils ou d'aide :

1. pour faire connaître leurs projets,
2. pour la compréhension des critères d'éligibilité,
3. pour la compréhension de la plateforme numérique et
4. pour rédiger / formuler un projet.

Info

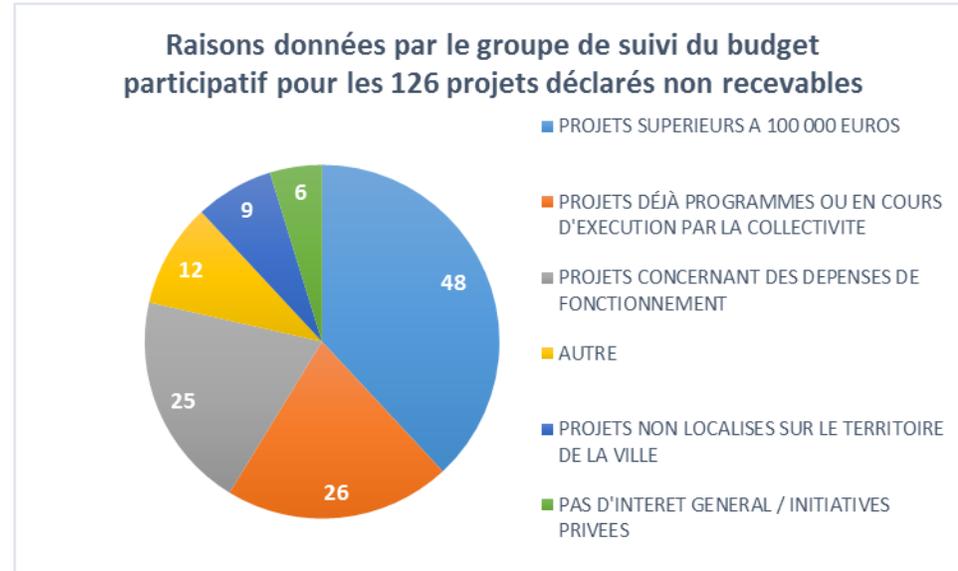
A Paris, 1 phase de 2 mois d'atelier de co-construction de projets issus de propositions convergentes est prévu.
A Montreuil, 1 phase de 3 mois d'atelier et d'animations est organisé pour formuler les idées en projets.
A Lisbonne, des assemblées participatives sont créées pour travailler les projets.

b) Un accompagnement à améliorer

L'accompagnement des porteurs de projets	
Points positifs	Points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> - Des porteurs de projet ont été reçus pour discuter - La procédure est simple 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de temps pour l'accompagnement - L'accompagnement aurait permis de mieux apprécier certains projets déclarés irrecevables - Projets retoqués car mal rédigés - Frustration chez les porteurs de projets (décisions non expliquées) - Pour les agents, il n'y a pas assez de moyens humains (faisabilité) - Manque d'expérience des porteurs dans la rédaction des projets - L'accompagnement en amont par les conseils de quartiers étaient prévus - Projet déclaré hors budget sans explication supplémentaire - Attente d'un retour de la part des services - Redistribution de l'enveloppe un peu floue
Perspectives	
<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les porteurs de projets en amont (9 items) : <ul style="list-style-type: none"> • pédagogie, • reformulation, • compréhension des critères et regard technique, • rédaction du projet, • phase de communication avant le vote, • meilleure présentation - Accompagner les porteurs de projet après la décision : <ul style="list-style-type: none"> • Pour des explications en cas de refus - Proposer une aide en ligne - Création d'un droit de recours - Un temps d'échange en amont du dépôt des projets parait nécessaire (y compris avec les élus de quartier) 	

(source : entretiens réalisés par le groupe évaluation)

c) Les raisons données par le groupe de suivi ou les services de la ville pour déclarer des projets non recevables ou non faisables



Nb : Un projet a pu être classé plusieurs raisons différentes

Lors de l'étude de recevabilité la raison la plus fréquente pour refuser un projet est que son **budget dépasse 100 000 euros**.

Lors des études de recevabilité et de faisabilité les raisons les plus fréquemment données ensuite, sont le fait que les projets soient **déjà programmés par la collectivité** ou bien qu'il **concerne des dépenses de fonctionnement**.

Info

L'avis du comité d'éthique sur les refus de projets :

« Le comité d'éthique saisit cette occasion pour exprimer le vœu que lorsqu'existent cumulativement plusieurs causes d'irrecevabilité d'une demande, celles-ci soient toutes indiquées à son auteur, de manière à l'éclairer totalement sur les raisons qui conduisent à exclure la possibilité d'examiner le bien-fondé de son projet. Cela implique que soient vérifiées par les services compétents l'ensemble des conditions de recevabilité des projets qui leur sont soumis. À l'inverse, le comité tient à souligner que la faisabilité financière des projets relève de l'examen au fond des demandes, en leurs mérites respectifs, et non de leur recevabilité. »

<https://participer.strasbourg.eu/documents/2531722/5354963/Avis+N%C2%B02+omit%C3%A9+d%27%C3%A9thique+de+juin+2019.pdf/e2873d51-afcd-08c3-90c9-ec603d06471b>

III- Le groupe de suivi du budget participatif : données qualitatives

Le groupe de suivi	
Points positifs	Points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> - Intéressant, enrichissant, positif (6 items) - Bien passé (2 items) - Bien fonctionné (animation, réunions, participants, prises de paroles respectueuses) - Vrai exercice de démocratie - Ecoute, divergence, consensus - Contact ville 	<ul style="list-style-type: none"> - Services pas écoutés par citoyens et élus - Au début tout passait à la recevabilité - Citoyens différents d'une réunion à l'autre - L'étude de recevabilité a commencé trop tôt (projets pas tous déposés) - Trop nombreux - Trop de rendez-vous - Peu de réunions - Il fallait faire vite, frustration : Manque de temps pour étudier dossier - Beaucoup de dossiers à étudier - Frustration : ne pas intégrer coût dans recevabilité - Gros challenge - Sujets pas évidents - Peu d'expérience - Laborieux de passer d'une proposition à une autre - Pas toujours facile de se mettre d'accord - Instance complexe: basé sur le volontariat, déséquilibre entre les différentes parties - Certains habitants engagés par ailleurs, subjectivité des habitants pour certains projets - Parfois frustrant (on sent une incompréhension citoyens/agent parfois)
Perspectives	
<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des coûts des projets avant l'étude de recevabilité - Réussir à recruter plus large au niveau des habitants: jeunes, personnes plus éloignées des instances de démocratie participative... - Favoriser les échanges et la prise en compte par les citoyens de la réalité de l'administration 	

(source : entretiens réalisés par le groupe évaluation)

Info

Autres compositions de groupe de suivi:

A Rennes : élus, témoins et délégués de Conseil de quartier

A Montreuil: représentants des Conseils de quartier, du Conseil de la vie associative et du Conseil des aînés.

A Paris: Elus, citoyens et les services de la Ville.

C. Dans quelle mesure les modalités de fonctionnement du budget participatif sont-elles pertinentes et connues des habitants ? (Partie 2. Autres modalités)

Synthèse

Dans quelle mesure les modalités de fonctionnement du budget participatif sont-elles pertinentes et connues des habitants ?

(Réalisée par Extracité)

Points positifs	Points de vigilance
<p>Le montant dédié au budget participatif de 1 million d'euros est vu comme satisfaisant par 45% des répondants. Les entretiens évoquent ce montant comme un « bon début », suffisamment « important » pour des citoyens et pour améliorer le quotidien, « gérable » pour envisager de petits projets</p> <p>Une majorité des répondants estime la durée des différentes phases est plutôt adaptée (notamment la phase d'étude et de recevabilité),</p> <p>La procédure d'accompagnement des porteurs semble globalement satisfaisante:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ elle est vue comme « simple » selon les entretiens ➤ Les informations apportées par la Ville sont jugées satisfaisantes pour près de 2/3 des porteurs de projet. ➤ Les conseils jugés nécessaires par les répondants sont davantage techniques que sur le fond de leur projet (notamment présenter et faire connaître le projet) <p>Le groupe de suivi du budget participatif fonctionne dans l'ensemble bien (animation, réunions, participants) avec des vraies prises de paroles et une écoute. Un « vrai exercice de démocratie », qui est apprécié.</p>	<p>38% des répondants estiment que le budget est insuffisant. Les limites mettent en avant un montant « insuffisant » pour chaque quartier (100 000 € par quartier) et une ville qui « pourrait faire plus »</p> <p>Le nombre de vote limité à 5 est mal connu et remis en question</p> <p>Un phasage largement perçu comme trop « serré », trop court :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Une volonté de disposer d'un temps plus important pour échanger avant de pouvoir voter (68 % des répondants ayant entendu parler du dispositif souhaiteraient un échange sur les projets en amont du vote) ➤ Parmi les répondants n'ayant pas déposé de projet au budget participatif, 54 répondants ne l'ont pas fait parce que la date de dépôt avait été dépassé. ➤ Les phases doivent être plus longues (dépôt, recevabilité, faisabilité et réalisation), notamment pour faciliter le travail des agents. ➤ L'étude de la recevabilité des projets a commencé trop tôt (les projets n'étaient pas tous déposés) <p>La procédure d'accompagnement présente certaines limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Seuls 50% des répondants ayant déposé un projet déclarent avoir été contactés par la Ville ➤ Manque de temps pour réaliser l'accompagnement, ce qui parfois génère de la frustration pour les porteurs de projets lorsque les décisions prises ne sont pas expliquées ➤ Manque de moyens humains pour faciliter l'accompagnement des porteurs, qui pour certains manquent d'expérience pour rédiger leur projet ➤ La redistribution du contenu total de l'enveloppe reste floue <p>Des limites sont avancées lors des entretiens concernant le fonctionnement du groupe de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ composition parfois vue comme trop nombreuse ➤ réunions pas assez nombreuses ➤ manque d'expérience des membres face à la technicité et difficulté des sujets abordés ➤ il est difficile d'aborder tous les dossiers, ce qui peut générer de la frustration ➤ certains habitants manquent d'objectivité car déjà engagés par ailleurs ou engagés pour certains projets ➤ turn-over des citoyens membres, et déperdition de l'information ➤ déséquilibre entre les différentes parties <p>Des questionnements sur certains projets lauréats :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ des projets retenus lauréats le sont parfois avec peu de votes ➤ certains projets relèvent d'un autre dispositif de la ville (par exemple <i>Strasbourg, ça pousse</i>) ➤ certains projets dépassent l'échelle du quartier (plutôt échelle ville)

Axes d'amélioration

Définir un seuil minimal de votes pour élire un projet lauréat (environ 100 votes ?)

Modifier le budget global, par exemple :

- doubler le budget pour passer à 2 millions d'euros par an (pétition a été déposée en ce sens le 23 mai (12 signataires)
- ouvrir un budget de 2 millions d'euros, mais tous les deux ans (budget constant sur deux ans)
- augmenter de 5% tous les ans
- créer une enveloppe supplémentaire pour les projets d'envergure municipale.

Modifier le phasage du dispositif, par exemple :

- rallonger la phase de dépôt et d'analyse des projets pour mieux chiffrer le projet, accompagner les porteurs et informer les habitants
- rallonger le délai entre la communication et le vote
- faire durer le budget participatif sur 2 années

Renforcer l'accompagnement des porteurs de projets :

- En amont : pédagogie, reformulation, compréhension des critères, rédaction du projet, communication avant vote, meilleure présentation et temps d'échange y compris avec les élus de quartier
- En aval : explications en cas de refus
- Proposer une aide en ligne

Proposer une étude conjointe service-porteurs de projets pour une meilleure compréhension des refus lorsqu'ils surviennent

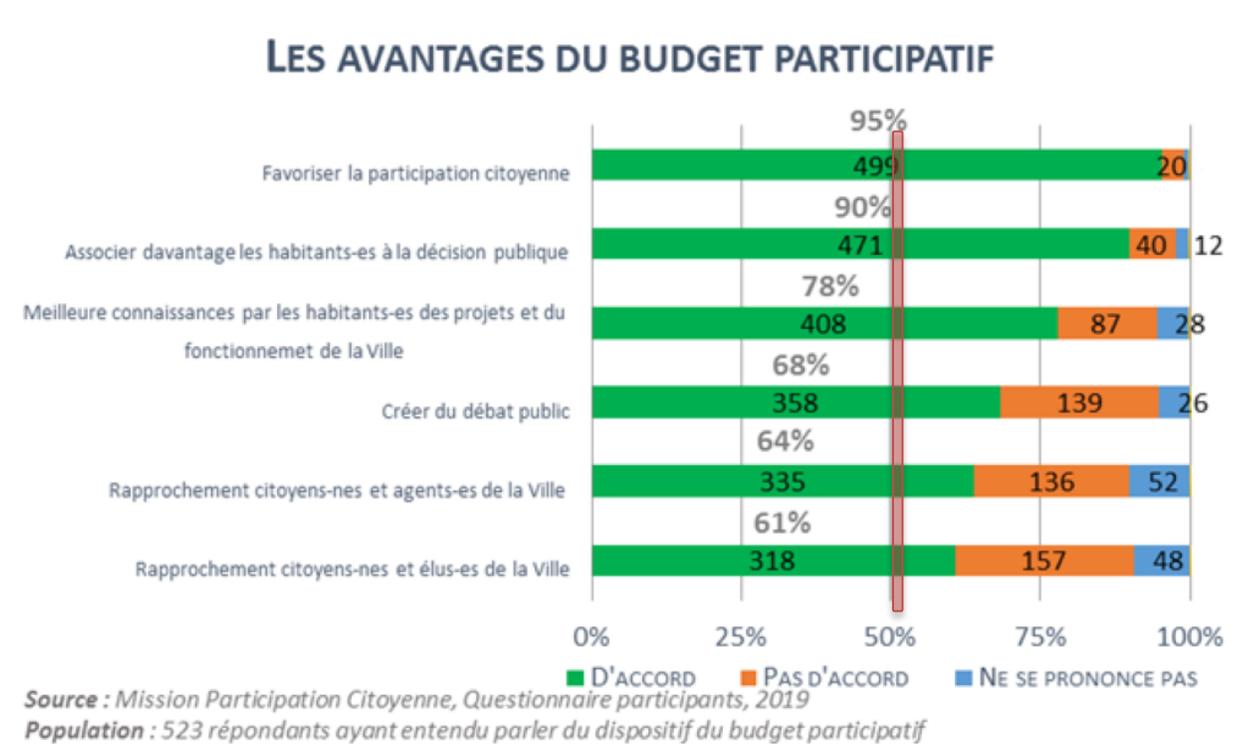
Instaurer un droit de recours pour les projets jugés non recevables

Mieux informer sur la limite de 5 votes possibles par habitants

Intégrer l'obligation d'avoir une estimation budgétaire « sérieuse » avant la phase d'étude de faisabilité

Evaluer la pertinence des projets réalisés (impact sur la qualité de vie des citoyens et satisfaction des citoyens)

Les objectifs du Pacte sont-ils atteints ?



Plus de 90 % des répondants pensent que le budget participatif favorise : **la participation citoyenne et l'association des habitants à la décision publique.**

Plus de 60 % des répondants indiquent qu'il y a eu un **rapprochement entre citoyens-nes et agents-es de la Ville et entre citoyens-nes et élus-es de la Ville.**

Mais, plus de 130 personnes ne sont pas d'accord avec les items suivants :

- Rapprochement citoyens-nes et élus-es
- Rapprochement citoyens-nes et agents-es
- Créer du débat public

D. Dans quelle mesure le budget participatif renforce-t-il le dialogue entre la ville (élus, agents) et les habitants ?

a) Une démarche tripartite moderne qui permet un dialogue entre la collectivité et les citoyens

La démarche tripartite	
Points positifs	Points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> - Composition tripartite du groupe BP (3) - Forte présence des agents (2) et transmission d'informations - S'inscrit dans l'évolution du management en interne (2) - Transversalité avec les citoyens, dialogue avec les citoyens (2), dialogue constant - Permet l'écoute, l'accompagnement - Le maire soutient la démarche - Permet la rencontre, la convergence, le partage. - Cela révolutionne le fonctionnement de la collectivité territoriale - Casse les silos de l'administration - Tripartite : hyper efficace, modifie la prise de décisions - On a toujours favorisé le consensus - Outil pour co-construire la ville - Il y a une intelligence d'usage des citoyens au plus près des territoires, qui peut échapper aux élus - Personne n'a la science infuse, ni les techniciens, ni les élus, ni les citoyens (les 3 doivent réfléchir ensemble) - Remet les citoyens au cœur du métier - Retrouve du sens au travail des agents avec citoyens en face d'eux, - Des agents portés volontaires - Permet aux citoyens de connaître le travail des agents, et cela permet aussi un échange notamment avec les élus - Le BP notamment c'est plus de projets innovants pas pensés par l' élu mais qui permettent d'être faits 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu d'élus (3) - Pas de dialogue entre élus et habitants. - Participation insuffisante des élus, qui pose des difficultés - Absence relative des élus, pas senti d'implication - Risque de percevoir cette démocratie participative en opposition à la démocratie représentative - Le danger, c'est de donner l'impression de fragmenter la gouvernance de la ville - Peu de moyens, pas forcément soutenu par l'administration, pas de volonté politique partagée - Manque évident de volonté de contacter le porteur de projet pour obtenir des renseignements complémentaires et ainsi donner une chance réelle au projet
Perspectives	
<ul style="list-style-type: none"> - Effort à faire entre communication et accompagnement porteur de projet - Ne pas entrer dans jeu d'influence des lobbies, il faut des accueils, des relais neutres - Chacun a sa légitimité et il faut arriver à faire converger cette légitimité qui est un enrichissement - Certaines propositions floues, des idées un peu brutes, il y peut y avoir plusieurs options, ça se construit avec les citoyens, la proposition doit être discutée, optimisée - Nous devons modifier en profondeur la gouvernance des territoires - Ça doit rester spontané, ça doit rester libre complètement - Importance du sens et de la finalité (article 1 du Pacte) - L'écoute, différence entendre et écouter, il faut donner suite à ce qui est entendu - Il faut que les gens se saisissent des outils - Les services doivent sortir de l'organisation en silos pour une organisation plus transversale - Dans le bon sens mais il faut plus de volonté pour évoluer plus en profondeur - Au-delà des dispositifs, les élus doivent avoir une réelle considération pour les habitants - Une étude conjointe service-porteurs de projets aiderait à la compréhension des refus lorsqu'ils surviennent - Démultiplier les occasions de dialogue - Comment réconcilier les citoyens avec l'action publique ? - Meilleur portage politique du budget participatif - La démarche tripartite, les outils de suivi et évaluation, le comité d'éthique sont importants - Soutien fort du directeur général des services 	

Légende:
(3): cité 3 fois

(source : entretiens réalisés par le groupe évaluation)

b) Une organisation interne qui évolue ... entraînant une charge de travail supplémentaire non prévue

Organisation interne	
Points positifs	Points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> - Bravo aux services, parfois ils ont navigué dans le flou - Créée de la transversalité entre les services - Le citoyen a une approche globale, transversale qui dépasse le fonctionnement en silo de la collectivité - Implication des services à différents moments du processus 	<ul style="list-style-type: none"> - Arrivée tardive des informations concernant le budget participatif pour les services - Insuffisance d'informations communiquées aux services
Perspectives	
<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la transversalité (3). Exemple : un agent dédié à la participation citoyenne dans chaque service - Avoir un portage des élus plus important pour le budget participatif (2) - Prise en compte de la charge de travail pour les services, à quantifier en amont - Améliorer la communication grâce à un agent spécialisé - Implication plus grande des services et gestionnaires des territoires - Laisser plus de temps aux services - Renforcer la communication auprès des agents pour rendre le budget participatif plus lisible 	

Charge de travail	
Points positifs	Points de vigilance
	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la charge de travail pour les services avec le Pacte citoyen (contacts avec les citoyens (2)) difficilement soutenable - Pour la réalisation charge supplémentaire de travail non anticipée - Surcharge de travail lors de la phase d'étude de faisabilité (janvier et février) - Difficulté liée à la charge de travail notamment dans un cadre de réduction de postes
Perspectives	
<ul style="list-style-type: none"> - Mieux organiser, réorganiser (pour la saison 2) - Mieux anticiper la charge de travail ou augmenter les effectifs des équipes - Augmenter les délais - Renforcer les moyens - Mener à bien les projets en cours avant de vouloir faire plus - Les moyens supplémentaires dépendent de la volonté politique : si la démocratie devient une priorité il faudra mettre en place les moyens et l'organisation adéquats - Augmenter les moyens de la Mission Participation Citoyenne, deux personnes nécessaires pour la réalisation des projets 	

Info Légende: (3): cité 3 fois

(source : entretiens réalisés par le groupe évaluation)

c) Une démarche permettant la co-construction avec les habitants

Info

Légende:
(3): cité 3 fois

Dialogue, co-construction avec les habitants	
Points positifs	Points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> - Permet le dialogue et renforce la légitimité des agents/citoyens (2) - Nouveaux contacts entre les citoyens et les services - Transversalité et co-construction avec les citoyens - Demande d'implication plus forte de la part des citoyens - Les citoyens voient la réalisation concrète de projets - Amélioration de la représentation de l'action publique par les citoyens - Contribue à la modernisation de l'administration - L'initiative vient du citoyen, l'administration met en œuvre les projets proposés par les citoyens (révolution culturelle) - Rapprochement entre l'agent et le citoyen - Fait évoluer la démocratie locale 	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens insuffisants - Difficulté pour les agents de co-réaliser avec des citoyens (expertise)

(source : entretiens réalisés par le groupe évaluation)

D. Dans quelle mesure le budget participatif renforce-t-il le dialogue entre la ville (élus, agents) et les habitants ?

Synthèse



QUESTION N°4 : RENFORCEMENT DU DIALOGUE COLLECTIVITÉ / CITOYENS

Dans quelle mesure le budget participatif renforce-t-il le dialogue entre la ville (élus, agents) et les habitants ? (Réalisée par Extracité)

Points positifs	Points de vigilance
<p>Le rôle du BP pour le rapprochement citoyens-collectivité est mis en avant par 64% des répondants</p> <p>Le groupe de suivi du BP (tripartite) permet un réel rapprochement agents/citoyens forte présence agents et citoyens</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ de vraies prises de paroles et une écoute ➢ un « vrai exercice de démocratie » qui est globalement très apprécié, un outil pour co-construire la ville et un lieu de convergence des légitimités de chacun ➢ passer d'un « face à face » à un « côte à côte » entre citoyens et collectivité <p>Le BP permet un fort rapprochement et une meilleure compréhension mutuelle entre citoyens et agents, et dans une moindre mesure entre citoyens et élus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ rencontre, dialogue, convergence, partage d'idée ➢ transversalité et co-construction avec les citoyens ➢ permet aux citoyens de connaître le travail des agents ➢ permet aussi un échange (moins fréquent) avec les élus <p>Le BP améliore la représentation de l'action publique par les citoyens</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ les citoyens voient la réalisation concrète de projets ➢ permet aux citoyens de connaître le travail des agents ➢ renforce la légitimité des agents par rapport aux citoyens <p>Le BP répond à une demande d'implication plus forte de la part de nombreux citoyens</p> <p>Le Maire soutient la démarche</p>	<p>Parfois des incompréhensions entre citoyens et agents :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ des divergences de communication/langage ➢ manque de connaissance ou de prise en compte des réalités de chacun - la réalité de travail des agents n'est pas toujours prise en compte par les citoyens ➢ problèmes de cohérence entre les envies des citoyens et les politiques publiques (ex : environnement) ➢ certaines propositions citoyennes sont imprécises ou trop « brutes », elle doivent donc être discutées, optimisées, confrontées à une étude de faisabilité... <p>Une participation des élus jugée globalement insuffisante, ce qui pose des difficultés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ « occasions manquées » pour l'échange et le dialogue, pour le rapprochement ➢ Sentiment d'un manque d'implication et/ou de conviction dans la démarche <p>Une implication inégale des services et gestionnaires des territoires</p> <p>Un sentiment chez certains agents et citoyens d'un manque d'investissement de la collectivité dans la démarche :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ peu de moyens, pas forcément soutenu par l'administration, pas de volonté politique partagée ▪ manque de volonté de contacter le porteur de projet pour obtenir des renseignements complémentaires et ainsi donner une chance réelle au projet ▪ moins de rencontres avec les conseils de quartier qu'auparavant
Axes d'amélioration	
<p>Sensibiliser et former les citoyens pour faciliter la compréhension des enjeux et les échanges autour du dispositif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux grandes thématiques de développement du territoire : (climat, mobilité, inclusion, rayonnement...) • au fonctionnement l'administration <p>Sensibiliser et former les élus et agents sur la démocratie participative et sur l'importance de prendre en considération les attentes mais aussi l'avis des habitants</p> <p>Réussir à recruter plus largement de nouveaux citoyens pour le groupe de suivi, notamment des jeunes et des personnes plus éloignées des instances de démocratie participative</p> <p>Préserver des lieux de travail neutres pour le groupe de suivi (accueils relais), pour maintenir l'indépendance du groupe vis-à-vis d'organisations ou de groupes</p> <p>Renforcer l'explication et la transparence vers les citoyens sur les suites données aux échanges et aux propositions</p> <p>Démultiplier les occasions de dialogue entre élus, agents et citoyens</p> <p>Renforcer le portage politique du budget participatif</p> <p>Renforcer l'information des conseils de quartier sur le budget participatif, notamment sur les projets déposés, recevables, lauréats et leur réalisation sur le 109 quartier</p>	

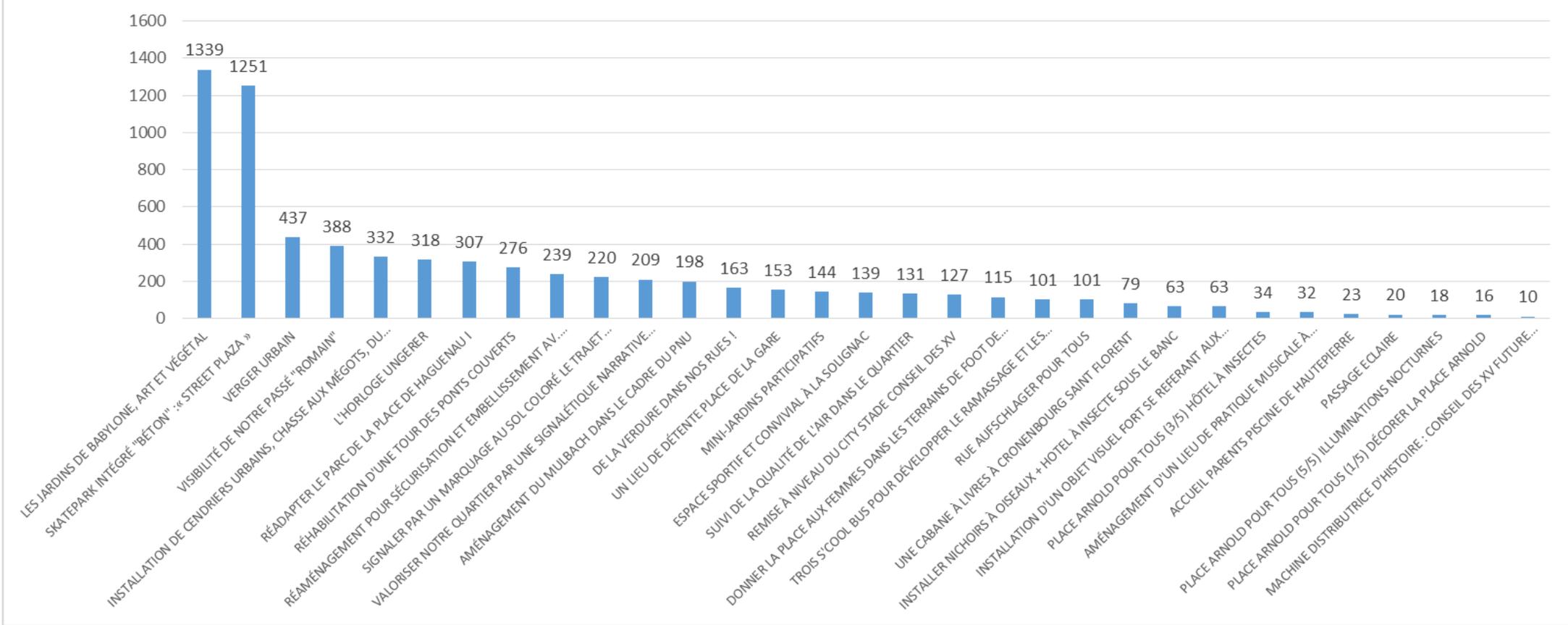
E. En quoi le budget participatif impacte-t-il la décision publique?

E. En quoi le budget participatif impacte-t-il la décision publique?

Appréciation globale du budget participatif	
Points positifs	Points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> - Participation des habitants (3) (idées nouvelles et énergie bienvenue) - Compte tenu du calendrier, c'est une superbe réussite - Plutôt pas mal vu les contraintes - Techniquement réussite pour première édition - Permet d'envisager de petits projets - Nouvelles idées des citoyens - Bien pensé, démarche bien cadrée - Budget gérable - Éléments positifs pour toute la ville - Démarche positive - Démocratie - Pouvoir citoyens, initiatives citoyennes, intégration citoyens, participation citoyenne - Prendre connaissance avis autres quartiers - Rencontrer autres citoyens - Autre forme de participation citoyenne, innovante - Permet de mobiliser les services sur des projets non urgents ou non prioritaires - Création de projets portés par des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> - Certains projets dépassent l'échelle du quartier (projets globaux à l'échelle de la ville) - Référencement des projets sur la plateforme de vote (influence les votes) - Quid d'un budget de fonctionnement car des projets nécessitent des dépenses de fonctionnement - Les différentes appropriations du dispositif en fonction de "catégories de population". - Quid de la fracture numérique et difficultés à comprendre ces processus de participation - Manque un temps d'appropriation (peut être dans un second temps) - Les élus doivent accepter de laisser faire des projets qu'ils n'ont pas eux-mêmes choisi ou prévu - Avoir une répartition de l'enveloppe par quartier pour garantir des projets sur l'ensemble du territoire, mais implique une logique de quartier et non une logique "Ville". - Temps laissé aux services - Difficulté de communication avec les citoyens - Réalité du terrain pas toujours prise en compte
Perspectives	
<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les questions de gestion dans le coût des projets. - Avoir une démarche plus proactive auprès des populations éloignées de démarches de participation ou concernées par la fracture numérique. - Anticiper davantage - Être clair sur la communication concernant les critères de recevabilité (ne pas donner de faux espoirs et ne pas créer des projets "problématiques") - Associer les citoyens aux grandes thématiques de développement du territoire : le plan climat, la mobilité, l'inclusion et le rayonnement - Evaluer la pertinence des projets réalisés (impact sur la qualité de vie des citoyens) - Nécessité de faire un bilan complet et argumenté pour mesurer la satisfaction des citoyens 	

(source : entretiens réalisés par le groupe évaluation)

Nombre de votes par projet lauréat



2 projets obtiennent plus de 1000 votes, 9 projets ont entre 200 et 437 votes, 10 projets ont entre 101 et 198 votes, et 10 projets ont moins de 100 votes

Les 31 projets vont être mis en œuvre par les services de la Ville :

NB DE PROJETS	LISTE DES PROJETS LAUREATS	QUARTIERS
2	INSTALLATION DE CENDRIERS URBAINS, CHASSE AUX MÉGOTS, DU MOBILIER URBAIN INCITANT À LA PROPRETÉ RÉADAPTER LE PARC DE LA PLACE DE HAGUENAU I	CENTRE - RÉPUBLIQUE
5	L'HORLOGE UNGERER RÉHABILITATION D'UNE TOUR DES PONTS COUVERTS VALORISER NOTRE QUARTIER PAR UNE SIGNALÉTIQUE NARRATIVE ET LUDIQUE UN LIEU DE DÉTENTE PLACE DE LA GARE SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LE QUARTIER	CENTRE - GARE
2	DE LA VERDURE DANS NOS RUES ! DONNER LA PLACE AUX FEMMES DANS LES TERRAINS DE FOOT DE LA VILLE ET FAIRE LA PROMOTION DE LA MIXITÉ SPORTIVE	BOURSE - ESPLANADE - KRUTENAU
7	REMISE À NIVEAU DU CITY STADE CONSEIL DES XV INSTALLER NICHOS À OISEAUX + HOTEL À INSECTE SOUS LE BANC PLACE ARNOLD POUR TOUS (3/5) HÔTEL À INSECTES PASSAGE ECLAIRE PLACE ARNOLD POUR TOUS (5/5) ILLUMINATIONS NOCTURNES PLACE ARNOLD POUR TOUS (1/5) DÉCORER LA PLACE ARNOLD MACHINE DISTRIBUTRICE D'HISTOIRE : CONSEIL DES XV FUTURE MAISON DE SERVICES	CONSEIL DES XV - ROTTERDAM
1	TROIS S'COOL BUS POUR DÉVELOPPER LE RAMASSAGE ET LES SORTIES SCOLAIRES EN MODE ACTIF	ROBERTSAU-WACKEN
6	RÉAMÉNAGEMENT POUR SÉCURISATION ET EMBELLISSEMENT AV. MITTERRAND SIGNALER PAR UN MARQUAGE AU SOL COLORÉ LE TRAJET QUOTIDIEN ENTRE DEUX ÉCOLES DES ENFANTS ALLANT À LA CANTINE MINI-JARDINS PARTICIPATIFS UNE CABANE À LIVRES À CRONENBOURG SAINT FLORENT INSTALLATION D'UN OBJET VISUEL FORT SE REFERANT AUX 'POTERIES' ACCUEIL PARENTS PISCINE DE HAUTEPIERRE	CRONENBOURG - HAUTEPIERRE - POTERIES - HOHBERG
1	RUE AUF SCHLAGER POUR TOUS	MEINAU
2	LES JARDINS DE BABYLONE, ART ET VÉGÉTAL SKATEPARK INTÉGRÉ "BÉTON" : « STREET PLAZA »	NEUDORF - SCHLUTHFELD - PORT DU RHIN - MUSAU
4	VERGER URBAIN VISIBILITÉ DE NOTRE PASSÉ "ROMAIN" AMÉNAGEMENT DU MULBACH DANS LE CADRE DU PNU AMÉNAGEMENT D'UN LIEU DE PRATIQUE MUSICALE À KOENIGSHOFFEN	KOENIGSHOFFEN - MONTAGNE-VERTE - ELSAU
1	ESPACE SPORTIF ET CONVIVAL À LA SOLIGNAC	NEUHOF - STOCKFELD - GANZAU

F. En quoi le budget participatif permet-il la montée en compétence en termes de participation citoyenne ? (agents, élus, habitants)

F. En quoi le budget participatif permet-il la montée en compétence en termes de participation citoyenne ? (agents, élus, habitants)

Apprendre et comprendre le fonctionnement de la ville	
Points positifs	Points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage en termes de dialogue citoyen - Ce n'est pas dans les habitudes la formation de citoyens aux méthodes / outils - Permet de s'intéresser davantage à la ville, de mieux comprendre la vie dans l'espace public, les missions et contraintes d'une collectivité. 	-
Perspectives	
<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à la pédagogie collective <i>(source : entretiens réalisés par le groupe évaluation)</i> 	

Groupe évaluation :

- Formation à l'évaluation des politiques publiques par des consultants
- Apprendre les fondamentaux de l'évaluation : neutralité de l'évaluateur
- Apprendre à réaliser une grille d'entretien et des questionnaires
- Faire passer des entretiens (auprès d'agents, élus, directeurs (direction générale), citoyens => diversité de personnes)
- S'entretenir avec des experts dans certains champs de compétences (finances, directeur général des services...)
- Découvrir l'organisation et le fonctionnement interne et la prendre en compte dans le déroulé de la démarche
- Partage des représentations agents, élus, citoyens

F. En quoi le budget participatif permet-il la montée en compétence en termes de participation citoyenne ? (agents, élus, habitants)

Synthèse



QUESTION N°5 : MONTÉE EN COMPÉTENCE ET NOUVELLES DYNAMIQUES

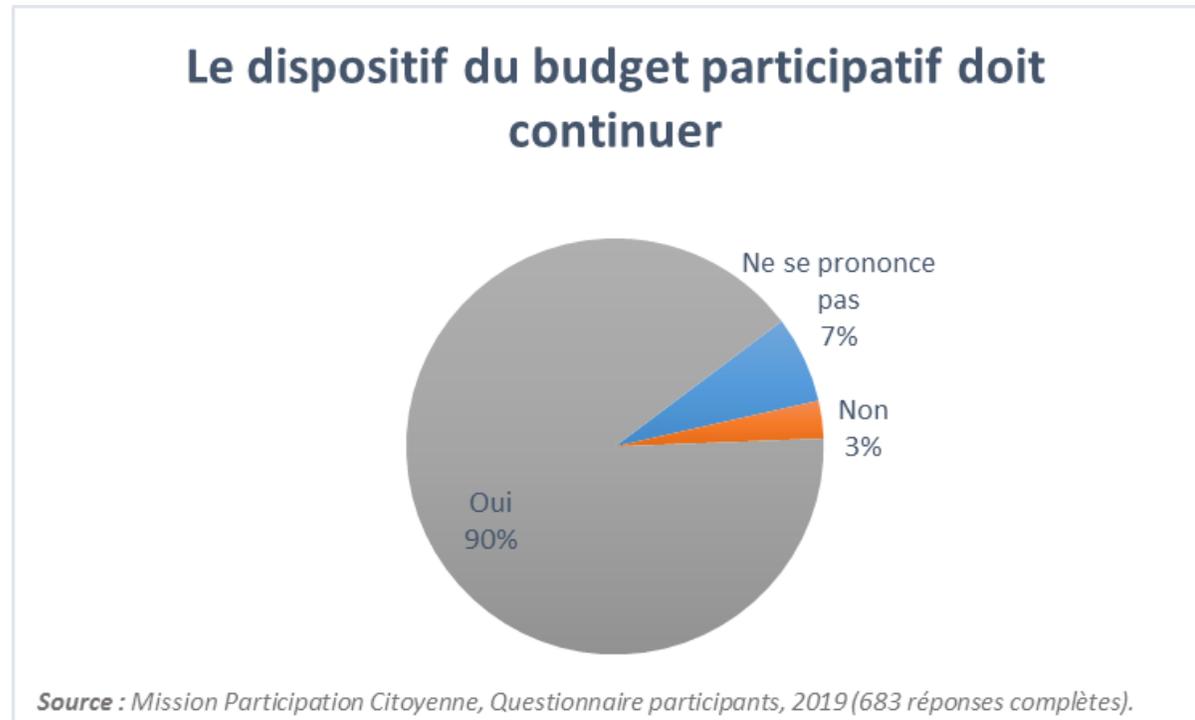
En quoi le budget participatif permet-il la montée en compétence (des citoyens, des agents et des élus) en termes de participation citoyenne ?

(Réalisée par Extracité)

Points positifs	Points de vigilance
<p>Le budget participatif est un outil qui favorise la participation citoyenne au regard d'une très forte majorité des répondants (95%)</p> <p>Le BP permet au citoyen de mieux connaître et comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ce qu'il se passe sur la ville et sur les autres quartiers, la vie dans les quartiers ▪ les missions, contraintes et fonctionnement de la collectivité, la réalité de travail des agents <p>Le BP favorise l'innovation et participe d'une évolution du management et des pratiques en interne de la Ville.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apport de l'expertise d'usage des citoyens et de son approche globale • Crée de la transversalité entre services, casse les silos de l'administration • Le travail autour du BP remet les « citoyens au cœur du métier » • Mise en place d'action de formation et de sensibilisation de citoyens aux méthodes et outils • Mise en œuvre de projets innovants, pas forcément pensés par les élus et agents (changement de regard, idées nouvelles et énergie bienvenue) • Apprentissage des agents en termes de dialogue citoyen • Contribue à la modernisation de l'administration <p>Le BP donne plus de pouvoir au citoyen et provoque une évolution de la démocratie locale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Projets lauréats : l'initiative vient du citoyen, l'administration met en œuvre (révolution culturelle). ➢ Groupe de suivi tripartite : le peuple récupère une partie de la décision. 	<p>Pour les agents, des difficultés importantes rencontrées dans la mise en œuvre du BP</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ arrivée tardive ou insuffisante des informations concernant le budget participatif ➢ forte augmentation de la charge de travail pour les services, difficilement soutenable et non anticipée, en particulier lors de la phase d'étude de faisabilité (janvier et février) <p>Un risque de percevoir cette démocratie participative en opposition à la démocratie représentative, d'opposer les légitimités et de fragmenter la gouvernance de la ville</p>
Axes d'amélioration	
<p>Renforcer la pédagogie collective sur les réalités de chacun et les enjeux collectifs</p> <p>Mieux intégrer et organiser la charge de travail pour les agents, par exemple en quantifiant la charge en amont et en l'intégrant aux plans de charge</p> <p>Renforcer la communication auprès des agents pour rendre le budget participatif plus lisible</p> <p>Renforcer les effectifs et les moyens dédiés à l'animation du dispositif, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • augmenter les moyens de la Mission Participation Citoyenne • créer un poste d'agent coordinateur pour améliorer la communication et la transversalité entre les partie-prenantes • nommer ou créer un poste d'agent dédié à la participation citoyenne dans chaque service <p>Renforcer le travail en transversalité des services autour du BP, éviter l'organisation en silos</p> <p>Favoriser un portage plus important par les élus</p> <p>Augmenter les délais pour laisser plus de temps aux services pour travailler sur le dispositif</p> <p>Mener à bien les projets en cours avant de relancer de nouveaux projets</p> <p>Prendre du recul pour voir si l'objectif de la participation citoyenne est rempli</p>	

Conclusions : évolutions futures et enjeux

a) Des dispositifs qui doivent continuer à exister ...

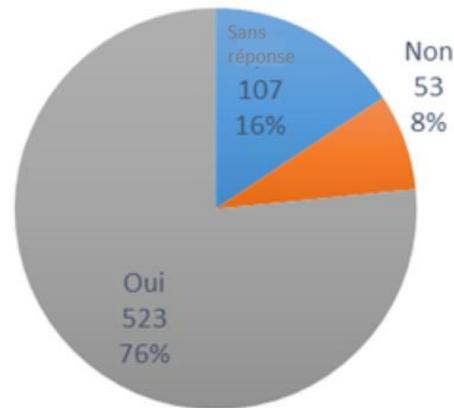


90% des répondants sont favorables à la poursuite des dispositifs.

Conclusions : évolutions futures et enjeux

b) ... avec tout de même des demandes d'évolution

Élargissement des dispositifs à l'échelle de l'Eurométropole



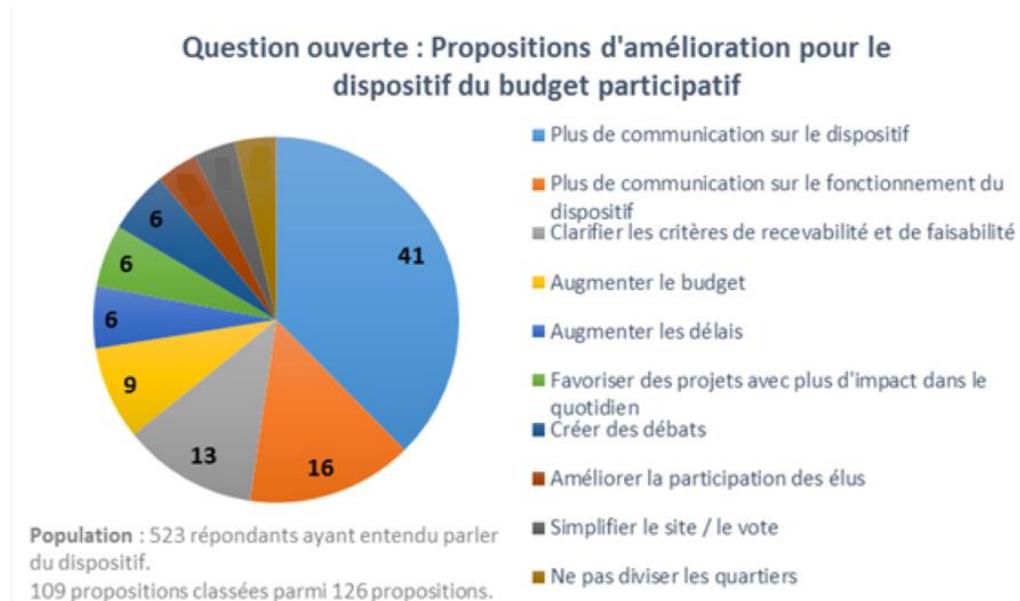
Source : Mission Participation Citoyenne, Questionnaire participants, 2019 (683 réponses complètes).

Une forte demande d'élargissement à l'eurométropole.

Info

Question globale posée pour les deux dispositifs : budget participatif et pétitions citoyennes

b) ...avec tout de même des demandes d'évolutions



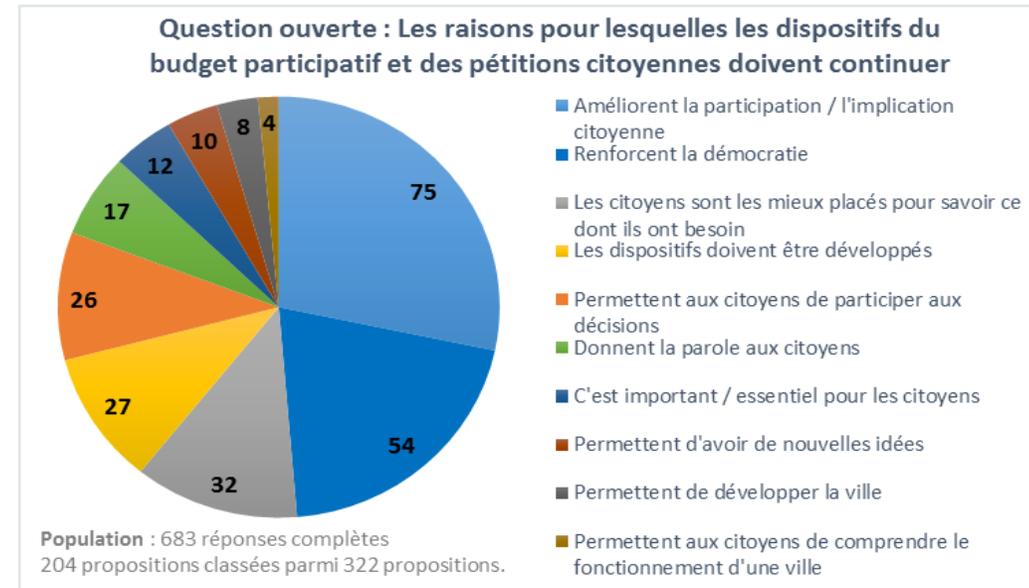
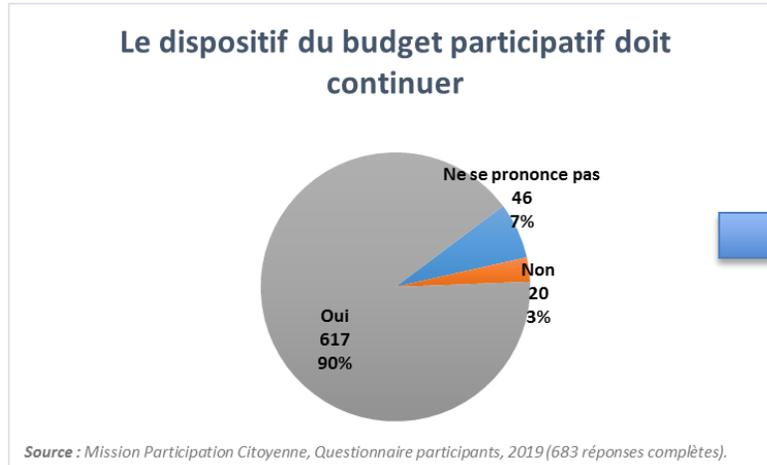
Les principales propositions d'amélioration du budget participatif sont :

- **La communication** pour 57 répondants (sur le dispositif et son fonctionnement)
- **Plus d'informations sur les critères de recevabilité et de faisabilité** pour 13 répondants

Les propositions suivantes sont revenues aussi :

- Augmenter le budget
- Augmenter les délais
- Favoriser des projets ayant plus d'impact sur le quotidien des citoyens
- Créer des débats
- Améliorer la participation des élus
- Simplifier la démarche (site et vote)
- Ne pas diviser les quartiers

c) De nombreux avantages à continuer ces dispositifs



90 % des répondants au questionnaire estiment que le dispositif du budget participatif doit être reconduit.
3 % des répondants ne sont pas favorables à la reconduction.

Les principales raisons, pour lesquelles les deux dispositifs doivent être reconduits sont liées à la participation, l'implication des citoyens, la prise en compte de leur parole :

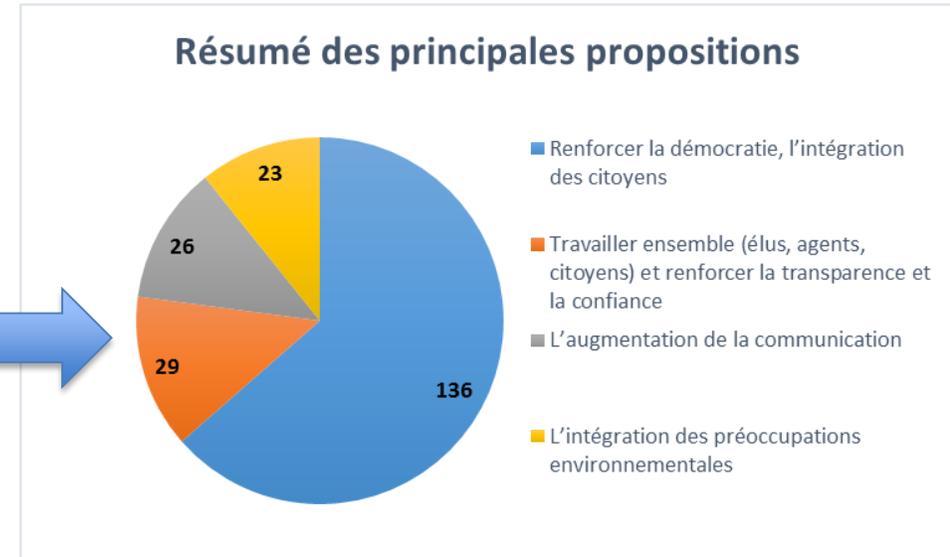
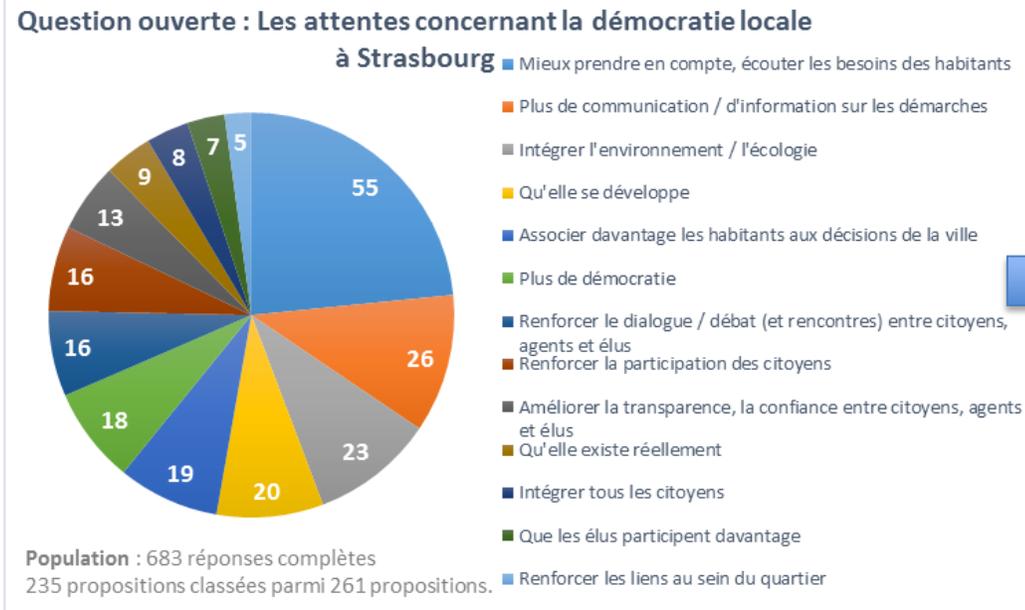
- L'amélioration de la participation et de l'implication citoyenne
- Le renforcement de la démocratie
- La prise en compte de l'expertise citoyenne
- La participation des citoyens à la décision publique
- La prise en compte de la parole des citoyens
- L'importance pour les citoyens
- L'émergence de nouvelles idées

Les raisons portent aussi sur les dispositifs : Le développement des dispositifs

Et sur la Ville :

- Le développement de la ville
- La compréhension du fonctionnement de la ville

d) De nombreuses attentes de la part des citoyens



Les attentes concernant la démocratie locale à Strasbourg :

1) Renforcer la démocratie, l'intégration des citoyens pour 136 propositions :

- Prendre en compte et écouter les besoins des habitants
- Associer davantage les habitants aux décisions de la ville
- Renforcer la démocratie (qu'elle se développe, plus de démocratie)
- Renforcer la participation des citoyens
- Intégrer tous les citoyens

2) Travailler ensemble avec les élus, agents, citoyens et renforcer la transparence et la confiance pour 29 propositions :

- Renforcer le dialogue / débat et rencontres entre citoyens, agents et élus
- Améliorer la transparence, la confiance entre citoyens, agents et élus

3) L'augmentation de la communication pour 26 propositions

4) L'intégration des préoccupations environnementales pour 23 propositions 122

Info Question globale posée pour les deux dispositifs : budget participatif et pétitions citoyennes

Retrouvez le récapitulatif des préconisations apportées par le groupe évaluation pour le dispositif du budget participatif dans le document de synthèse :

[Participer.strasbourg.eu](https://participer.strasbourg.eu)